



RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DU C2D AU 31 DECEMBRE 2018



STADE - C2D
SECRETARIAT TECHNIQUE D'APPUI DÉDIÉ À L'EXÉCUTION
DU CONTRAT DE DÉSENETTEMENT ET DÉVELOPPEMENT (STADE C2D)

Février 2019

SOMMAIRE

LISTE DES FIGURES.....	iii
LISTE DES ANNEXES	iii
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	iv
I – RESUME EXECUTIF	1
FINANCEMENT, PILOTAGE ET COMMUNICATION.....	8
II-1- FINANCEMENT.....	8
II-1-1 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS JURIDIQUES CONTRACTUELS.....	8
II-1-2 MOBILISATION ET DECAISSEMENTS DES FONDS DE CONCOURS	9
II-2- SUIVI ET PILOTAGE	12
II-3- COMMUNICATION.....	18
III – ETAT D’AVANCEMENT DES PROGRAMMES.....	20
III-1- SECTEUR DES INFRASTRUCURES	20
III-1-1- C2D-Routier : Deuxième pont sur le Wouri	20
III-1-2- C2D-URBAIN.....	21
III-1-2-1- C2D-Urbain Capitales Régionales 1 (CR1).....	21
III-1-2-2- C2D-Urbain Capitales Régionales 2 (CR2).....	24
III-1-2-3- Projet de Drainage Pluvial de Douala	24
III-2-SECTEURS SOCIAUX	26
III-2-1- C2D Santé et lutte contre le SIDA	26
III-2-2 Programme Conjoint C2D-KFW (C2D Santé-2)	26
III-2-2- C2D EDUCATION	29
III-3- SECTEUR RURAL ET TRANSVERSAL	31
III-3-1-SECTEUR RURAL.....	31
III-3-1-1- C2D- ASGIRAP.....	31
III.3.1.2- C2D- ACEFA.....	33
III-3-1-3-C2D- AFOP	36
III-3-1-4-C2D- AMO	37
III-3-2- SECTEURS TRANSVERSAUX.....	39
III-3-2-1- Programme National De Développement Participatif (PNDP)	39
III-3-2-2 C2D-PSFE.....	41
III-3-2-3 C2D - RECHERCHE	44
III-3-2-4- C2D - CULTURE	45
III-3-2-5 C2D-FORMATION PROFESSIONNELLE.....	45
III-3-2-6-C2D TRANSFAGRI.....	49
III-3-2-7-APPUI BUDGETAIRE SECTORIEL DU 3 ^e C2D	52
ANNEXES	54
Annexe1 : Tableaux de l’exécution financière du C2D	55
Annexe 2 : Courbes de mobilisation des financements au 31 décembre 2018	57
Annexe 3 : Relevé des Résolutions de la 12 ^{ème} session du COS-C2D.....	65
Annexe 3 : Condensé des résolutions des sessions du CTB tenues en 2018	68
Annexe 4 : Matrices d’actions des programmes C2D.....	76

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Affectation du 3ème C2D par domaine de concentration	9
Tableau 2 : Présentation des Organismes payeurs du C2D	11
Tableau 3: Tableau des soldes spécifiques disponibles dans le compte BEAC	11
Tableau 4: Situation des décaissements BEAC par trimestre en 2018	17
Tableau 5 : État d'avancement des travaux d'infrastructures	22
Tableau 6 : Situation d'exécution des travaux de petits équipements C2D-Capitales Régionales	22
Tableau 7 : Tableau : Situation des appuis financiers aux GP (ACEFA)	34
Tableau 8: situation des appuis financiers aux OPA (ACEFA)	34
Tableau 9 : Situation des constructions des CFM en cours de construction	46

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Taux de décaissement (E/R) du 1er C2D	10
Figure 2 : Taux de décaissement (E/R) du 2ème C2D	10
Figure 3 : répartition des décaissements par payeurs au 31/12/2018	11

LISTE DES ANNEXES

Annexe 0.1: Tableau des conventions de première génération au 31 décembre 2018	55
Annexe 0.2: Tableau des conventions de deuxième génération au 31 décembre 2018	55
Annexe 0.3: Tableau des conventions du 3e C2D au 28 février 2019	56
Annexe 0.4: Tableau des Ressources-Emplois du Compte Bilatéral C2D BEAC pour le 1er C2D	56
Annexe 0.5: Tableau des Ressources-Emplois du Compte Bilatéral C2D BEAC pour le 2e C2D	56
Annexe 0.6: Matrice de suivi des travaux de construction du deuxième pont sur le Wouri	76
Annexe 0.7: Matrice de suivi des travaux d'aménagement des drains dans la ville de Douala	77
Annexe 0.8: Matrice de suivi de la mise en œuvre des activités du C2D-Urbain Capitales Régionales1	78
Annexe 0.9: Matrice d'actions programme C2D-Santé 1	80
Annexe 0.10: Matrice de suivi du Programme Conjoint C2D/KFW	83
Annexe 0.11: Matrice de suivi du programme C2D EDUCATION	84
Annexe 0.12: Matrice de suivi programme AMO	87
Annexe 0.13: Matrice de suivi programme ACEFA	88
Annexe 0.14: Matrice de suivi programme AFOP	89
Annexe 0.15: Matrice de suivi programme ASGIRAP	90
Annexe 0.16: Matrice de suivi du Programme C2D CULTURE 1	91
Annexe 0.17: Matrice de suivi du programme Formation Professionnelle	93

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACEFA	Amélioration de la compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales
AFD	Agence Française de Développement
AFOP	Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
AMO	Appui à la Maîtrise d'Ouvrage
ANO	Avis de Non Objection
AO	Appel d'Offres
AOG	Axe Organisationnel et Gestionnaire
AOIO	Appel d'Offres International Ouvert
AONO	Appel d'Offre National Ouvert
APD	Aide Publique au Développement
APD	Avant-Projet Détaillé
APE	Avant-Projet d'Exécution
ASGIRAP	Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agro-Pastorales
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
C2D	Contrat Désendettement et Développement
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CAB	Cabinet
CENAME	Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments
COS	Comité d'Orientation et de Suivi
CCPM	Commission Centrale de Passation des Marchés
CMPM	Commission Ministérielle de Passation des Marchés
CTB	Comité Technique Bilatéral
CUD	Communauté Urbaine de Douala
CUY	Communauté Urbaine de Yaoundé
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DCP	Document Cadre de Partenariat
DIER	Direction des Investissements et de l'Entretien Routier
DIU	Diplôme Inter Universitaire
DLM	Direction de la Lutte contre la Maladie
DRR	Direction des Routes Rurales
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DU	Diplôme Universitaire
EFA	Exploitation Familiale Agropastorale
ESTHER	Ensemble pour une Solidarité Thérapeutique Hospitalière en Réseau
FAP	Fonds d'Appui à la Préparation
FASA	Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles

FCFA	Franc de la Communauté Française d’Afrique
FEP	Fonds d’Etudes Préparatoires
FMSB	Faculté de Médecine et Sciences Biomédicales
FOSA	Formation Sanitaire
FRPS	Fonds Régionaux de Promotion de la Santé
GIP	Groupement d’Intérêt Public
HIMO	Haute Intensité de Main d’œuvre
IC	Instituteur Contractualisé
IDA	Association Internationale de Développement
INS	Institut National de la Statistique
IVACS	Instituteurs Vacataires
MD	Mds
MIs	MIs
MINADER	Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural
MINATD	Ministère de l’Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINHDU	Ministère de l’Habitat et du Développement Urbain
MINEDUB	Ministère de l’Education de Base
MINEPDED	Ministère de l’Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFI	Ministère des Finances
MINEPIA	Ministère de l’Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINEPAT	Ministère de l’Economie de la Planification et de l’Aménagement du Territoire
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l’Economie Sociale et de l’artisanat
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MST	Maladie Sexuellement Transmissible
OAL	Organismes d’Appui Local
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PADUDY	Projet d’Appui au Développement de Douala et de Yaoundé
PDU	Plan Directeur Urbain
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PMEAA	Petite et Moyenne Entreprise Agro-Alimentaire
PNDP	Programme National de Développement Participatif
POS	Plan d’Occupation des Sols
PPP	Partenariat Public-Privé
PPTE	Pays Pauvres très Endettés
PRAS	Programme Régionaux d’Amélioration des Services
PSFE	Programme Sectoriel Forêt et Environnement

SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle
SCV	Système de Culture sous Couvert Végétal
PTAB	Programme Technique Annuel Budgétisé
SDA	Schéma Directeur d'Assainissement
SG	Secrétariat Général
SSE	Stratégie Sectorielle de l'Education
SSS	Stratégie Sectorielle de Santé
STADE	Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution
TC	Tranche Conditionnelle
TDR	Termes de Référence
TF	Tranche Ferme
UPEC	Unité de Prise en Charge
UTAC	Unité Technique d'Appui à la Contractualisation
ZFU	Zone Franche Universitaire

Le présent rapport au 31 décembre 2018 dresse la situation des différents programmes des trois Contrats de Désendettement et de Développement (C2D) signés le 22 juin 2006 pour le premier, le 1^{er} juillet 2011 pour le second et le 30 juin 2016 pour le troisième. Il fait le point de chaque programme non seulement pour donner des indications sur leur niveau de mise en œuvre, mais aussi pour ressortir les points de blocage pour lesquels des solutions préconisées par les instances de suivi et pilotage dédiées devraient permettre l'amélioration des performances d'exécution.

De manière générale, et en marge de la poursuite des activités de mise en œuvre par l'ensemble des programmes, l'année 2018 a été caractérisée par la tenue de la douzième session du Comité d'Orientation et de Suivi (COS), la signature de 03 Conventions de financement relevant du troisième et dernier C2D (TRANSFAGRI, FATEP et Capitales Régionales 2 volet Études) et, la poursuite de la célébration des 10 ans de mise en œuvre du C2D au Cameroun.

Sur le plan contractuel et financier

Le bilan au 31 décembre 2018 montre l'effort des parties française et camerounaise à honorer les engagements juridiques contractuels et à introduire plus de flexibilité et de traçabilité dans la gestion des fonds mobilisés.

Pour les C2D de première et de deuxième génération, la totalité des ressources contractuelles, d'un montant total de FCFA 566,5 Mds, dont FCFA 352,7 Mds pour le premier et FCFA 213,8 Mds pour le second, a été mobilisée. Onze (11) des quinze (15) conventions signées dans le cadre du C2D de première génération sont achevées. Les quatre (04) encore en cours d'exécution concernent la 2^{ème} tranche Santé, la 2^{ème} tranche Éducation, la 2^{ème} tranche PSFE et le Pilotage. Pour ce qui est du C2D de deuxième génération, cinq (05) programmes (ABC, 2^{ème} pont sur le Wouri, C2D-AMO 2, PNDP 2 et AFOP 2) sur les treize (13) disposant des conventions signées ont entièrement mobilisé leurs financements. Dotée d'un échéancier de remboursement de FCFA 401 Mds étalé d'octobre 2017 à avril 2025, le C2D de troisième génération a connu quant à lui, la signature de 08 conventions de financement sur les dix-sept (17) prévues, portant à 47% le taux d'engagement juridique contractuel.

En ressources, le cumul de la subvention mobilisée en FCFA, par les deux parties, est passé de 583,8 Mds en fin 2017 à 623,4 Mds en fin 2018, soit 352,7 Mds pour le 1^{er} C2D, 213,8 Mds pour le second et 57 Mds pour le 3^e.

En emplois, le cumul des décaissements sur le compte au profit des Organismes Payeurs est passé de 498,4 à 554,1 Mds, soit un transfert additionnel de 55,7 Mds. Le solde disponible du compte BEAC, qui s'élevait à 85,4 Mds au 31 décembre 2017, s'est établi à 69,3 Mds en fin 2018.

Sur le plan de la mise en œuvre technique

Le secteur des infrastructures

Le programme C2D Routier de 1^{ère} génération, qui a porté essentiellement sur l'entretien et la réhabilitation des infrastructures routières interurbaines et rurales, est achevé depuis 2013. Dans le cadre du second C2D, un concours de FCFA 22 Mds a été alloué à la construction du **second pont sur le Wouri**. Au 31 décembre 2018, l'ouvrage est achevé et opérationnel. En plus de l'amélioration sensible de la mobilité dans la ville de Douala et de l'intensification de part et d'autre du pont des activités économiques, ce projet aura permis la création de près de 900 emplois directs et indirects, l'indemnisation de près de 100 familles, un taux de sous-traitance des entreprises camerounaises de 50% dans l'exécution des travaux ainsi qu'un taux de 80% d'utilisation des matériaux présents dans l'espace économique camerounais.

Le Programme C2D urbain de 1^{ère} génération est bouclé. Il aura contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations des villes de Douala et de Yaoundé grâce au désenclavement des quartiers défavorisés de ces deux métropoles.

La seconde génération des programmes urbains, qui porte d'une part sur le Projet de Drainage Pluvial (PDP) de la ville de Douala, et sur le C2D-Capitales Régionales d'autre part, a connu, au cours de l'année 2018, une relance de ses activités après une phase de démarrage difficile.

Dans le cadre du **projet de drainage pluvial de Douala**, 68% des travaux d'aménagement des drains ont été exécutés, soit 25 km de drains sur un linéaire attendu de 36,4 km. L'indemnisation de près de mille cinquante-sept (1057) ayant-droits a permis la libération de 99% d'emprises de drains sur le linéaire total à aménager.

Les études de maturation pour la phase de faisabilité de la construction des voies piétonnes, des caniveaux, des bornes fontaines et de l'éclairage public ont été lancées. Il en est de même des activités de renforcement des capacités du personnel dans le secteur de l'assainissement et de la fourniture du matériel andragogique technique d'assainissement à la CUD.

Le programme **Capitales Régionales 1** cible les travaux d'infrastructures urbains en vue de l'amélioration du cadre de vie dans les trois capitales régionales de l'Est (Bertoua), Ouest (Bafoussam) et Nord (Garoua). A ce stade de mise en œuvre et malgré les difficultés liées à la forte

centralisation de la gestion du programme, les travaux des services urbains (latrines scolaires, kiosques à eau, toilettes publiques, forages équipés) sont en phase finale dans les trois métropoles. Ceux relevant des infrastructures de voirie et de drainage ont été lancés. Les études de faisabilité du volet « équipements marchands » sont en cours, de même que le montage des marchés pour les travaux d'aménagement des espaces publics. Les travaux préparatoires pour les programmes urbains des capitales régionales du Nord-ouest et de l'Extrême-nord sont en cours.

Les Secteurs Sociaux

Lancé le 11 juin 2007, date de signature de sa convention d'affectation, **le C2D-Santé 1** a été clôturé. Parallèlement, et après avoir connu de nombreuses difficultés dans sa phase de démarrage, **le C2D Santé-2 (Programme Conjoint C2D-KFW)** a poursuivi, au cours de l'année 2018, l'exécution de ses principaux volets que sont : i) la mise en œuvre du système de subvention des soins obstétricaux et néonataux (*projet chèque santé*), ii) les réhabilitations et équipements des Formations Sanitaires (FOSA) et, iii) la mise en place des Fonds Régionaux pour la Promotion de la Santé (FRPS).

Le projet chèque santé connaît un important engouement dans les trois régions du septentrion. Les statistiques enregistrées au terme de l'année 2018 font état de 122 590 chèques vendus, 275 045 consultations prénatales réalisées et 86 193 accouchements effectués à travers ce système en cours d'extension dans les autres FOSA. Par ailleurs, une impulsion nouvelle a été donnée au processus de réhabilitation des FOSA enclenché qui connaît désormais un taux d'achèvement des travaux de 36%. Les FRPS mis en place sont désormais opérationnels et prêts à assurer la pérennisation du système de subvention des soins obstétricaux et néonataux.

En ce qui concerne le **C2D-Education**, les activités de Contractualisation des Enseignants ainsi que celles de contractualisation avec le secteur privé éducatif sont achevées. Celles relatives aux AOG se poursuivent dans des conditions jugées satisfaisantes. Les avancées dans l'exécution du programme ont été compromises par les difficultés connues dans la mise en œuvre du volet constructions scolaires. Malgré ces difficultés qui ont nécessité la prise de mesures spéciales, le point de la mise en œuvre fait état de 695 salles de classes, 51 blocs de direction, 138 blocs latrines et 03 clôtures déjà construits et, 340 salles de classes réhabilitées. Pour tenir compte des difficultés relevées au niveau local, le lancement des marchés au niveau déconcentré est en cours, de même que la signature d'un accord opérationnel avec le Génie Militaire pour l'exécution des travaux dans les zones d'insécurité.

Les secteurs productifs et transversaux

Le C2D apporte un soutien aux secteurs productifs et transversaux à travers les appuis financiers à quatre programmes du volet Agriculture et Sécurité alimentaire (ESAI/ASGIRAP, ACEFA, AFOP, AMO), au Programme National de Développement Participatif (PNDP), au Programme Sectoriel Forêt et Environnement (PSFE), à la Recherche, à la Culture et à la Formation Professionnelle.

Après une phase pilote ayant permis le lancement des activités dans quatre (04) communes tests, le **Programme ASGIRAP** a connu, au cours de l'année 2018, l'extension de ses activités sur seize (16) autres communes éligibles, portant ainsi le nombre de communes couvertes à 20. Bien que menées à des rythmes diversement appréciés, les activités réalisées ont notamment porté sur i) la consolidation des activités d'appui aux instances de concertation par le PNDP, ii) le développement des systèmes d'exploitation dans la zone cotonnière par la SODECOTON et, dans la zone non cotonnière, par le programme ACEFA. Le consensus attendu sur le mode opératoire permettra de rattraper le retard connu dans l'appui direct aux paysans au cours de l'année 2019.

Pour ce qui est du **Programme ACEFA** qui vise l'accroissement des revenus des exploitations familiales agropastorales, l'année 2018 a été marquée par le lancement des activités d'ACEFA III après la signature, en juillet 2017, de sa Convention d'Affectation. Parallèlement, dans le cadre d'ACEFA II, dont la DLUF a été repoussée au 31/12/2020, les activités d'accompagnement des Organisations de Producteurs (OP) à travers le conseil technico-économique et le financement de leurs projets d'investissement ont été poursuivies. Les instances de cogestion créées sont restées opérationnelles dans les 58 Départements et l'Observatoire des EFA a permis la publication des documents de référence et la finalisation de l'analyse des données des exercices antérieurs. 745 Projets des Organisations de Producteurs (OP) ont bénéficié d'un appui financier de FCFA 3,38 Mds, portant ainsi le cumul des projets financés par ACEFAII à 2454 et le montant total octroyé à FCFA 10,54 Mds.

Suite à la levée des conditions suspensives au 2^{ème} décaissement, l'accélération des activités de consolidation et de pérennisation du **PCP-AFOP** a constitué la principale préoccupation du programme. À cet effet, la mise en place des conseils de gestion des Centres et Écoles sous rénovation s'est poursuivie ainsi que la viabilisation de 20 nouveaux Centres. La formation initiale des jeunes s'est également poursuivie avec 3 111 Exploitations Agricoles, 235 Maîtres Pêcheurs et 3 379 jeunes post primaires en cours de formation. L'insertion de 792 jeunes formés au cours de l'année a permis de porter leur nombre à 3015 depuis le début du programme. Les activités de pérennisation du dispositif rénové ont

quant à elles consisté non seulement à recycler/former les acteurs du pilotage du dispositif, mais aussi à mettre en œuvre un Master II IFDR en partenariat avec la FASA de l'Université de Dschang et à formaliser les partenariats entre les promoteurs des structures de formation et les Ministères de tutelle (MINADER, MINEPIA).

Le **Programme AMO II**, arrivé en fin de phase, a poursuivi ses objectifs de renforcement des performances des Administrations du Secteur rural dans leurs missions d'appui et d'accompagnement en matière de développement rapide et durable de la production agropastorale et halieutique. Au terme de l'année 2018, le niveau de réalisation des activités s'est traduit par la poursuite de l'élaboration des politiques publiques, l'amélioration des performances du MINADER et du MINEPIA et de la rénovation du dispositif statistique. Le document du PCP-AMO, rédigé en cohérence avec les orientations définies dans le cadre des financements du 3^{ième} C2D, reste en attente de l'accord formel de l'AFD sur l'éligibilité de ce programme.

Le **PNDP** vise essentiellement à doter le monde rural des moyens lui permettant d'asseoir un développement participatif stimulé par des ressources et des initiatives locales.

Au cours de l'année 2018, le programme a poursuivi la réalisation de nombreux microprojets dans les domaines des équipements collectifs marchands, de l'hydraulique villageoise, de l'électrification rurale, et des constructions scolaires et sanitaires. Il appuie par ailleurs l'élaboration ou l'actualisation des Plans Communaux de Développement (PCD) au sein des exécutifs communaux en vue d'une gestion planifiée de ces structures de développement local. Les travaux de réhabilitation/création des radios communautaires ainsi que ceux relevant du projet de Réduction de la Déforestation et de la Dégradation de la forêt (REDD+) pour limiter les effets de changement climatique se sont poursuivis. Pour toucher un plus grand nombre de communautés et d'individus à la base, l'approche HIMO a été privilégiée dans les zones d'insécurité dans le septentrion. Ces activités vont se poursuivre grâce, entre autres, au financement du C2D 3, et à l'apport de l'Union Européenne intéressée par cette approche innovante.

Dans le cadre du Programme Sectoriel Forêt Environnement (PSFE), la première tranche du financement, qui a porté principalement sur les travaux de construction de huit Délégations Régionales des Forêts et de la Faune, est clôturée. La seconde tranche en cours d'achèvement vise à renforcer l'ensemble des acteurs du secteur forestier, en particulier les deux Ministères techniques (MINFOF et MINEPDED), mais aussi les universités impliquées dans la foresterie, le secteur privé (entreprises forestières, Bureaux d'Études) et la société civile (élus communautaires).

Au 31 décembre 2018, les activités lancées en 2014, se sont poursuivies. Elles concernent i) les aménagements des forêts de production du DFP, ii) la Mise en place d'un Observatoire des forêts de la faune et des produits forestiers et, iii) le suivi du couvert forestier en lien avec le processus REDD+.

La mise en œuvre du **C2D-Recherche** s'est poursuivie avec l'accompagnement de l'IRAD et du CIRAD. Ce programme, qui vise l'amélioration de la productivité, la durabilité et la compétitivité de l'agriculture camerounaise pour l'atteinte de la sécurité alimentaire, la promotion de la croissance et la création des emplois, est arrivé en phase de clôture en 2018. Les performances d'exécution des projets supervisés par l'IRAD, sont globalement satisfaisantes et les acquis perceptibles. Il en est de même pour la plupart des projets de recherche-développement sur fonds compétitifs pour lesquels des distinctions au plan international ont été obtenues pour certains.

Le **Programme C2D-Culture I** a été clôturé avec pour principaux résultats si) l'acquisition et l'aménagement d'une bibliothèque Mobile équipée, ii) l'aménagement de la Galerie d'Art contemporain dans la ville de Yaoundé, iii) le développement de la formation et du cinéma ambulants dans le cadre du projet 'Shoot in Cameroon' et, iv) la tenue des deuxièmes Assises des Entreprises et Industries Culturelles(IC). Les responsables s'attèlent désormais à la préparation du C2D-Culture II pour laquelle les travaux d'instruction sont en cours dans le cadre du 3^{ème} C2D pour un montant de FCFA 655 957 000 (1 Ml d'euro).

Le volet de la **Formation Professionnelle** est désormais pris en compte par trois (03) conventions de financement dans le cadre du C2D. Il s'agit des conventions C2D-CFM, C2D- CFPS et C2D TRANSFAGRI.

Les activités du C2D- CFM portent sur la mise en place des Centres de Formation aux Métiers (CFM) non agricoles en milieu rural. Au cours de l'année, le processus d'implication des acteurs s'est poursuivi avec la sensibilisation des partenaires privés dans les bassins agricoles des Hauts Plateaux et le renforcement des capacités des professionnels d'encadrement pressentis. Les travaux de construction des CFM d'Ebebeda et Maroua se sont ajoutés à ceux de Bandjoun dont le rythme d'exécution est jugé peu satisfaisant. Les activités de développement des référentiels de formation professionnelle ont permis de définir 04 métiers et de s'approprier les référentiels de formation y relatifs.

Quant au projet de mise en place des Centres de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS) dont le but est de mettre sur pied deux CFPS au profit des entreprises afin de favoriser la croissance économique et l'insertion professionnelle au Cameroun, la phase de testage du

dispositif novateur du partenariat public-privé dans le cadre de la formation professionnelle a été lancé. Des études préalables à la mise en place des CFPS sont en cours.

Bien que la Convention de financement du programme TRANFAGRI ait été signée le 28 juin 2018, des travaux relatifs à l’instruction de ses différentes composantes se poursuivent.

Le programme **C2D-PMEAA** arrive à son terme en juin 2019. Ses réalisations sont palpables sur le terrain grâce à l’opérationnalisation progressive de ses outils d’intervention. Avec plus de 350 PMEAs cartographiées, 18 cadres communautaires de développement et 26 animateurs, le programme a pu mobiliser les principaux acteurs des cadres de concertation en vue du développement des bassins de production. L’accompagnement des services financiers a été assuré à travers le dispositif chèque service mis en place, le testage des produits financiers et l’accompagnement des facilitateurs.

Enfin, et après un **Appui Budgétaire Ciblé (ABC)** qui a permis d’apporter des appuis financiers directs à la CENAME, à l’enseignement privé (subvention des arriérés de paiement) et au MINADER avec un apport financier au FODECC (Fonds de Développement de la filière Cacao Café) dans le cadre du 2^{ème} C2D, des **Appuis Budgétaires Sectoriels (ABS)** sont également envisagés dans le cadre du 3^{ème} C2D en vue de consolider les politiques publiques de développement durable et de croissance au Cameroun. La Convention du premier triennat de FCFA 39,4 Mds, portant sur la santé, l’éducation et le Bureau de Mise à Niveau est en cours de mise en œuvre.

II-1- FINANCEMENT

II-1-1 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS JURIDIQUES CONTRACTUELS

Les Conventions spécifiques de première et de deuxième génération montrent qu'au **31 décembre 2018** les engagements juridiques portant sur l'affectation des ressources des deux premiers Contrats (FCFA 352,7 MDS et FCFA 213,8 Mds respectivement) aux projets et programmes de développement ont été honorés à 100% (*voir tableaux des conventions en annexe 1.1 à 1.3*).

Pour le premier C2D, les deuxièmes tranches des programmes de Santé et d'Éducation ont accusé d'importants retards à cause de la complexité de leur montage et des difficultés d'appropriation des procédures. Après plusieurs rallonges des délais d'exécution, les avenants des conventions non achevées au 31 décembre 2018 sont à nouveau en cours d'instruction pour proroger les dates limites d'utilisation des fonds, en dépassement ou arrivées à échéance.

S'agissant du deuxième C2D et au-delà de la seule affectation des ressources, les engagements juridiques contractuels ont dû être modifiés avec la signature de treize (13) conventions de financement au lieu des quatorze (14) attendues, et l'introduction de l'initiative d'Appui Budgétaire Ciblé (ABC) décidée par le COS de juillet 2014 comme moyen d'accélérer l'utilisation des fonds en retard de consommation. Cette initiative, en annulant les financements initialement alloués à la "Recherche II" et à la "Gestion des Risques de Volatilité des Prix", ainsi qu'une partie de la subvention affectée au programme d'appui aux PMEAA, donnait naissance à la toute première convention d'Aide Budgétaire. Elle permettait donc pour la première fois et dans le cadre des décisions de pilotage, de mettre en pratique la clause sur la réaffectation des fonds en retard de consommation contenue dans les conventions signées. Au 31 décembre 2018, certaines de ces conventions sont, comme dans le cas du premier C2D, sous le coup de la date limite d'utilisation des fonds du concours.

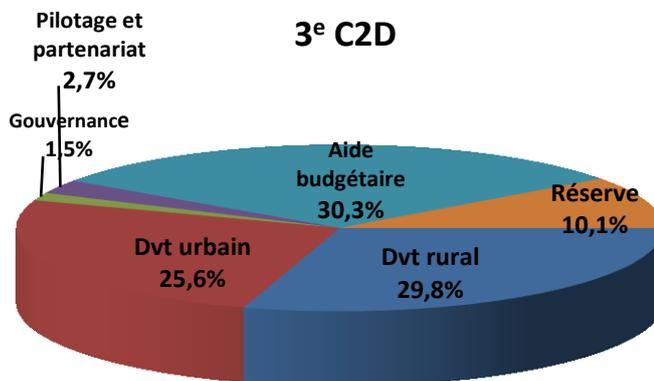
Quant au troisième C2D signé le 30 juin 2016, ce nouveau contrat place le défi de la croissance et de la création d'emplois au centre des préoccupations de l'action gouvernementale. Il, s'inscrit également dans la volonté des deux parties de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, selon les cibles que le Cameroun s'est fixées.

Pour une quinzaine de conventions attendues dans le cadre de cette 3^e génération de programmes, huit (08) conventions ont déjà été signées. Il s'agit de la 3^e phase des programmes ACEFA, AFOP, PNDP et PILOTAGE ;

de la 2^e phase de l'Aide Budgétaire et du C2D Urbain Capitales Régionales ; enfin, des programmes FATEP et TRANSFAGRI. L'instruction d'autres projets et programmes comme PAGFI 2, Yaoundé cœur de ville, BUNEC, CETIC et Musée National est en cours. L'affectation de la réserve de FCFA 40,6 Mds contenue dans le 3^e concours, devrait, elle, dépendre des conclusions de la revue à mi-parcours prévue en 2020.

Tableau 1 : Affectation du 3^e C2D par domaine de concentration

Domaines de concentration	Mds de FCFA	Mls d'Euros	En %
Développement rural	119,4	182,0	29,8
Développement urbain	102,7	156,5	25,6
Gouvernance	6,0	9,1	1,5
Pilotage et partenariat	10,7	16,3	2,7
Aide budgétaire	121,6	185,5	30,3
Réserve	40,6	61,9	10,1
Total	401,0	611,3	100,0



Source : STADE-C2D

II-1-2 MOBILISATION ET DECAISSEMENTS DES FONDS DE CONCOURS

Le mécanisme bilatéral de recyclage des fonds issus de l'endettement prévoit en ressources les échéances de remboursement dues par le Cameroun, reversées dans un compte ouvert à la BEAC par la France, et en emplois les décaissements effectués sur ce compte sur double signature du MINFI et de l'AFD, au profit des Organismes Payeurs.

La mobilisation des ressources s'est jusqu'ici faite sans difficulté. Ainsi, **au 31 décembre 2018**, le compte Bilatéral PPTTE-C2D Français aura reçu au total **FCFA 623,4 Mds** correspondant au montant des échéances de dette à recycler dans les projets de développement, soit FCFA 352,7 Mds pour le premier contrat, 213,8 Mds pour le deuxième contrat et 57 Mds pour le troisième (*voir Annexe 1.4 et 1.5 présentant les Ressources-Emplois du Compte Bilatéral C2D BEAC pour le 1^{er} et 2^e C2D*).

Pour ce qui est des Emplois (décaissements au profit des Organismes Payeurs), le montant total des virements effectués vers les projets et programmes est passé de **FCFA 498,4 Mds** au 31 décembre 2017 à **554,1 Mds** au 31 décembre 2018, marquant ainsi un tirage additionnel de **FCFA 55,7 Mds** au cours de l'année 2018.

Le solde disponible du compte bilatéral qui s'élevait à FCFA 85,4 Mds à la clôture de l'exercice 2017 a été ramené à FCFA 69,3 Mds au 31 décembre

2018, à raison de FCFA 21,3 Mds pour le premier C2D, 41,5 Mds pour le deuxième C2D et 6,5 Mds pour le troisième. Après une baisse de FCFA9,4 Mds sur les cinq premiers mois, le solde à décaisser de FCFA 21,5 Mds du premier C2D est porté à hauteur de FCFA7,4 et 10,2 Mds respectivement par les programmes de Santé et d'Éducation. Son évolution dépendra donc essentiellement du rythme d'exécution de ces deux programmes. La flexibilité apportée à la gestion du compte permet aujourd'hui de faire usage du principe de fongibilité qui régit les ressources en transit dans le compte ; c'est pourquoi de février à avril 2018, d'importantes ressources ont été transférées aux projets de 3^e génération, en attente de la mobilisation des fonds du 3^e concours.

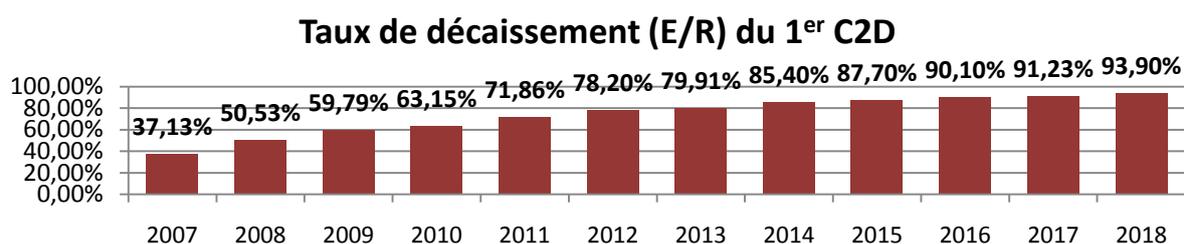


Figure 1 : Taux de décaissement (E/R) du 1^{er} C2D

Par rapport à fin décembre 2017, le cumul des décaissements du 2^e concours est passé de 165,8 à 172,3 Mds au 31 décembre 2018. Le tableau des ressources-emplois en annexe montre que le taux de décaissement par rapport aux ressources mobilisées a varié de +0,5 point de pourcentage entre fin décembre 2017 et fin décembre 2018. Le solde disponible du compte, imputable au deuxième C2D s'est par ailleurs établi à 41,5 Mds à fin 2018.

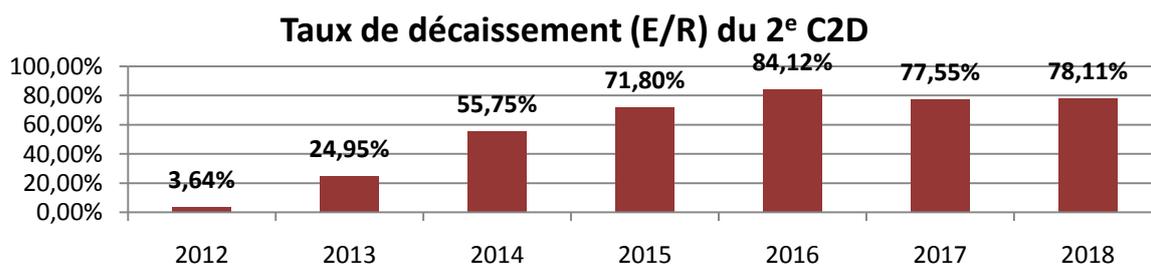


Figure 2 : Taux de décaissement (E/R) du 2^e C2D

En fonction des ressources mobilisées, la planification des activités pluriannuelles du C2D se fait par l'inscription au budget annuel de l'Etat en recettes et en dépenses, des montants prévisionnels d'exécution des projets et programmes issus des PTAB. Orientée vers les résultats à atteindre, cette planification permet également de sécuriser les dépenses budgétaires engagées, grâce à la transmission au STADE-C2D des titres de confirmation des créances.

Au 31 décembre 2018, les inscriptions et engagements budgétaires des sectoriels, longtemps achevés pour le premier C2D, sont en voie d'être totalement réalisés pour le deuxième.

Par ailleurs, il est en particulier important de préciser que toutes les opérations C2D s'exécutent dans le respect des principes de transparence, de contrôle et de traçabilité qui président à la bonne exécution du budget de l'Etat. De plus et afin de fluidifier les paiements, les ressources débloquées du compte BEAC via le budget font l'objet d'un transfert aux Organismes Payeurs selon les spécificités et les principales missions de ces Organismes. Le montant cumulé des transferts effectués par guichet de paiement est réparti ainsi qu'il suit au 31 décembre 2018 :

Tableau 2 : Présentation des Organismes payeurs du C2D

FONDS ROUTIER	FCFA 146,1 Mds (travaux des C2D urbain et routier) ;
CAA	FCFA 302,5 Mds (plusieurs types d'activités) ;
TRESOR	FCFA 98 Mds (PSFE I, STADE et CAA, PNDP2, ABC et Capitales Régionales) ;
FONDS COMMUN PSFE	FCFA 3,3 Mds (contributions au Fonds Multi bailleurs du 1 ^{er} C2D) ;
AFD	FCFA 3,2 Mds (règlement des études préparatoires du 1 ^{er} C2D) ;
BANQUES COMMERCIALES	FCFA 1,1 Md (règlement des voiries urbaines du 1 ^{er} C2D).

Répartition des décaissements par payeur au 31/12/18

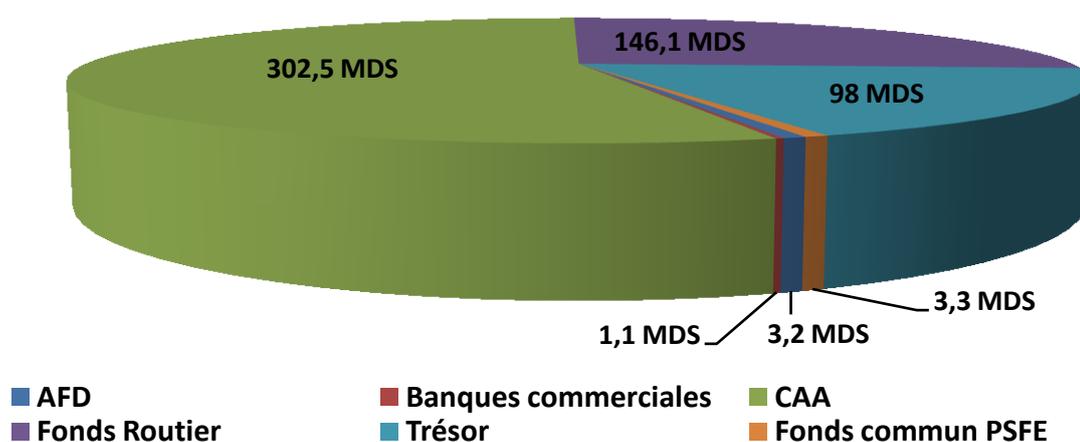


Figure 3 : répartition des décaissements par payeurs au 31/12/2018

Tableau 3: Tableau des soldes spécifiques disponibles dans le compte BEAC

C2D	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2018
Première	43,5 Mds	34,9 Mds	30,9 Mds	21,3 Mds
Deuxième	49,4 Mds	29,3 Mds	48 Mds	41,5 Mds
Troisième		0 Md	6,5 Mds	6,5 Mds
Total	92,9 Mds	64,3 Mds	85,4 Mds	69,3 Mds

II-2- SUIVI ET PILOTAGE

Les activités de suivi et de pilotage des trois contrats C2D se sont poursuivies régulièrement sous l'encadrement du COS, du CTB, du STADE, et de l'AFD. En plus du suivi traditionnel de la mise en œuvre des programmes, l'année 2018 a été marquée principalement par l'organisation et la tenue de la douzième session du Comité d'Orientation et de Suivi (COS) en juin 2018 d'une part, la célébration des 10 ans de mise en œuvre du C2D au niveau régional d'autre part. De manière spécifique, les activités menées ont porté sur :

- L'organisation de la douzième session du Comité d'Orientation et de Suivi (COS) du C2D ;
- L'organisation des sessions du CTB ;
- Le suivi physico financier des programmes ;
- Les activités internes au STADE-C2D ;
- Le suivi des marchés (évaluation/audit, études) ;
- Le suivi des missions de supervision/évaluation et d'instruction des programmes ;
- Les approvisionnements des comptes Programmes.

▪ **Session du COS de juin 2018**

La douzième session du COS s'est tenue le 28 juin 2018 à Yaoundé sous la coprésidence de l'Ambassadeur de France au Cameroun pour la partie française, du Ministre des Finances et du Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire pour la partie camerounaise, et en présence des membres statutaires du COS, des invités d'honneur et des autres Partenaires Techniques et Financiers.

Cette session a permis non seulement de faire le point sur l'état d'avancement de l'exécution des différents programmes C2D de 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} génération, mais aussi de permettre la signature de trois nouvelles conventions dans le cadre du 3^{ème} C2D pour les programmes TRANSFAGRI, FATEP et CAPITALES REGIONALES II pour un montant global de 38,4 Mds FCFA. Les principales résolutions prises au cours de cette session sont contenues dans le Relevé des conclusions en annexe.

▪ **Activités du CTB**

Dans le cadre de ses missions de suivi technique et administratif des programmes C2D, le Comité Technique Bilatéral a tenu sept (07) Sessions au cours de l'exercice 2018. Les travaux menés ont permis non seulement de valider plusieurs études, audits et actions à mener au niveau sectoriel

mais aussi de s'accorder, entre autres, sur les mesures à prendre pour faire efficacement face aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de plusieurs programmes C2D. Un accent a par ailleurs été mis sur les activités de communication à l'effet de rendre plus visibles les réalisations du C2D sur l'ensemble du territoire national. Les principales recommandations ayant sanctionné les travaux des sept (07) sessions menées sont reprises en annexe 2.

▪ **Suivi physico financier des programmes**

Dans le cadre de sa mission de suivi physico-financier des programmes C2D, le STADE-C2D conduit chaque année des missions conjointes de terrain regroupant les représentants du MINEPAT et ceux des Maîtrises d'Ouvrages Sectorielles, sur l'ensemble des dix régions du pays. Ces missions, qui ont été renouvelées en mars 2018, ont couvert huit des dix régions (Nord, Extrême-Nord, Adamaoua, Est, Centre, Sud, ouest, Nord-Ouest) en raison des problèmes sécuritaires, avec comme particularité en 2018 la célébration des 10 ans de réalisations du C2D en une journée dédiée « portes ouvertes ». En plus de la nécessité de mettre en relief la visibilité et la territorialité des actions menées par le C2D à l'échelle nationale, ces missions avaient entre autres objectifs de faire ressortir l'impact des projets visités sur le vécu quotidien des populations et de recueillir les avis que les bénéficiaires portent sur ces projets.

C'est ainsi que la contribution des projets financés dans les zones rurales a été jugée significative et salutaire et l'initiative prise par les Gouvernements français et camerounais largement appréciée. Des efforts d'amélioration des performances d'exécution restent cependant à poursuivre, en même temps que des mesures tendant non seulement à renforcer la communication inter et intra programmes, mais aussi à garantir des actions de synergie et d'appropriation/consolidation des activités des différents programmes.

▪ **Activités internes au STADE-C2D**

En plus des missions de suivi de la mise en œuvre des programmes sur le terrain, des échanges techniques avec les acteurs clés (AFD, SCAC, MINMAP) et les Représentants des Maîtrises d'Ouvrages Sectorielles ont été organisés à travers la tenue de deux sessions des réunions trimestrielles au cours du 1^{er} trimestre 2018, et en début novembre 2018. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de ces réunions a également été assuré.

Au terme des réunions de pré-conférences budgétaires avec les sectoriels, une enveloppe globale de FCFA 48 Mds a été arrêtée au titre de l'année

2018, au profit principalement : i) des programmes du Secteur rural dont les conventions de troisième génération étaient disponibles ou en préparation ; ii) des activités annoncées de l'Appui Budgétaire Sectoriel et du programme intégré TRANSFAGRI, au titre des inscriptions de précaution.

En plus des actions traditionnelles de communication sur le C2D et à la lumière des recommandations de la dernière mission de supervision de l'AFD sur le volet communicationnel, le STADE-C2D a poursuivi des échanges et concertations pour la mise en place d'une stratégie de communication visant à mieux valoriser les résultats et impacts des différents programmes. Il a par ailleurs assuré la préparation, l'organisation et la supervision des activités de célébration des 10 ans de réalisations du C2D aussi bien au niveau institutionnel qu'au niveau de huit (08) régions au cours de la période.

▪ **Suivi des marchés (évaluations/audits, études) et de la mise en œuvre des recommandations y afférentes**

Le suivi des marchés en 2018 s'est effectué à deux niveaux : les marchés en cours de passation et les marchés en cours d'exécution.

Les marchés en cours de passation programmés en 2017 et en 2018 portent sur :

1. L'audit comptable et financier du suivi indépendant du C2D ;
2. La création du site internet C2D avec mise en place d'une tierce maintenance applicative.
3. L'audit Comptable et financier des programmes C2D Pilotage, Transversal et FATEP (exercices 2017 à 2020) ;
4. L'audit comptable et financier sur les opérations sur financement C2D effectuées par la CAA au cours des exercices 2014 à 2017 ;
5. L'audit et clôture des comptes des programmes C2D ;
6. L'audit Comptable et financier des programmes C2D Pilotage, Transversal et C2D Fonds d'Études.

Pour le C2D PAR inscrit dans le plan de passation des marchés 2017 du STADE, l'AMI pour l'étude de faisabilité sur le projet de création du Centre en Bio géosciences de l'Environnement a été lancé et les résultats de la préqualification rendus disponibles. Mais seulement pour manque d'un site juridiquement sécurisé, la procédure de passation de ce marché a été suspendue. De même s'agissant de la SNFI, les rapports de l'étude de l'offre des services financiers et l'étude de faisabilité de financement de la

Stratégie Nationale de la Finance Inclusive ont été réceptionnés et les prestataires payés.

Par anticipation, les procédures de passation des marchés contenus dans la programmation 2019 ont été lancées. Elles portent notamment sur:

1. L'audit comptable et financier du PCP ACEFA pour les exercices 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 ;
2. L'audit comptable et financier du PCP AFOP pour les exercices 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 ;
3. L'audit de l'appui budgétaire sectoriel du 3ème C2D 2017, 2018 et 2019 ;
4. L'audit organisationnel, technique, comptable et financier du STADE-C2D et ;
5. La vérification de l'état de mise en œuvre des recommandations de l'audit du programme C2D sante 1 réalisé par le Cabinet Mazars.

Pour les uns, la procédure se trouve au niveau de la sollicitation des manifestations d'intérêts et pour les autres à la validation des Termes de Références.

Pour ce qui est des marchés en cours d'exécution, le STADE a principalement suivi pour le compte du CTB, l'exécution de la lettre commande relative à la création du site internet C2D avec mise en place d'une tierce maintenance applicative, qui a abouti à la réception provisoire le 20 décembre 2018.

Pour ce qui est des marchés des passé et exécuté au niveau des programmes C2D, le suivi des marchés a été effectué au cours des réunions trimestrielles avec les responsables sectoriels du C2D. L'état d'exécution des marchés 2017 a été examiné et des solutions proposées pour les difficultés rencontrées. Aussi, la programmation des marchés 2018 a été faite et centralisée dans le but de faciliter le suivi. Au 31 décembre 2018, un certain nombre des marchés n'avaient pas encore été lancés du fait de la validation tardive des PTAB des programmes.

En fin, le Comité ad hoc de suivi des recommandations des audits/évaluations a tenu quatre (04) sessions au cours desquelles l'état de mise en œuvre des recommandations issues des audits des programmes C2D Santé, Capitales Régionales, Fonds d'Études, Pilotage (y compris Recherche, Culture et STADE), Transversal et PSFE a été examiné. Il s'est agi de passer en revue les résultats des Audits techniques, comptables et financiers des programmes suscités, en vue de trouver les suites à donner. Au terme des travaux, le Comité ad hoc a validé l'ensemble des

propositions de solutions formulées par le Maître d'ouvrages ainsi que les délais sollicités pour leur mise en œuvre pour les uns et a exhorté l'accélération de la mise en œuvre des recommandations pour les autres.

- **Le suivi des missions de supervision/évaluation et d'instruction des programmes C2D du 3^{ème} volet du C2D de l'AFD**

Au cours de l'année 2018, plusieurs missions de supervision/évaluation et d'instruction des programmes C2D conduite par l'AFD Paris ont été effectuées au Cameroun. Celles-ci ont porté notamment sur les programmes ÉDUCATION, ACEFA, AFOP, AMO, ASGIRAP, PAR, PNDP, TRANSFAGRI, PMEAA et FORMATION PROFESSIONNELLE. Trois (03) missions portant sur le C2D PILOTAGE et la Gouvernance ont été reçues par le STADE-C2D.

La mission de supervision de l'AFD effectuée au mois de décembre 2018, dans le cadre du projet de Drainage Pluvial de Douala a permis de traiter les points ci-après : i) avancement des travaux d'aménagement drains (financier, technique, libération des emprises) ; ii) état de réalisation des études des projets de quartier, iii) état du processus d'indemnisation, et iv) la gestion du prêt et de la convention de financement : accostage global, revue des engagements de la CUD.

S'agissant du programme Capitales Régionales, la mission de supervision effectué au mois de mai 2018, a permis de i) finaliser l'instruction du programme Capitales régionales 2 dont la signature de la convention a eu lieu le 28 juin 2018, ii) faire le point sur l'avancée des volets infrastructures de voirie et d'équipements marchands, iii) discuter sur le circuit financier de la phase préparatoire de Capitales régionales 2.

Concernant le C2D-Education, la mission de supervision effectuée en février 2018 a permis de faire : i) de faire le point sur l'avancement du programme et actualiser la feuille de route des prochaines étapes pour la finalisation du programme; ii) des perspectives de finalisation du programme : opportunité d'une réorientation ou d'un transfert vers une nouvelle modalité d'action plus efficace et pertinente par rapport au contexte actuel ; iii) échanger sur les audits financiers du programme.

Quant au programme C2D-Santé, les missions de supervision ont permis de : i) passer en revue le PTAB actualisé 2017-2018, le PTAB 2019-2020 du PC ; Actualisation de la Date Limite de Versement des Fonds (DLVF) et de la Date Limite d'utilisation des Fonds (DLUF), et des prévisions de décaissements ; ii) valider la restructuration du budget du Programme Conjoint ; a fait le point sur la composante « gouvernance du système de santé » (FRPS et DRSP); iii) faire le point sur le volet génie civil, etc.

Dans le secteur rural, 04 missions ont été reçues. Pour les programmes ACEFA et AFOP deux missions dont l'une portant sur le suivi de la mise en œuvre et l'autre portant sur la passation de relais entre l'ancien et le nouveau chef de projet de Paris. Au niveau des programmes ASGIRAP et PNDP, deux missions conduites par le siège ont également permis de s'imprégner de l'évolution des programmes et des difficultés rencontrées

Le secteur transversal portant sur TRANSFAGRI a connu une mission d'instruction qui a permis la finalisation des travaux préparatoires et une mission de supervision pour s'assurer du lancement effectif des activités du programme. Les deux composantes non opérationnelles ont reçues des orientations pour la finalisation de leurs documents de projets.

Au niveau du Pilotage et de la Gouvernance, trois missions ont été reçu par le STADE C2D dont deux pour le PILOTAGE et une dans le cadre de l'instruction du PAGFI. S'agissant du PILOTAGE, Les principaux points d'attention étaient : la gestion des informations financières, la passation des marchés d'audits, la révision du manuel de procédures du STADE ainsi que celui du Cadre Général du C2D, le Plan d'Action Annuel du STADE-C2D et la communication. Les nouveautés du 3^{ème} C2D ont aussi été évoquées notamment avec la formation des acteurs du C2D, la plateforme de volontariat et les nouveaux projets. Le Programme d'Appui aux Finances Publiques (PAGFI) avec une enveloppe prévisionnelle de 2,6Mds a fait l'objet d'une mission d'instruction dans le but de renforcer le pilotage de la dépense publique dans le nouveau cadre règlementaire.

▪ **État d'approvisionnement des comptes Programmes**

La mise à disposition des fonds au profit des Organismes Payeurs s'est régulièrement poursuivie à la demande des différents programmes. Au 31 décembre 2018, FCFA 55,7 MDS ont été virés du compte BEAC vers différents comptes programmes selon la répartition ci-après.

Tableau 4: Situation des décaissements BEAC par trimestre en 2018

Année 2018	Décaissements 1^{er} C2D	Décaissements 2^e C2D	Décaissements 3^e C2D	Total Décaissements C2D
1 ^{er} trimestre	3 145 667 000	0	19 043 194 313	22 188 861 313
2 ^e trimestre	6 459 170 000	6 474 945 830	0	12 934 115 830
3 ^e trimestre	0	0	15 492 283 000	15 492 283 000
4 ^e trimestre	0	0	5 078 760 549	5 078 760 549
Total 2018	9 604 837 000	6 474 945 830	39 614 237 862	55 694 020 692

Source : STADE-C2D

II-3- COMMUNICATION

Les activités de communication de l'année 2018 ont été essentiellement consacrées à l'organisation de la célébration des 10 ans du C2D en régions, l'appui à la communication du programme ASGIRAP, la conception de la stratégie digitale du C2D et notamment la création de son site Internet, et la production des supports de fin d'année. Pendant la même période, l'Expert Communication a participé à la mission AFD conduite par Mme Marie SENNEQUIER du 31 janvier au 2 février 2018.

CELEBRATION DES 10 ANS DU C2D DANS LES REGIONS

Lancé depuis 2016 par la production et la diffusion des reportages sur les 10 ans de mise en œuvre du C2D dans les 10 régions du Cameroun, l'objectif d'une communication plus poussée sur cette première décennie des réalisations du C2D, prescrite par le COS de février 2016, s'est poursuivi par l'organisation, en décembre 2017, d'une célébration institutionnelle à Yaoundé et, par la suite, celle des "journées portes ouvertes" dans 08 régions au cours du 1^{er} trimestre 2018 et se poursuivra pour couvrir l'ensemble des régions du pays.

Cet évènement, grande première dans le genre communicationnel jusqu'ici, a permis de mieux faire connaître le C2D aussi bien sur son aspect conceptuel que sur ses mécanismes d'intervention et son champ d'application. La pertinence de la coopération innovante France/Cameroun à travers le C2D a été démontrée au regard, entre autres, des résultats atteints, du mode opératoire adopté par les deux parties, de la qualité et la portée des interventions ainsi que leur appréciation par les bénéficiaires.

Au niveau des régions, la mise en lumière des réalisations du C2D à travers ses différents programmes, une sensibilisation des responsables des administrations déconcentrées et décentralisées, qui ont largement apprécié l'initiative, a été effectuée ainsi qu'une mobilisation des populations au niveau local, créant de fait une communion et des synergies non seulement entre les programmes, mais aussi entre les acteurs et bénéficiaires.

Une dizaine de médias ont assuré à chaque fois, la couverture par région, ce qui a généré quelques retours presse intéressants, notamment des reportages sur CRTV radio, Radio Aurore et des papiers dans Cameroon Tribune et Cameroon Business Today.

APPUI À LA COMMUNICATION DU PROGRAMME ASGIRAP

Sur sollicitation du Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agropastorales (ASGIRAP), une mission de l'Expert communication à Garoua du 12 au 18 octobre 2018 a permis la supervision de la production d'un documentaire sur les activités recherche et développement du Programme ASGIRAP dont les principales cibles sont i) les agriculteurs, agro-éleveurs et éleveurs du Nord-Cameroun, ii) les

acteurs du monde rural, la maîtrise d'ouvrage et iii) les Partenaires Techniques et Financiers du Programme. Enfin, le documentaire sera d'une grande utilité aux enseignants et étudiants des écoles d'agriculture, d'élevage et des centres de formation AFOP ; il leur permettra de prendre connaissance des nouvelles techniques agro-écologiques de production et des nouveaux systèmes et ITK de cultures assez productives mis au point par le PASGIRAP dans le cadre de l'agriculture de conservation au Nord-Cameroun.

Les objectifs spécifiques atteints ont été : la supervision de la préparation des tournages ; la finalisation de la conception des plans de tournages ; l'appréciation et la validation du matériel de tournage ; la contribution à la finalisation des guides d'entretiens ; l'organisation de la production du documentaire et ; l'organisation de la participation de la Coordination du Programme ASGIRAP audit documentaire.

CONCEPTION D'UNE STRATEGIE DIGITALE POUR LE C2D

Sur recommandation du CTB, le STADE-C2D a travaillé à la conception d'une stratégie digitale. Le marché du site Internet du C2D a été passé et la construction est quasi achevée. Les tests réalisés se sont avérés concluants. L'actualisation des informations se poursuit et le site sera mis en ligne au premier trimestre 2019. Pour ce qui est de la présence sur les réseaux sociaux, le choix a été porté sur Facebook et Twitter. L'objectif de la présence du C2D sur Facebook et Twitter, au-delà de valoriser les réalisations et d'informer sur les actions, est de construire une communauté autour de la problématique du développement en général et du C2D en particulier. À propos de la page Facebook, les différentes thématiques (développement, éducation, santé, etc.) seront traitées ici avec une tonalité courante pour la compréhension du plus grand nombre. Une promotion publicitaire sera organisée dès le lancement afin de constituer rapidement le socle de la communauté. Pour ce qui est de la modération, les commentaires positifs seront valorisés. Les commentaires négatifs recevront un complément d'infos pour mieux éclairer le rédacteur et l'opinion. Quant à Twitter, son compte sera créé dès la mise en ligne du site Internet et sera associé à une adresse électronique professionnelle du STADE-C2D. Il est prévu que ces deux plateformes soient opérationnelles au premier trimestre 2019.

MISSIONAFD DU VOLET PILOTAGE (31 JANVIER- 2 FEVRIER 2018)

Au cours de cette mission, le rapport d'activités de communication a été présenté 2017. Recommandation a été faite de produire un cahier des charges sous la forme d'une note de cadrage à vocation pluriannuelle rédigée à partir des contributions reçues des membres du CTB, à l'image de celle transmise par l'AFD au cours de la mission. Sur cette base, le plan de communication budgétisé 2018 a été formalisé et soumis au CTB. Enfin, Il a été retenu qu'un point sur la communication sera systématiquement ajouté à l'ordre du jour de chaque CTB afin de pouvoir s'assurer de l'évolution et du respect du Plan de communication annuel.

III-1- SECTEUR DES INFRASTRUCTURES

Les investissements alloués au secteur des infrastructures visent (i) le désenclavement des zones de production, (ii) la fluidité du trafic dans les zones de développement économique, (iii) l'amélioration de la mobilité urbaine et (iv) la contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations urbaines.

Après une exécution satisfaisante des programmes routier et urbain de première génération, les programmes du second C2D en cours d'exécution portent sur la construction du 2^{ème} pont sur le Wouri dans le sous-secteur routier et les programmes drainage pluvial de la ville de Douala et Capitales Régionales dans le sous-secteur urbain.

III-1-1- C2D-Routier : Deuxième pont sur le Wouri

Le projet de conception-réalisation du deuxième pont sur le Wouri, cofinancé par la subvention C2D, le prêt AFD et l'apport du BIP, a pour finalité de désengorger le trafic conduisant dans les régions du Sud-ouest et de l'Ouest, et de fluidifier les échanges commerciaux dans la ville de Douala.

L'année 2018 a été marquée par la mise en service globale des ouvrages du projet de conception-réalisation du deuxième pont sur le Wouri. En effet, au mois de juin 2018, la circulation a été ouverte sur le pont ainsi que certaines voies d'accès. La réception globale de tous les travaux par le Maître d'Ouvrage le 20 décembre 2018 marque la fin d'une durée de 68 mois de réalisation.

La réalisation du projet s'est faite à travers un marché de base cofinancé sur fonds C2D et un marché des aménagements complémentaires.

L'avancement global des travaux est passé de 92% en fin décembre 2017 à 100% au 31 décembre 2018.

L'importance des ouvrages réalisés se traduit par : 82 pieux en béton armé construits dans la partie infrastructure du pont. Dans la partie superstructure, 7 paires de pile et 7 chevêtres, la pose de tabliers routier et ferroviaire de linéaires respectifs de 770 mètres et 760 mètres en béton précontrainte ont été construits.

Sur le plan socio-environnemental, on dénombre plus de 900 emplois directs et indirects, près de 100 familles indemnisées, un taux de sous-

traitance des entreprises camerounaises de 50% dans l'exécution des travaux ainsi qu'un taux de 80% d'utilisation des matériaux présents dans l'espace économique camerounais. Grâce à la mise en services des ouvrages du projet, la mobilité est améliorée dans la ville de Douala et les activités économiques s'intensifient de part et d'autre du pont.

En termes d'acquis professionnels, le pont a la plus longue travée en béton précontraint en Afrique centrale (soit 135 mètres) et l'une des plus longues travées rail en Afrique. La réalisation de cet ouvrage a permis à plusieurs stagiaires (nationaux et étrangers) d'asseoir véritablement les bases théoriques de leurs formations.

Elle a également permis le recyclage du personnel technique du MINTP en travaux d'ouvrages d'art et l'enrichissement de sa banque de données dans le secteur des Ouvrages d'Art.

III-1-2- C2D-URBAIN

III-1-2-1- C2D-Urbain Capitales Régionales 1 (CR1)

La seconde phase du C2D-Urbain, qui bénéficie d'une subvention C2D de FCFA 39,4 Mds, d'un prêt de 42,6 Mds et d'un apport de FCFA 8,2 Mds du Budget d'Investissement Public, vise l'amélioration des conditions de vie des populations des villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua.

Le programme est structuré en deux composantes : (i) Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) qui couvre l'ensemble des investissements en termes d'infrastructures à réaliser dans les villes bénéficiaires, et (ii) l'appui institutionnel et renforcement de capacité dont le but est de relever le niveau des services techniques des Communautés Urbaines de Bafoussam, Bertoua et Garoua à travers la mise en œuvre des contrats de villes.

1- Avancées des activités dans la composante « Programme d'Investissement Prioritaire »

Cette composante est constituée des volets Infrastructures de voirie et de drainage, équipement marchands, services urbains et espaces publics.

1.1- Infrastructures de voirie et de drainage

Au terme de l'année 2018, l'état d'avancement global des marchés des travaux des infrastructures attribués au mois de juillet 2018 est repris dans le tableau ci-après.

Tableau 5 : État d'avancement des travaux d'infrastructures

Villes	Linéaire de route à aménager	Adjudicataires	Montants en FCFA	Avancement global	Taux de consommation des Délais
Bafoussam	20 km	Groupement RAZEL Cameroun/RAZEL - BEC	21 226 526 820	15%	18%
Bertoua	15,57 km	SOGEA SATOM/MAG Sarl	13 558 000 932	3%	10%
Garoua	18,31 km	Groupement RAZEL Cameroun/RAZEL - BEC	18 339 440 158	9%	18%

1.2- Équipements marchands

Les activités de ce volet sont au stade de la réalisation des études de faisabilité par des maîtrises d'œuvre complète. Il s'agit des études pour l'aménagement en équipement marchands de certains lieux publics des villes bénéficiaires qui connaissent d'énormes retards dans leur phase d'exécution et notamment pour la ville de Bertoua dont les études sont toujours au stade d'Avant-Projet Sommaire. Un découpage des marchés par site des travaux a été fait afin d'accélérer leur exécution. Par ailleurs, les études d'impact environnemental et social de ce volet « équipements marchands » ont été bouclées dans les trois villes.

1.3- Travaux de services urbains

La situation des travaux de petits équipements est résumée dans le tableau ci-après :

Tableau 6 : Situation d'exécution des travaux de petits équipements C2D-Capitales Régionales

Réalisation villes	Bafoussam	Bertoua	Garoua
Ouvrages réceptionnés	10 kiosques à eau 10 latrines scolaires	10 latrines scolaires	20 latrines scolaires 20 kiosques à eau 06 toilettes publiques 60 forages équipés de pompes
Ouvrages en cours de réalisation	8 toilettes publiques sont en cours de réalisation (50,54% d'avancement des travaux)	6 toilettes publiques sont en cours de réalisation (98% d'avancement des travaux)	Tout achevé

Les travaux de construction d'un bâtiment R+1 pour abriter les ateliers municipaux de la Communauté Urbaines de Bertoua sont complètement achevés. Les travaux de construction de 100 candélabres à Garoua, 80 à Bafoussam et 60 à Bertoua, lancés en décembre 2017 pour une durée de 09 mois, ont pris du retard. À date, 20% seulement des travaux portant sur la construction des massifs en béton armé et le démarrage de la pose des supports métalliques dans la ville de Garoua sont réalisés.

1.4- Espaces publics

Au cours de l'année, les activités menées dans ce volet portent sur la mise en cohérence des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) pour le recrutement des entreprises pour les travaux d'aménagement des espaces publics. Cette mise en cohérence a nécessité la révision de la consistance des travaux compte tenu des contraintes budgétaires identifiées dans la phase des études de faisabilité.

2- Avancées des activités dans la composante « Appui institutionnelle et renforcement des capacités »

- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

L'AMO a poursuivi ses activités classiques suivant deux axes (i) l'appui aux cellules de Suivi et maîtrise d'ouvrage du programme et (ii) le renforcement des capacités des Communautés Urbaines bénéficiaires du programme.

S'agissant de l'appui aux cellules de Suivi et maîtrise d'ouvrage du programme, les résultats enregistrés ont été : i) l'appui à l'élaboration des contrats des entreprises d'exécution des travaux, ii) l'élaboration des rapports mensuels dans la période sous revue, iii) l'appui au suivi des travaux de construction des services urbains (latrines scolaires, toilettes publiques, kiosques à eau et candélabres solaires), iv) le suivi des études d'équipements marchands, et v) l'appui aux travaux d'inventaires des personnes et biens qui seront impactés par les travaux de voirie et de drainage.

Concernant le renforcement des capacités des Communautés Urbaines bénéficiaires du programme, les activités effectuées par les assistants techniques résidents ont été : l'accompagnement à la maîtrise des effectifs, l'analyse des effectifs par niveau d'adéquation compétence-diplôme/poste occupé, l'amélioration de la transparence dans le paiement des frais dus au permis de bâtir, l'analyse de la santé financière selon la méthode PEFA avec pré-conférence budgétaire, l'élaboration du budget de manière participative, l'analyse des recettes propres et détermination des actions à mener pour l'amélioration par poste de recettes, la diminution des opérations de régularisation de recettes et des dépenses.

- Renforcement des capacités par le PNFMV

Une révision de la convention avec le Programme National à la Formation aux Métiers de Villes (PNFMV) a été faite pour prendre en compte des villes de Bamenda et de Maroua dans le déroulement des formations des acteurs. Il est prévu que le personnel des Cellules locales de Suivi de ces villes reçoive d'abord les trois modules de formations dispensés aux cellules de CR1. La suite des formations se fera conjointement avec les cinq cellules locales de suivi et portera sur la conduite des études et travaux, et la médiation sociale.

III-1-2-2- C2D-Urbain Capitales Régionales 2 (CR2)

Les villes de Bamenda et Maroua ont été choisies pour bénéficier des investissements urbains du 3^{ème} C2D. Pour tenir compte de l'expérience passée, le programme CR2 a été pensé en trois phases à savoir, la phase préparatoire, celle des études et celle des travaux.

La phase préparatoire a été lancée au premier trimestre 2018 suite à la validation de la requête de financement par le CTB-C2D. Les actions menées à ce stade portent sur i) l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la constitution de la liste restreinte des Bureaux d'Études Techniques (BET) devant réaliser la maîtrise d'œuvre complète, ii) la mise en place des cellules locales de suivi à Bamenda et Maroua, iii) la définition du circuit financier et, iv) la mise en place des Comités Locaux de Concertation.

La phase des études a quant à elle été officiellement lancée par la signature le 28 juin 2018 de la convention de financement y afférente pour un montant global de FCFA 19,7 Mds. La phase des travaux débutera dès l'achèvement des études de grandes masses (voiries et équipements marchands).

III-1-2-3- Projet de Drainage Pluvial de Douala

Le projet de drainage pluvial de la ville de Douala s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Gouvernement en matière d'amélioration de l'accès aux infrastructures d'assainissement en zone urbaine. Lancé depuis août 2012, date de signature de sa Convention de financement sur fonds C2D à hauteur de FCFA 11,8 Mds, ce projet a connu d'importants retards dans sa phase de lancement rendant nécessaire la prorogation de la DLUF en juin 2020. Son exécution se fait à travers les trois axes majeurs que sont i) la limitation des inondations, des eaux stagnantes et des zones d'érosion, ii) l'amélioration des conditions de vie des habitants de plusieurs quartiers défavorisés jouxtant les drains, et iii) le renforcement des capacités du personnel de la CUD dans le secteur de l'assainissement. L'état de mise en œuvre au 31 décembre 2018 se présente comme suit par axe d'intervention.

Limitation des inondations, des eaux stagnantes et des zones d'érosion

Pour ce qui concerne l'axe de limitation des inondations, les travaux y afférents ont démarrés en mai 2016 avec deux lots d'aménagement de drains sous le contrôle et la surveillance d'un Bureau d'Étude Technique. La mise en œuvre consiste en : i) la construction de canaux rectangulaires en béton armé et/ou de canaux trapézoïdaux en perrés maçonnés, ii) la construction des dalots, des voies piétonnes et ouvrages particuliers (rampes d'accès et confluence), iv) l'aménagement de voies dessertes de part et d'autre des canaux, et v) la pose des pavés sur près de 25 km sur les voies de berges.

S'agissant du lot 1 dont le linéaire d'exécution retenu est de 18,34 kilomètres, l'avancement des travaux est de 64,79% pour une

consommation de délais de 92,94% et le taux de facturation est de 42,04% hors avance de démarrage.

En ce qui concerne le Lot 2, les travaux sont exécutés à 71,61% pour un taux de consommation de délais de 92,94% et un taux de facturation de 47%.

Par ailleurs, le processus d'indemnisation des riverains présents sur l'emprise des travaux suit son cours conformément au Décret N°2016/6811/PM du 21 décembre 2016 portant expropriation des terrains nécessaires aux travaux du drainage pluvial de la ville de Douala, et ressortant 1426 ayants-droits. Au 31 décembre 2018, 1057 ont été indemnisés pour un montant de 2 877 592 602 FCFA. Au cours de ce processus d'indemnisation, des requêtes ressortent que 700 nouvelles personnes ont été omises dans le Décret du 21 décembre 2016. Au terme de ce processus, 1770 personnes constitueront la liste de personnes effectivement impactées. Les emprises du lot 1 sont toutes libérées tandis que pour le lot 2, la libération est faite à 95%.

Renforcement les capacités de la CUD dans le secteur de l'assainissement

Les activités relatives au renforcement des capacités du personnel de la CUD dans le secteur de l'assainissement portent essentiellement sur la formation du personnel de la CUD dans ledit secteur et l'acquisition de certains matériels de gestion du réseau d'assainissement pluvial. Huit (08) cadres de la CUD et deux (02) enseignants de l'IUT de Douala ont été formés en gestion des eaux pluviales et une antenne GNSS permettant à tous les acteurs du domaine de la ville d'avoir une meilleure connaissance du réseau d'assainissement a été acquise. Les marchés d'acquisition d'engins d'entretien, des formations des conducteurs d'engins, de la réalisation d'une ortho photographie et de l'acquisition du matériel de laboratoire sont en phase de passation.

Information éducation à l'hygiène auprès des populations

Les activités de sensibilisation des populations à l'usage des canaux construits et à l'entretien des drains ont été entreprises. Pour ce faire, il est prévu la fourniture du matériel andragogique afin d'élaborer des catalogues et des modules de formation nécessaires à la formation des cadres et à la sensibilisation de la population de Douala sur l'entretien des drains. Des catalogues et modules attendus sont en cours de production par l'IUT de Strasbourg.

Amélioration des conditions de vie des habitants de plusieurs quartiers défavorisés jouxtant les drains (projet de quartiers)

Concernant le projet de quartiers, il est prévu d'aménager les quartiers jouxtant les drains construits par des ouvrages de mobilité douce (voie piétonnes, éclairage public et des espaces verts). A ce stade, le niveau d'avancement des études techniques en cours pour la faisabilité dudit projet sont estimées à 40%.

III-2-SECTEURS SOCIAUX

III-2-1- C2D Santé et lutte contre le SIDA

Lancé depuis le 11 juin 2007, date de signature de sa convention d'affectation de FCFA 36 Mds, **le programme C2D Santé 1**, initialement conçu pour une durée de cinq (05) ans, a été clôturé en 2017. Nonobstant les difficultés connues dans la mise en œuvre, les différentes activités menées ont permis d'atteindre de nombreux objectifs en matière d'appui organisationnel et gestionnaire des structures institutionnelles du MINSANTE, du renforcement de la politique partenariale avec le secteur privé, de la lutte contre le VIH/SIDA et l'appui au Programme Élargi de Vaccination (PEV). Par ailleurs des appuis ciblés dans les régions du septentrion et du Sud ont permis non seulement la réhabilitation des infrastructures sanitaires d'accueil et la fourniture des médicaments essentiels dans ces régions, mais aussi la poursuite des efforts de réduction de la mortalité maternelle et infantile à travers le projet kits obstétricaux et la fidélisation du personnel santé dans les zones à risque. La mise en œuvre des recommandations de l'audit de clôture menée est en cours.

III-2-2 Programme Conjoint C2D-KFW (C2D Santé-2)

Au 31 décembre 2018, l'exécution du **Programme Conjoint C2D-KFW (C2D Santé-2)** se poursuit à travers le projet de subvention des soins obstétricaux et néonataux, la réhabilitation et l'équipement des Formations Sanitaires (FOSA) et, la mise en place des Fonds Régionaux de Promotion de la Santé (FRPS).

Mise en œuvre du système de subvention des soins obstétricaux et néonataux

Lancées officiellement en 2015, les activités de mise en œuvre du système de subvention des soins obstétricaux et néonataux, à travers le projet chèque santé, se sont poursuivies dans les trois régions du septentrion. Les statistiques enregistrées et validées au terme l'année 2018 font état de 122 590 chèques vendus, 275 045 consultations prénatales réalisées sur la base du Chèque santé sur un total de 345 867 consultations effectuées au sein des FOSA, et 86 193 accouchements effectués avec Chèque contre un nombre d'accouchements total de 120 269 dans les FOSA. Elles traduisent un réel engouement des populations bénéficiaires et les résultats enregistrés montrent une baisse des taux de mortalité maternelle et néo natale intra hospitalières en faveur des femmes détentrices du chèque santé.

Bien que des plans d'amélioration de la qualité des soins aient été mis en œuvre dans les FOSA ciblées, plusieurs insuffisances restent à corriger pour permettre non seulement la survie du projet, mais aussi l'amélioration de ses performances. On relève notamment que :

- Les possibilités d'extension et d'accréditation de nouvelles FOSA sont très limitées du fait du non-respect des prérequis (disponibilité du personnel qualifié, des infrastructures, des équipements hospitaliers, des médicaments...);
- Le paiement à temps des factures des prestations des FOSA est de plus en plus difficile en raison de l'augmentation du volume des activités et du mauvais montage des dossiers de paiements.

Le MINSANTE a été alerté sur l'urgence de cette situation en vue d'éviter une interruption des activités qui ruinerait les efforts entrepris jusqu'ici pour réduire la mortalité maternelle et infantile dans le septentrion.

Au regard de l'importance de ce projet dont l'Opérateur (CIDR) est arrivé en fin de mandat en mai 2018, sa pérennisation est désormais assurée, avec l'accompagnement du même opérateur, par les Fonds Régionaux de Promotion de la Santé (FRPS) dont le processus de mise en place a été bouclé à Maroua en novembre 2017.

Réhabilitations et Équipements des Formations Sanitaires (FOSA)

Le processus de réhabilitation et d'équipement des Formations Sanitaires, lancé en 2016, compte désormais des premiers chantiers achevés et réceptionnés. Les 32 contrats déjà signés dans le volet infrastructures portent sur 40 formations sanitaires dans l'Extrême-nord, 21 dans le Nord, 09 dans l'Adamaoua et 05 dans le Sud. Sur les 75 FOSA concernées par les réhabilitations, les travaux sont achevés dans 27, soit un taux d'achèvement de 36%.

Pour ce qui concerne la construction des forages, 42 forages sur les 48 prévus ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 88%.

Le constat relevé par les acteurs indique que certaines entreprises adjudicataires des travaux n'ont pas la capacité financière et organisationnelle nécessaires pour pouvoir se déployer dans plusieurs sites à la fois. Des problèmes de surveillance et contrôle se sont par ailleurs accentués à cause des absences répétées des BET en charge des maîtrises d'œuvre.

Bien que la date limite d'utilisation des fonds ait été repoussée au 31 décembre 2020 par voie d'avenant, de nombreux problèmes restent à

résoudre pour prétendre à une célérité des travaux. Les plus importants sont i) la gestion complexe du déplacement temporaire du matériel hospitalier des bâtiments devant faire l'objet des travaux, ii) la rareté de certains matériaux de construction dans les locaux des sites des travaux (bois, ciment et gravier), iii) le défaut de cohésion dans les allotissements de marchés attribués : les sites de travaux de même lot sont assez distants des uns des autres, et iv) l'enclavement de certains sites de travaux.

Mise en place des Fonds Régionaux pour la Promotion de la Santé (FRPS).

Après la mise en place des **Fonds Régionaux de Promotion de la Santé (FRPS)**, le processus de leur réhabilitation et de leur équipement se poursuit.

Au 31 décembre 2018, les marchés d'équipements de FRPS ont été passés et trois des sept FOSA concernées ont déjà reçu leurs équipements (CE, ES et NO). Des évolutions favorables sont constatées dans la mise en place et le renforcement des capacités des FRPS. Le manuel de procédures type des FRPS a été finalisé et adopté par 2 FRPS (Est et Adamaoua). Une convention type FRPS-CENAME-MINSANTE, visant à clarifier les procédures de gestion et de suivi des médicaments acquis sur financement du Programme Conjoint, a été élaborée et soumise à la non-objection des partenaires.

Pilotage du Programme Conjoint

En matière de gestion, et après avoir procédé à l'harmonisation et la restructuration du budget du Programme Conjoint (PC), le PTAB 2019-2020 est en cours de finalisation à l'Unité du programme avant d'être envoyé à l'AFD pour obtention de l'ANO. Pour faire efficacement face aux manquements constatés en matière d'enregistrement des écritures comptables et financières du programme, et après la démission du comptable de l'UC, un nouveau comptable a été recruté ainsi qu'un auditeur interne. Par ailleurs, les échanges sur le Manuel de Procédures du PC se poursuivent avec l'AFD.

Pour ce qui concerne les audits comptables et financiers attendus, les rapports définitifs portant sur les exercices 2015 et 2016 ont été réceptionnés. Quant à l'exercice 2017, une notification a été faite au cabinet adjudicataire des prestations. La procédure de recrutement d'un cabinet d'audit pour les exercices 2018-2020 a été lancée par Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en décembre 2018.

III-2-2- C2D EDUCATION

Le programme C2D-Education de 1^{ère} génération du C2D s'articule autour de deux tranches dont les conventions de la 1^{ère} et 2^{ème} tranche ont été signées respectivement en juin 2007 et février 2009.

Convention première tranche CCM 1159 01 P

La 1^{ère} tranche, d'une enveloppe de FCFA 26,24 Mds, dont la mise en œuvre technique des activités est achevée, a porté sur deux composantes : (i) l'appui à la politique de contractualisation des enseignants des écoles primaires publiques, et (ii) le renforcement des capacités de pilotage et de gestion du secteur de l'éducation de base. La composante 1 a permis de contribuer à la contractualisation de 37200 instituteurs des écoles primaires publiques du Cameroun. La politique de contractualisation ainsi appliquée a permis de stabiliser et de remobiliser le corps des maîtres du primaire et d'accroître le nombre d'enseignants au rythme de la progression des effectifs d'élèves. La composante 2 dont le but était d'améliorer la qualité des enseignements et la gestion du système éducatif a permis, entre autres, la fourniture de 13000 kits pédagogiques dans les écoles primaires.

Convention deuxième tranche CCM 3017 01 J

La 2^{ème} tranche d'un montant global de FCFA 32,8 Mds de FCFA, est en cours de mise en œuvre. La Date Limite d'Utilisation des Fonds (DLUF) a été prorogée trois fois et est désormais fixée au 31 décembre 2020. Cette tranche porte sur trois composantes à savoir : i) l'offre scolaire représentant 88% de l'enveloppe allouée à ladite tranche, (ii) le renforcement institutionnel par l'organisation et la gestion de certaines structures du MINEDUB, et (iii) l'appui à l'enseignement privé.

S'agissant de la composante **offre scolaire**, elle cible les constructions scolaires dans les Zones d'Éducation Prioritaire (ZEP) à travers la construction des ouvrages scolaires (1591 salles de classe neuves à construire, ainsi que 138 blocs de direction, 331 blocs latrines, 11 clôtures ; 671 salles de classe et 114 points d'eau à réhabiliter, dans les régions de l'Extrême -Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, Douala, Yaoundé et environs).

Compte tenu des contraintes opérationnelles de cette composante, un comité ad hoc a été mis sur pied par le Maître d'Ouvrage (MO) pour trouver des solutions opérationnelles aux problèmes rencontrés. De nouvelles orientations issues dudit Comité et retenues conjointement par le MO et l'AFD, ont permis de restructurer les constructions scolaires selon les quatre phases suivantes :

- i) Phase 1 : lancée en 2013 et clôturée en 2016 ayant pour objectif de construire 522 salles de classe et d'en réhabiliter 301 ;

- ii) Phase 2 : lancée en 2016 pour construire 671 salles de classes et en réhabiliter 262 ;
- iii) Phase 3 : faire construire par le Génie Militaire 121 salles de classe et 16 forages dans les zones d'insécurité de la région de l'Extrême Nord ;
- iv) Phase 4 : construire/réhabiliter les ouvrages scolaires issus des marchés clôturés ou infructueux des phases 1 et 2 (301 salles de classe neuves, 86 salles de classe à réhabiliter, 33 blocs de direction, 88 blocs latrines, 02 clôtures).

La situation de mise en œuvre de cette composante au terme de l'année 2018 se présente comme suit :

- 695 salles de classe construites, 340 salles de classe réhabilitées, 51 blocs de direction construits, 138 blocs latrines construits et 03 clôtures également construites dans les phases 1 et 2 ;
- Un accord de collaboration signé entre le MINEDUB et le Génie Militaire en avril 2018 et un accord opérationnel en cours de signature ;
- Les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) des marchés de la phase 4 en cours de finalisation auprès des commissions de passation de marchés au niveau déconcentré.

Les statistiques en termes d'équipements scolaires fournis dans les salles de classe mises en service sont : 20 350/54 296 tables bancs, 545/1559 chaises pour maître, 545/1559 tables pour maître, 338/1063 chaises de réunion, et la construction de 70/94 forages. S'agissant des maîtrises d'œuvre privées qui assurent la surveillance et le contrôle des chantiers et des fournitures des équipements, sur les 25 contrats signés avec les BET, 12 sont en cours d'exécution, 7 contrats sont arrivés à terme, 01 contrat a été résilié et 01 BET est démissionnaire.

Le taux d'exécution financière de la composante offre scolaire est de 47,15%.

En ce qui concerne la composante **renforcement institutionnel par l'organisation et la gestion de certaines structures du MINEDUB**, la principale activité effectuée en 2018 a été la réalisation et la réception des rapports d'audits des exercices 2013 et 2014 et l'élaboration des TDR du marché de recrutement d'un auditeur pour les exercices 2015 et 2016. Les réalisations obtenues antérieurement à l'année 2018 sont : (i) la fourniture des équipements et logiciels informatiques pour la confection des cartes scolaires à toutes les délégations départementales du MINEDUB, et (ii) l'élaboration du schéma directeur informatique du MINEDUB. Les principales activités restantes dans cette composante sont consignées dans la programmation budgétaire 2019-2020.

Quant à la composante **appui à l'enseignement privé** dont l'objectif était d'apurer les arriérés de subventions de l'état envers les établissements d'enseignement maternel et primaire privé du secteur confessionnel (réseaux catholiques, protestants et islamiques), l'exécution physico-financière est quasi achevée (98,2%). De nouvelles sources de financement sont recherchées par le Maître d'Ouvrage pour la généralisation de la contractualisation avec le secteur privé non lucratif.

III-3- SECTEUR RURAL ET TRANSVERSAL

III-3-1-SECTEUR RURAL

L'année 2018 a été caractérisée par le lancement des activités de la 3^{ème} génération des programmes ACEFA et AFOP dont les signatures des Conventions d'Affectation ont été effectuées en 2017, la relance des activités du programme ASGIRAP par ses différents opérateurs et le bouclage des activités du programme AMO2 parallèlement à ses travaux de préparation d'AMO3.

III-3-1-1- C2D- ASGIRAP

Dans le cadre du C2D de 2^{ème} génération, le Programme ASGIRAP a été conçu pour répondre aux problèmes de dégradation continue des terres et des pâturages, de changement climatique et, d'accroissement des conflits fonciers et agropastoraux dans les trois régions du septentrion. Après trois années de mise en œuvre ayant permis le lancement des activités dans quatre (04) communes tests au cours de la phase pilote, le Programme ASGIRAP a connu la poursuite de l'extension de ses activités dans seize (16) nouvelles communes éligibles. Au cours de l'année 2018, ses activités portant essentiellement sur les appuis aux instances de concertation et aux systèmes d'exploitation cotonniers et non cotonniers se sont poursuivies.

Composante 1 : Appui aux instances de concertation.

En matière d'appui aux instances de concertations, l'opérationnalisation des instances de concertation dans la zone d'intervention du programme (20 communes et 200 villages) a permis de fédérer au sein d'une même plateforme les agriculteurs, éleveurs et transhumants, permettant de s'accorder sur la production des cartes d'occupation des sols, des plans d'aménagements et de ressources dans les villages ainsi que sur les règles consensuelles d'accès et de gestion des ressources pastorales en vue de limiter les conflits agropastoraux. La validation administrative de ces outils leur confèrera une authenticité et une légalité en vue de leur application.

Composante 2 : Appui aux systèmes d'exploitation à base de coton

En ce qui concerne l'appui aux systèmes de production à base de coton, les besoins des producteurs ont été recensés sur la base des diagnostics réalisés. Ceci a permis d'accompagner les populations à la réalisation de

plus de 5600 ha d'aménagement antiérosif, 362 infrastructures hydrauliques (biefs) et le déploiement des techniques agro écologiques (5000 ha de SCV, 225 ha de jachères améliorées et 380 ha d'association de cultures, 132 511 recrues ligneux préservés, et près de 187 500 arbres plantés dont environ 10 000 fruitiers). 177 charrettes et 842 kits ont également été subventionnés au profit des producteurs.

Ces réalisations globalement satisfaisantes, sont en deçà des prévisions en ce qui concerne la distribution des plants et des kits et matériels de transport.

Composante 3 : Appui aux systèmes d'exploitation de la zone non cotonnière

Pour ce qui est du système de production vivrier (non cotonnier), les réalisations physiques portent sur la préservation de 33 870 recrues ligneux et la plantation de 71 500 arbres forestiers.

Par ailleurs, 106 Groupements ont été créés et 29 redynamisés. Les activités de Recherche & Développement se sont par ailleurs poursuivies dans 19 villages.

La mise en œuvre des activités d'appui conseil connaît des retards en raison de la différence d'approches de sélection des projets entre l'opérateur ACEFA et le programme ASGIRAP.

Suite à des concertations menées à cet effet, il est attendu l'adoption d'un mode opératoire consensuel respectant l'approche prévue dans le document du programme ASGIRAP et donnant plein pouvoir aux seuls Comités Communaux et Villageois de Concertation (CCC et CVC) de valider les projets des bénéficiaires soumis aux appuis de la composante 3 du programme ASGIRAP.

Composante 4 : Coordination et gestion

S'agissant enfin du volet **Coordination**, il a été marqué par une multitude d'activités de gestion, de formation et d'accompagnement portant principalement sur :

- Le suivi de la passation des marchés ;
- Le suivi des activités de terrain ;
- La formation du personnel ;
- Les voyages d'échanges ;
- Les activités de communication et ;
- La mobilisation de l'expertise internationale.

III.3.1.2- C2D- ACEFA

Après la signature en juillet 2017 de la Convention d'Affectation d'ACEFA III, le programme s'est attelé à la levée des conditions suspensives au 1^{er} décaissement. Il a parallèlement poursuivi, dans le cadre d'ACEFA II dont la DLUF a été repoussée au 31/12/2020, les activités d'accompagnement des Organisations de Producteurs (OP) à travers le conseil technico-économique et le financement des projets d'investissement sur l'ensemble des 58 Départements du Cameroun.

Composante 1 : Consolidation et Amélioration du Conseil Agropastoral

Les activités de consolidation et d'amélioration du conseil agropastoral sont restées focalisées sur i) la formation des Conseillers, ii) le conseil collectif aux OP, iii) le conseil individuel aux Exploitations Familiales Agropastorales (EFA).

Formation des conseillers

Dans le cadre du renforcement des capacités des Conseillers, 08 sessions de formation par les experts internationaux ont été organisées en 2018. Ces sessions ont permis de former i) 33 conseillers référents sélectionnés pour prendre la relève de la formation dispensée par l'experte internationale, ii) 23 Responsables du conseil et de l'analyse économiques au niveau régional, iii) 20 CTD/RCTE en management et, iv) 20 conseillers en gestion des OP.

Conseil collectif aux OP

Le Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil agropastoral (PCP-ACEFA) est opérationnel sur l'ensemble des 58 départements du Cameroun avec un effectif de près de 2200 personnels de terrain (conseillers et cadres des cellules techniques départementales). Il est resté orienté vers l'information et la sensibilisation des producteurs sur le mode d'intervention du Programme, la caractérisation, le diagnostic et l'élaboration des plans de développement et plans d'actions des différents Groupements.

Sur un objectif de 17 000 GP et de 300 OPA, 10 350 GP et 253 OPA ont été suivis, soit des taux de réalisation de 61% et de 84% respectivement. Le nombre de producteurs bénéficiaires de l'accompagnement du programme au sein desdits OP est estimé à 120 283 dont 57 268 femmes.

Conseil individuel aux EFA (Observatoire)

Dans le cadre du conseil de gestion individuel aux Exploitations Familiales Agropastorales (EFA), 2 521 résultats ont été produits en 2018 sur 3 000 attendus, soit 84% contre 2 734 sur les 3142 attendus en 2017 (87%).

Composante 2 : Financement des projets des Organisations de Producteurs (OP)

Les activités de financement des Organisations des Producteurs (OP) se sont poursuivies au cours de l'année dans l'ensemble des régions du pays à travers des appuis substantiels aux Groupements de Producteurs (GP) et aux Organisations Professionnelles Agropastorales (OPA).

Pour ce qui concerne les Groupements de Producteurs (GP), 726 nouveaux projets pour un montant total de FCFA 2,97 Mds ont été financés. Le cumul des projets ainsi financés par ACFAII au terme de l'année 2018 a ainsi été porté à 2454 et celui des montants octroyés à FCFA 9,61 Mds contre 1727 et FCFA 6,6 Mds respectivement en fin 2017. La situation cumulée des interventions par domaine est reprise ci-après.

Tableau 7 : Tableau : Situation des appuis financiers aux GP (ACEFA)

Domaine	Enregistrés	Acceptés	Montant octroyé	%
Agriculture	2324	1672	5 687 615 769	59%
Elevage	1030	725	3 638 387 438	38%
Pêche/pisciculture	77	57	285 522 697	3%
Ensemble	3431	2454	9 611 525 904	100%

Pour ce qui concerne les Organisations Professionnelles Agropastorales (OPA), Les sessions tenues ont permis de retenir 19 nouveaux projets pour un montant total de FCFA 408 Mls. Le cumul des projets ainsi financés par ACFAII au terme de l'année 2018 a ainsi été porté à 47 et celui des montants octroyés à FCFA 930 Mls contre 27 et FCFA 501 Mls respectivement en fin 2017.

Tableau 8: situation des appuis financiers aux OPA (ACEFA)

Domaine	Enregistrés	Acceptés	Montant octroyé	%
Agriculture	66	38	733 342 493	79%
Elevage	16	9	196 537 119	21%
Pêche/pisciculture	0	0	0	0%
Ensemble	82	47	929 879 612	100%

Composante 3 : Appui à la professionnalisation

L'Appui à la professionnalisation agropastorale assurée par la Plateforme Nationale des Organisations de Producteurs Agro-sylvo-pastorales du Cameroun (PLANOPAC) et le Centre Régional de la Professionnalisation Agropastorales (CRPA) de Garoua s'est poursuivi avec la mise en œuvre des activités relevant des trois dernières conventions de financement signées et relatives au fonctionnement, à l'assistance technique et au plan de formation.

La PLANOPAC et ses représentations régionales (bureaux régionaux) bénéficient d'un appui financier chaque année du Programme ACEFA pour son budget de fonctionnement. Cet appui est apporté à travers une convention de subvention signée entre le Coordonnateur National du Programme et le Président National de la PLANOPAC.

Le Programme ACEFA subventionne par ailleurs les missions d'une Assistance technique ponctuelle de la Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime (CA17) de la France auprès de la PLANOPAC. L'appui apporté par CA17 a pour objectif d'aider la PLANOPAC sur la définition de sa stratégie et son plan d'action sur la mise en œuvre des actions de redynamisation à l'échelon des départements et des arrondissements.

Pour ce qui concerne le renforcement du CRPA de Garoua, il a continué de bénéficier d'un appui du programme pour son fonctionnement, l'assistance technique ponctuelle de la Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime et la subvention de formation des Organisations de Producteurs.

Composante 4 : Coordination et Gestion

Les activités de coordination et de gestion du programme se sont poursuivies à travers i) la tenue de 15 ateliers de bilan 2017 et de programmation 2018 avec les cadres régionaux ainsi que celle de la 2^{ème} session du Comité de Pilotage du PCP en avril 2018, ii) la formation des instructeurs des projets, iii) la finalisation du montage du mini documentaire télévisé sur les résultats du programme, iv) les cérémonies de remise de chèques dans les 10 régions. La réflexion sur la mise en œuvre du PCP s'est également poursuivie avec i) la réalisation d'une mission des cadres nationaux à Agen (France) sur le système d'information, ii) la finalisation de la description de l'offre de service du conseil et, iii) la participation à un voyage d'étude.

Dans le cadre du développement des synergies avec les autres programmes intervenant dans le secteur rural, la convention de partenariat a été renouvelée avec le projet PIDMA. Par ailleurs, des points de collaboration avec les programmes PRODEL et PMEAA ont été identifiés.

III-3-1-3-C2D- AFOP

Au cours de l'année 2018, et suite à la levée des conditions suspensives au 2^{ème} décaissement, l'accélération des activités du Programme de Consolidation et de Pérennisation AFOP a été assurée.

Consolidation/perfectionnement du dispositif rénové de formation et d'insertion

Le processus de consolidation des acquis enclenché en 2017 s'est poursuivi avec la mise en place des conseils de gestion des 96 Centres de formation et des 26 Ecoles sous rénovation selon la nouvelle organisation. La viabilisation de 20 nouveaux Centres de formation de 4^{ème} génération est en cours, de même que le renouvellement des équipements des anciennes structures de formation.

La formation initiale des jeunes s'est également poursuivie. Elle ressort au cours de l'année 2018 que, 3 111 Exploitants Agricoles (EA), dont 35% de femmes, sont en cours de formation dans différents Centres agréés. 235 Maîtres Pêcheurs (MP) et 3 379 Jeunes post secondaires sont également en cours de formation.

L'installation et l'accompagnement des jeunes se sont poursuivis avec l'insertion de 792 jeunes formés au cours de l'année 2018. Le nombre de jeunes installés a ainsi été porté au terme de l'année à 3015 Exploitants Agricoles (EA), 52 Entrepreneurs Agro-pastoraux (EAP) et 57 Maîtres Pêcheurs (MP).

Pérennisation du dispositif rénové

Les enjeux de cette composante consistent à recycler/former les acteurs en charge du pilotage et de l'animation du dispositif rénové, de mettre en œuvre le master II IFDR en partenariat avec la FASA de Dschang et de formaliser les partenariats entre les promoteurs des structures de formation et les ministères de tutelle (MINADER, MINEPIA).

Le recyclage des Moniteurs de Centres est en cours ainsi que la formation des Directeurs et Moniteurs stagiaires. Ces formations vont être suivies par celles des Formateurs et des Inspecteurs à travers une convention appropriée. La signature d'une convention MINADER/MINEPIA/FASA de Dschang est imminente, suite à l'élaboration, en cours de finalisation, d'un plan d'actions de relance. Le programme a été actualisé et les modèles pédagogique, organisationnel et économique élaborés. De même, le projet de convention pour la formalisation des partenariats entre les promoteurs des structures de formation et les deux ministères de tutelle a été finalisé.

Coordination, gestion et suivi du programme

La Cellule Centrale de Coordination du programme a travaillé à améliorer la lisibilité et la visibilité des réalisations du programme à travers les

actions de communication sur les actions phares telles que le lancement du PCP AFOP, la signature d'un accord-cadre entre la France et le Cameroun, la célébration du 3000ème jeune inséré, l'actualisation du site-web. Par ailleurs, l'élaboration du dispositif de suivi-évaluation du PCP AFOP a été effectuée et le système est opérationnel. Les missions de suivi de toutes les structures de formation ont été effectuées et l'audit 2017 bouclé. Le rapport de clôture d'AFOP 1 est disponible.

III-3-1-4-C2D- AMO

Le programme AMO, qui a pour objectif global de contribuer au renforcement des performances des administrations du secteur rural dans leurs missions d'appui et d'accompagnement pour le développement rapide et durable de la production agropastorale et halieutique, est arrivé à la fin de sa 2^{ème} phase. Pour lui permettre de clôturer ses activités, la DLUF a été repoussée au 30 juin 2019. Au cours de l'année 2018, le bouclage de ses activités s'est traduit par la tenue régulière des concertations, l'appui à la définition concertée des politiques harmonisées de soutien à la production et le développement des dispositifs de statistiques agropastorales.

Composante 1 : Appui à l'élaboration concertée des politiques publiques de soutien à la production

Les concertations et le dialogue entre l'État et les Organisations de Producteurs (OP), à travers le Cadre National de Concertation, 06 sessions des Cadres Régionaux de Concertation et les Cadres d'Échanges entre les Acteurs de Développement, se sont poursuivis. Ils ont permis, entre autres, de mieux orienter les politiques publiques de soutien à la production élaborées dans les domaines clés que sont i) l'hydraulique agricole, ii) les semences agricoles, iii) le suivi sanitaire et vétérinaire, iv) le conseil et la vulgarisation agricole, v) la formation/insertion aux métiers agricoles et halieutiques, vi) la gestion des ressources halieutiques et subvention/soutien aux activités de production.

En guise d'apports significatifs desdites concertations, on relève par ailleurs :

- La reprise du processus d'immatriculation des GIC, longtemps suspendu en raison des besoins de clarification, d'adéquation et d'arrimage des textes de l'Acte Uniforme OHADA avec la loi sur les COOP/GIC ;
- L'examen des pistes de solutions sur le financement de l'agriculture et de l'élevage ;
- L'examen de la situation de l'insécurité dans les régions septentrionales sur la production.

Composante 2 : Amélioration des performances des administrations

Les travaux d'amélioration et de rénovation du dispositif de la chaîne PPBS sont achevés et la présentation des outils rénovés ainsi que celle du "Guide méthodologique" ont été effectuées.

Pour les deux ministères de tutelle (MINEPIA, MINADER), les documents présentant les outils rénovés ont été présentés et les ateliers de renforcement des capacités sur lesdits outils organisés. Les FTC relatives à cette importante activité sont en cours de mise en œuvre.

Pour ce qui concerne l'amélioration des performances des structures transversales, les activités avec la DAG/MINEPIA, liées au dispositif rénové de la chaîne PPBS ainsi que celles avec la DRH du MINADER, se poursuivent. Un atelier d'imprégnation a par ailleurs été organisé au bénéfice des nouvelles recrues du MINADER.

Quant au renforcement des capacités organisationnelles et managériales des services déconcentrés, les diagnostics et actualisations des PRAS sont bouclés dans les 20 délégations régionales du MINEPIA et du MINADER. Les activités des FTC de mise en œuvre partielle sont en cours de bouclage.

Composante 3 : Développement des dispositifs de statistiques"

Dans le cadre du développement des dispositifs de statistiques, un "Guide méthodologique" a été élaboré et vulgarisé en vue de l'harmonisation des méthodes d'enquêtes statistiques. Des ateliers d'imprégnation aux outils méthodologiques de collecte des données conjoncturelles sur l'élevage ont été organisés au bénéfice des Centres Zootechniques et Vétérinaires (CZV) dans toutes les régions. Par ailleurs, des appuis à la DESA et à la DEPCS se poursuivent dans le cadre de la contribution du programme AMO au suivi de la réalisation du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE). Les résultats tirés de ce RGAE constitueront un cadre d'application des nouvelles méthodes de collecte des données agropastorales, avec un accent sur la déconcentration des dispositifs en réponse à la décentralisation.

Composante 3 : Suivi et coordination

Malgré l'incertitude qui continue de planer sur l'éligibilité du programme AMO au 3^{ème} C2D, le suivi et la coordination des activités pendantes se sont poursuivis. L'audit 2017 est en cours d'exécution et le lancement de celui de 2018 ainsi que l'évaluation externe finale d'AMO2 sont en cours. Une inscription budgétaire a été effectuée au MINADER pour l'exercice 2019 sur la base du document du PCP-AMO, rédigé en cohérence avec les orientations définies dans le cadre des financements du 3^{ème} C2D transmis par le MINEPAT à l'AFD. L'accompagnement des dernières activités à mener portera sur i) l'évaluation externe finale, ii) les audits budgétaires et comptables de l'exercice 2018 et du 1^{er} trimestre 2019 et iii) le rapport général d'achèvement.

III-3-2- SECTEURS TRANSVERSAUX

III-3-2-1- Programme National De Développement Participatif (PNDP)

Le PNDP est une réponse du Gouvernement au phénomène de pauvreté identifié en zone rurale au Cameroun. Il permet de doter le monde rural des moyens lui permettant d'asseoir un développement participatif, stimulé par des ressources et des initiatives locales. Bien qu'ayant la Banque Mondiale comme Chef de file des bailleurs de fonds, le programme a pu bénéficier de l'appui financier des C2D I, II et III. Il s'articule depuis sa restructuration, autour de deux axes d'intervention. Dans le premier axe qui porte sur l'appui au développement local, le programme, à travers l'action des communes, s'investit notamment pour : i) l'amélioration des revenus ruraux (PNDP agropastoral), ii) l'élargissement de l'accès aux services sociaux de base, iii) l'insertion socio-économique des minorités et groupes vulnérables (pygmées et exploitation intensive des forêts, problème anglophone, approche genre) et la réduction des effets liés aux changements climatiques. Le second axe d'intervention du programme porte sur l'appui à la politique de décentralisation définie par le Gouvernement en veillant à doter les collectivités territoriales d'une gestion responsable des ressources et des initiatives de développement.

Au cours de l'exercice 2018, la mise en œuvre du programme a connu une évolution régulière de ses activités.

Dans la composante "**Appui au Développement Local**", des conventions de première tranche destinées au financement de la planification locale et aux activités connexes ont été signées avec toutes les communes et les activités y relatives sont en cours. L'actualisation des PCD dans les communes intègre désormais les changements annoncés sur la nécessité de concentration des financements et de promotion de l'intercommunalité, ainsi que sur le besoin d'adaptation aux migrations conjoncturelles dans les zones d'insécurité de premier ordre. Pour ce qui est de la prise en charge des agents communaux recrutés, on s'oriente désormais vers un mécanisme de leur contractualisation par le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local créé en mars 2018.

Elle a également fait l'objet en 2018, de la signature avec les communes, des conventions de deuxième tranche destinées au financement des microprojets classiques. Cette première vague de microprojets permettra d'élargir davantage l'accès aux services sociaux de base, conformément aux objectifs du millénaire pour le développement durable d'une part, et en raison de l'afflux migratoire observé dans certaines zones frontalières

d'autre part. Pour toucher un plus grand nombre de communautés et d'individus à la base, le plan d'actions validé pour les projets à mettre en œuvre s'appuie parallèlement sur l'approche HIMO dont la phase pilote a été financée sur fonds C2D.

Dans la région de l'Extrême-Nord, où la phase pilote de l'opération HIMO avait été lancée, les six (06) projets financés dans les secteurs du transport et de l'approvisionnement en eau ont été achevés et réceptionnés. Le processus d'insertion des 1 089 jeunes bénéficiaires recrutés pour la première phase des travaux s'est poursuivi. L'opération connaît une extension dans vingt nouvelles communes éligibles dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est, avec l'appui financier reçu du Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne.

La signature des conventions de troisième tranche liées au financement de quelques opérations a également été effectuée. Elle cible cinq (05) projets HIMO en cours d'exécution dans le Nord et cinq (05) projets pilotes REDD+ en phase de démarrage dans les régions de l'Adamaoua, du Nord, de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Centre.

Pour l'opération de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts ou projet REDD+, elle a pour objectif de contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ pilotée par le Ministère en charge de l'environnement (MINEPDED) et d'enrayer efficacement les tendances observées de déforestation et/ou de dégradation forestière. Cette activité spécifique dont le coût est estimé à FCFA 1,9 Md a été financée sur ressources C2D et couvre les cinq (05) zones agroécologiques du Cameroun. La mise en œuvre des cinq (05) projets pilotes retenus a été effective en 2018, avec la première vague de groupements de communes. Des actions de pérennisation sur financement propre des communes ou avec d'autres partenaires sont en cours.

Dans la composante "**Appui aux communes dans le cadre de la Décentralisation**", après une première phase d'accompagnement qui a permis aux communes de mettre en place un cadre de gestion participatif, d'avoir une maîtrise de la fiscalité locale et de financer les infrastructures sociales de base, le programme s'est appesanti, dans une seconde phase, sur la mise en œuvre des investissements collectifs marchands (générateurs de ressources pour les communes) et sur la promotion de l'intercommunalité. Il envisage de s'orienter au cours de la troisième phase, vers la réalisation des projets intégrés et le renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale, afin d'améliorer l'efficacité de l'aide et la stratégie gouvernementale de réduction de la pauvreté bâtie autour des

collectivités territoriales. Le transfert de compétences à ces collectivités a également été annoncé. Le Ministère des Travaux Publics a d'ores et déjà envisagé l'élargissement des pouvoirs des élus locaux dans le cadre des projets d'infrastructures routières.

Conformément à l'objectif de développement de sa deuxième phase, le programme poursuit l'activité initiée sur l'harmonisation de la gestion comptable, grâce au logiciel SIM_BA. La mise en œuvre du plan de formation validé du personnel des communes a déjà démarré, tout comme le processus d'appropriation du Progiciel d'Aide au Développement Participatif (Pro-ADP) qui se révèle comme un outil d'amélioration des dépenses d'investissement public effectuées par les collectivités. À la suite de cette formation qui devrait être cyclique, le programme entend s'orienter vers le renforcement d'autres capacités.

Dans le cadre de "**Coordination**", l'année a été marquée par la mise en place du Comité National de Sélection du Guichet Performance, ainsi que des Équipes Techniques Régionales dédiées à ce guichet. Les équipements acquis se mettent progressivement en place dans les huit (08) radios à construire/réhabiliter et les démarches initiées avec les autorités administratives des localités concernées avancent normalement.

III-3-2-2 C2D-PSFE

La deuxième tranche du Programme Sectoriel Forêt et Environnement (PSFE), mise en œuvre sous l'approche projet, a pour finalité la gestion durable des forêts de production, de la filière de transformation des bois et de la mise en œuvre d'une stratégie REDD+ pour une contribution accrue du secteur au développement et à la lutte contre la pauvreté. Pour atteindre cet objectif, il s'agit d'assurer, entre autres, le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs du secteur forestier, en particulier les deux ministères techniques (MINFOF et MINEPDED), les universités impliquées dans la foresterie, le secteur privé (entreprises forestières bureaux d'études), les communes forestières et la société civile (ONG et Associations). Au terme de l'année 2018, le bilan des activités est repris ci-après.

Composante I : Aménagement des forêts de production du DFP

Pendant l'année 2018, les 22 activités planifiées pour cette composante ont connu un taux de réalisation technique de 65%. Elles étaient focalisées sur l'amélioration des inventaires forestiers, le renforcement des capacités du personnel de l'administration forestière et l'amélioration de la cartographie des concessions forestières et de forêts communales.

L'amélioration des inventaires forestiers s'est faite à travers l'élaboration et les tests de terrain des procédures de vérification/validation des inventaires d'aménagement intégrant les spécificités de biodiversité et des procédures de vérification/validation des inventaires d'exploitation avec géoréférencement des tiges.

Le personnel des Délégations Régionales des Forêts et de la Faune du Centre, de l'Est, du Littoral, du Sud et du Sud-Ouest a vu ses capacités renforcées en suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement à travers 5 sessions de formation à la maîtrise de l'utilisation de la grille de suivi-évaluation de la mise en œuvre des plans d'aménagement et son manuel de procédures rendus exécutoires en septembre 2015.

L'amélioration de la cartographie forestière s'est faite à travers la formation des acteurs de l'aménagement forestier au Cameroun (administration forestière, institutions de formation forestière, entreprises forestières, bureaux d'études, communes forestières et société civile) à l'interprétation de l'imagerie satellitaire.

Composante II. Facilitation de la création et de la Mise en place d'un Observatoire des Forêts de la Faune et des Produits Forestiers

Les 09 activités planifiées pour cette composante en 2018 ont connu un taux de réalisation technique de 70%. Elles portaient sur la mobilisation de l'expertise en charge du développement du Système informatique de l'UOGSFF, la tenue de la 2^{ème} session du comité de pilotage de l'UOGSFF, la promotion d'une transformation plus poussée du bois et le renforcement des capacités de l'enseignement des métiers du bois.

La mobilisation de l'expertise en charge du développement du système informatique de l'UOGSFF s'est soldée par la conception dudit système et la validation du rapport de conception lors d'un atelier national. La 2^{ème} session du comité de pilotage de l'UOGSFF a validé le rapport d'activités 2017-2018 et le PTAB 2019. Ce rapport d'activités a mis en exergue la production par l'UOGSFF, de l'annuaire statistique 2017 du MINFOF.

La promotion d'une transformation plus poussée du bois s'est traduite par (1) la distribution du matériel didactique d'enseignement des métiers du bois à 09 (neuf) établissements d'enseignement secondaire (Lycées Techniques d'Akonolinga, Bertoua, Dizangue, Edéa, Jikejem, Kumba et Sangmélina), (2) la formation de 50 artisans du bois de Kyosie au « *traitement de surface en menuiserie* » complétant cette formation à 500 formés. Le marché d'acquisition des 2 séchoirs au profit de 2 associations d'artisans du bois a été orienté vers une demande de gré à gré qui a obtenu le consentement du MINAP. La finalisation de ce marché est prévue pendant le 1^{er} trimestre 2019.

Composante III. Suivi du couvert forestier en lien avec le processus REDD+

L'opérationnalisation des Unités Régionales de Géomatique (URG) ; la 1^{ère} session du comité de Pilotage de l'Unité Opérationnelle de Suivi du Couvert Forestier (UOSCF) , la formation des acteurs de l'aménagement forestier en interprétation de l'imagerie satellitaire au sein de l'Unité Opérationnelle de Renforcement des Capacités en Aménagement Forestier (UORCAF) de l'ENEF de Mbalmayo et la validation du Document Descriptif du Projet (DDP) pilote REDD+ de la Commune de Meiganga ont été les activités phares parmi les 17 activités planifiées pour l'année 2018, pour un taux de réalisation technique de 68%.

L'opérationnalisation des URG s'est faite à travers l'acquisition et l'installation des logiciels spécialisés de cartographie dans les Unités de Géomatiques des Délégations Régionales des Forêts et de la Faune du Centre, de l'Est, du Littoral, du Sud et du Sud-Ouest suivies de la formation du personnel de ces Unités à la maîtrise desdits logiciels par la cartographie numérique au sein de l'UORCAF.

La 1^{ère} session du Comité de Pilotage de l'UOSCF a validé le PTAB 2017-2019 de cette structure.

L'élaboration et la validation du DDP du projet pilote REDD+ de la Commune de Meiganga s'est traduite par la validation de l'étude de faisabilité dudit projet suivie de celle du DDP proprement dit par le Comité de Pilotage REDD+ le 27 décembre 2018.

Composante IV. Assistance Technique Internationale

Pendant l'année 2018, les 2 activités planifiées pour cette composante ont connu un taux de réalisation technique 65% caractérisé par (1) la signature de l'avenant 2 au contrat du Consortium AAGRECO-TEREA-JMN, Assistant Technique à La Coordination nationale du PSFE, (2) la mobilisation de l'expert en charge du développement du système informatique de l'UOGSFF, la Préparation des rapports techniques 7 (mai-octobre 2017) et 8 (novembre 2017-avril 2018) et les décomptes y relatifs et la préparation d'un projet d'avenant n°3, sans incidence financière au contrat d'Assistance Technique, pour la période 1^{er} janvier – 31 décembre 2019.

Composante V. Coordination et gestion du projet

En 2018, les 10 activités de coordination et de gestion planifiées ont connu un taux de réalisation de 90%. Elles ont porté entre autres sur : (1) la mobilisation des fonds des imprévus, (2) la préparation des réponses aux recommandations des tranches fermes de l'audit comptable et

financier et de l'évaluation externe du projet pour la période 2013-2016 et des tranches optionnelles desdits audit et évaluation pour la période 2017-2018, (3) la mobilisation d'un Assistant comptable chargé du suivi financiers des 56 conventions signées avec les partenaires ; (4) le suivi technique et financier desdites conventions.

III-3-2-3 C2D - RECHERCHE

Avec la prorogation de sa DLUF au 31 décembre 2019, le C2D PAR pourra consommer l'exhaustivité des fonds qui lui sont alloués dans le cadre de sa convention de subvention.

Dans sa 1^{ère} composante, le programme a pu réaliser une étude sur l'économie de la recherche dont les résultats ont été diffusés et la mise en œuvre des recommandations a permis la réalisation d'un fonds pour la recherche et l'innovation et le recrutement en cours de 1000 chercheurs.

Les projets de recherche finalisés mis en œuvre par l'IRAD, ont connu une exécution satisfaisante, en effet outre les apports au niveau scientifique des résultats de ses projets, ces projets ont fait l'objet de la participation à de nombreux salons et concours tant sur le plan national avec les Journées de l'excellence de la recherche scientifique et de l'innovation (JERSIC), les comices agropastoraux régionaux que sur le plan international, e qui a permis au Cameroun de remporter plusieurs prix et médailles en or. Des brevets ont été enregistrés dans le cadre du projet à l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI). Des audits portant sur la gestion des fonds des projets de l'IRAD sont en cours.

Dans le cadre du partenariat public-privé, une vingtaine de projets de recherche ont été financés sur fonds de recherche sur base compétitive, on observe une exécution satisfaisante de ces projets ainsi que leur participation aux salons et foires tant sur le plan national avec la participation aux JERSIC, comices agropastoraux régionaux qu'à l'international, qui a permis de remporter plusieurs prix. Des brevets ont été enregistrés dans le cadre du projet à l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI). Les projets les plus méritants ont pu bénéficier des appuis supplémentaires pour leur développement. Les projets financés sur fonds de recherche sur base compétitive font l'objet d'audits en cours d'exécution.

La mise en œuvre des projets financés et du programme s'est faite avec l'accompagnement du CIRAD qui a reçu ses différents paiements. Un projet de PTAB 2019 a été soumis à l'FAD pour ANO. Un draft du document projet du C2D de 3^{ème} génération est en cours d'amélioration.

III-3-2-4- C2D - CULTURE

Le C2D Culture I de première génération avait pour objectif de rendre les industries culturelles plus rentables et leur impact plus visible dans le PIB national.

Au 31 décembre 2018, les activités du programme ont entièrement été exécutées enregistrant un taux d'exécution physico-financière de 100%. Les principales réalisations enregistrées sont i) l'acquisition et la mise en circulation d'une Bibliothèque Mobile équipée de 2763 ouvrages et 15 tablettes numériques, ii) l'aménagement et la mise en service de la Galerie d'Art Contemporain dans la ville de Yaoundé, iii) la formation de 99 professionnels et techniciens dans différents métiers du cinéma et la réalisation de 100 projections de 88 films dans 50 localités, iv) la tenue des deuxièmes Assises des Entreprises et Industries culturelles(IC), et v) l'édition et la distribution aux principaux bénéficiaires, administrations et partenaires de 2000 catalogues sur le patrimoine architectural colonial de la ville de Yaoundé.

Dans le cadre du 3èmeC2D, les travaux d'instruction du programme Culture II sont en cours à hauteur de FCFA 655 957 000. Les activités de cette phase d'instruction, identifiées de concert avec l'AFD ont démarré au cours de l'année 2018.

Il s'agit entre autres de la réalisation d'une étude de faisabilité pour les travaux de réfection de la toiture du Musée National. Deux missions d'évaluation, dont une pour la toiture de Musée et l'autre pour l'identification des priorités du Musée National ont été effectuées en 2018.

Le DAO pour le recrutement d'un cabinet devant réaliser les études techniques en vue des travaux de rénovation de la toiture du Musée National a été élaboré et validé par l'AFD. La procédure de gré à gré a été initiée à cet effet, les offres des soumissionnaires ont été analysées et une demande d'ANO pour l'attribution des prestations a été soumise à l'AFD.

III-3-2-5 C2D-FORMATION PROFESSIONNELLE

Le secteur de la formation professionnelle est désormais concerné par trois (03) conventions de financement dans le cadre du C2D. Il s'agit des conventions C2D-CFM, C2D CFPS et C2D TRANSFAGRI.

III-3-2-5-1 C2D- CFM

Les CFM ont pour objectif global de développer et de diversifier l'économie des zones rurales, ainsi que l'accès des jeunes à l'emploi, en améliorant l'offre de formation professionnelle en faveur des métiers non agricoles en milieu rural, en concertation étroite avec les acteurs économiques.

Au terme des études techniques et architecturales en vue de la construction des CFM, trois des quatre centres (Bandjoun, Ebebda, Maroua) seront construits sur les fonds du 2^{ème} C2D. Le quatrième centre qui sera implanté dans la localité de Ndop sera construit sur les fonds du 3^{ème} C2D dans le cadre de la densification des CFM.

Pour l'opérationnalité des activités, le projet CFM est articulé sur deux composantes : i) insertion des CFM dans leur environnement, cadre réglementaire, renforcement des capacités, ii) mise en place des CFM. Les avancées enregistrées dans la mise en œuvre au 31 décembre 2018 sont reprises ci-dessous par composante.

Insertion des CFM dans leur environnement, cadre réglementaire et renforcement des capacités

Le processus d'implication des acteurs s'est poursuivi au cours de l'année 2018 avec, entre autres, la tenue au mois de septembre des missions de sensibilisation des partenaires privés présents dans le bassin agricole des haut-plateaux et l'organisation au mois de novembre d'un atelier de renforcement des capacités des professionnels pressentis d'être des formateurs des futures CFM.

L'audit de l'exercice 2017 a été mené et le rapport provisoire produit. Les aspects d'évaluation discutés lors des missions de supervision de l'AFD des mois de juin et novembre 2018 ont prescrit un travail organisationnel des ressources humaines de l'unité du projet par un cabinet privé en vue d'apporter des solutions efficaces et efficientes aux défis du projet.

Mise en place des CFM

Au cours de l'année 2018, les travaux de construction des CFM d'Ebebda et Maroua se sont ajoutés à ceux du CFM de Bandjoun. Les travaux portent sur i) le terrassement du terrain naturel en plateforme, ii) la réalisation des fondations sur semelles isolées, iii) l'exécution du gros œuvre, iv) les travaux d'électricité et de plomberie, et des aménagements en voirie et réseau divers (VRD). Les informations relatives à l'évolution des travaux dans chacun des sites des CFM sont présentées ci-dessous.

Tableau 9 : Situation des constructions des CFM en cours de construction

CFM	Avancement des travaux	Taux de Consommation des délais
Bandjoun	53%	112%
Ebebda	24,5%	27%
Maroua	0,43%	6%

Au regard de l'évolution du chantier, on note un important retard es travaux du CFM de Bandjoun, impactant négativement la programmation des activités de fonctionnement de ce CFM. Des actions correctrices à

cette situation sont attendues des services techniques du Maître d’Ouvrage en charge du suivi du chantier.

Par ailleurs, la procédure de passation de marché de construction du CFM de Ndop est arrivée à terme par la signature du marché au mois de décembre 2018. Il reste à attendre, des services du Maître d’Ouvrage en charge des marchés, de notifier l’entrepreneur pour un démarrage effectif des travaux.

S’agissant de l’activité de construction des forages dans les trois CFM en chantier, un comité ad hoc chargé de la mise en conformité des DAO des marchés de construction des forages a été commis par le Maître d’Ouvrage. Ce Comité a travaillé au cours des mois d’avril à juin 2018 et rendu une mouture de DAO qui a reçu l’ANO de l’AFD. A ce stade, les offres des soumissionnaires sont en cours d’analyse par la commission des marchés du MINEFOP.

Concernant l’activité d’acquisition des équipements des CFM et de branchement des sites aux réseaux des concessionnaires ENO, CAMWATER et CAMTEL, les avancées ont été respectivement : l’élaboration de la liste d’équipements par l’AMO en vue du lancement des marchés de fournitures desdits équipement, la consolidation et la transmission au Maître d’Ouvrage des devis de branchement aux réseaux des concessionnaires.

Quant à l’activité de développement des référentiels de formation professionnelle, les résultats obtenus des études locales dans la démarche participative au sein des quatre bassins agricoles concernés, ont conduit à la définition de quatre qualités de métiers offerts par les CFM. Il s’agit des métiers suivants : i) Opérateur en Transformation des Produits animaux (OTPA), ii) Opérateur en Transformation des Produits végétaux (OTPV), iii) Producteur d’Aliment pour Animaux d’Élevage (PAAE), et iv) Opérateur en Maintenance de Petit Équipement Production d’Énergie (OMPEPE).

Deux sessions d’appropriation de ces référentiels de formation ont été tenues en 2018 permettant ainsi de former 36 professionnelles dans les modules de formation continue et dans l’ingénierie de la formation professionnelle selon le modèle APC.

Treize outils de gestion devant servir de manuels de procédures de gestion des centres et de documents de références pour la formation des cadres et gestionnaires ont été également élaborés dans le cadre de cette activité.

Sur le plan financier, 70% des ressources du projet sont décaissées du compte BEAC au profit du projet. Le taux d’exécution financière des activités du projet est estimé à 34% par rapport à montant de la convention.

III-3-2-5-2 C2D- CFPS

Le projet C2D de mise en place de Centres de Formation Professionnelle Sectoriels en abrégé C2D-CFPS est une vision novatrice, fondé sur le partenariat Public-Privé dont le but est de mettre sur pied deux CFPS au profit des entreprises afin de favoriser la croissance économique et faciliter l'insertion professionnelle au Cameroun. Trois secteurs de l'économie sont visés par le projet : la maintenance industrielle, le transport/logistique et l'agro-industrie. Il s'articule autour de trois composantes dans sa phase de mise en œuvre.

Composante 0 : Lancement et phase transitoire

Cette phase a pour but de tester le dispositif novateur du partenariat Public-Privé dans le cadre de la formation professionnelle avant la mise en service des deux CFPS. Elle s'opère à travers le partenariat avec les organisations professionnelles et la tenue des formations continues. Le processus dans le partenariat est d'identifier les plateformes pédagogiques en vue du déroulement des formations continues. Les principaux résultats enregistrés au cours de l'année 2018 ont été : i) la signature au mois de mai du nouveau protocole d'entente entre le GICAM et le MINEFOP, ii) l'organisation au mois de mai d'un atelier de formation des formateurs regroupant 80 professionnels et des responsables de l'Inspection Générale de la Formation du MINEFOP, iii) la tenue d'un stage en conduite routière regroupant 12 stagiaires des entreprises privées.

Composante 1 : Appui au pilotage et au suivi du projet

L'appui au pilotage par l'Assistant Technique international (ATI) s'est traduit par l'animation d'une session de renforcement des capacités des formateurs au mois de novembre 2018 ; l'élaboration des propositions sur l'habilitation des formateurs professionnels, des modèles d'attestation de stage traçable et sécurisable, le cadre sectoriel des certifications pour les domaines d'intervention des CFPS, des critères de qualités en formation professionnelle et des indicateurs pertinents. Par ailleurs, l'ATI a produit des rapports semestriels 1 et 2. Les activités de suivi ont été menées régulièrement par l'USCP et le MINEFOP dont entre autres le suivi des études techniques et architecturales en vue de la construction des CFPS, la capitalisation de l'expérience à travers un voyage effectué à l'étranger à l'office de la formation professionnelle et de la promotion du Travail de Casablanca au Maroc en décembre 2018. Deux sessions du Comité de pilotage ont été également organisées et tenues par l'unité du projet.

Composante 2 : Appui à la mise en place des CFPS

Dans le cadre de la réalisation des études préalables à la mise en place des CFPS, les études d'impact environnement et social (EIES) ont été

produites et validées par le MINEPDED. Les études techniques et architecturales en vue de la construction des CFPS sont toujours au stade d'Avant-projets Sommaire depuis juillet 2018. Les retards observés dans la réalisation de ces études sont dus en partie aux lenteurs du BET adjudicataire et aux ajouts des nouvelles prestations par les services du Maître d'Ouvrage.

Les activités liées à la réalisation des travaux préalables à la mise en place des CFPS se sont traduites par l'élaboration des devis de branchement/connexion aux réseaux des concessionnaires ENEO, CAMWATER et CAMTEL. Les travaux y afférents se dérouleront au même moment que les constructions des CFPS.

Sur le plan financier, 35% des ressources du projet sont décaissées du compte BEAC au profit du projet. Le taux d'exécution financière des activités du projet depuis son démarrage en 2014 est estimé à 8% par rapport à montant de la convention.

III-3-2-6-C2D TRANSFAGRI

III-3-2-6-1-C2D-PMEAA

Le programme d'appui aux Petites et Moyennes Entreprises Agricoles et Agroalimentaires (PMEAA) dont la convention a été signée le 03 juillet 2015 à la présidence de la République du Cameroun lors de la visite du président François Hollande pour une durée de 4 ans arrive à terme ce 30/06/2019 avec sa date limite d'utilisation des fonds (DLUF).

Au 31 décembre 2018, les objectifs de ce programme sont atteints et le transfert des activités au sein d'une institution pérenne qu'est l'APME est effectif. Les 06 derniers mois permettront au programme de clôturer les activités sur le plan administratif.

Au niveau des **services d'information technico économique et de l'animation des bassins**, Avec plus de 350 PME cartographiées, 18 cadres communautaires de développement et 26 animateurs, le programme a pu mobiliser les principaux acteurs des cadres de concertations en vue du développement des bassins de production.

30 EMF, 80 SAE et des institutionnels ont pu participer à cette plateforme en vue d'accompagner la mise en œuvre des plans d'actions. Les fiches techniques de transformations agroalimentaires ont été produites et diffusées au bénéfice des PME et 03 projets collaboratifs sont en cours d'opérationnalisation avec l'accompagnement de l'opérateur AGROPME.

S'agissant de **l'accompagnement aux services financiers**, après avoir accompagné à travers le dispositif chèque service une trentaine d'EMF qui ont pu adhérer à la plateforme CASEMF du CNC, quatre produits financiers (warrantage professionnel, le micro-leasing, l'agriculture contractuelle, le centre d'arbitrage et de médiation) ont été testés à travers ces EMF auprès des PMEAs. 164 PMEAs/OP ont reçu près de 130 Mls de FCFA de crédit des EMF grâce à l'accompagnement des facilitateurs.

Les services d'appui aux entreprises ont permis d'accompagner 457 PMEAs dont 167 PMEAs femmes ont bénéficié de chèques services pour le diagnostic, l'élaboration de business plan, les formations sur l'emballage et la démarche qualité avec l'accompagnement de SAE habilités.

Le Programme à travers le dispositif chèque service a ainsi mis à disposition 125 230 000 FCFA au profit de ses bénéficiaires (PMEA, SAE, EMF, BCPME). Les SAE du PMEAA bénéficient d'un accompagnement en vue de la structuration du métier, ils se sont constitués en association et ont mis en place en bureau.

III-3-2-6-2-APME

L'APME, en continuité du PMEAA a dans le cadre du TRANSFAGRI réussi l'arrimage d'un projet au sein d'une institution pérenne comme souhaité dans le 3^{ème} C2D. 2018 aura donc permis à l'agence de s'approprier les activités à mener sur le terrain, de mobiliser les équipes pour l'ensemble des bassins, de passer certains marchés en vue de l'opérationnalisation effective du volet TRANSFAGRI APME dès 2019.

Ses axes d'intervention sont :

Le renforcement des capacités institutionnelles de l'APME et l'appui au développement des CA-PME qui entend faciliter le déploiement de l'APME au niveau régional et la conception d'outils pour l'accompagnement des PMEAs.

Le renforcement des capacités des groupes-cibles, qui permet de déployer les outils développés dans le 1^{er} axe auprès des PMEAs. Un ensemble de services non financiers sont mis à la disposition des PMEAs (diagnostic, réalisation du business plan, démarche qualité, etc...) à travers le chèque service ainsi qu'un accompagnement pour l'accès au financement sont prévus.

Au niveau de la coordination, le PTAB 2019 d'un budget de 1,5 Md FCFA est validé, il est question de lever les conditions suspensives au 2^{ème} transfert pour bénéficier de ses fonds.

III-3-2-6-3-C2D SNFI

Le TRANSFAGRI entend mettre à disposition des PME des services financiers, ceci à travers l'opérationnalisation de la stratégie nationale de la finance inclusive au Cameroun. Le document projet en cours de finalisation porte sur deux axes d'intervention à savoir :

Le Développement des produits et services financiers innovants adaptés aux besoins des MPME rurales agroalimentaires, qui vise la promotion auprès MPME de produits et services financiers diversifiés et déjà testés pour leur permettre de développer leurs chiffres d'affaires.

L'Amélioration de la performance sociale, promotion de l'éducation financière et renforcement de la sécurisation/centralisation de l'information financière du secteur, il vise l'amélioration de la gouvernance, l'amélioration des services offerts par les EMF, la promotion de l'éducation financière aux MPME et le renforcement de la qualité de l'information financière mise à disposition du CNC.

L'appui à la coordination et au suivi évaluation permettra la coordination des activités du programme, le renforcement des capacités et la mise en place et l'animation des différents comités.

III-3-2-6-4-FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre du TRANSFAGRI, le MINEFOP a reçu une subvention en vue de l'extension des structures de formation professionnelles dans trois nouveaux bassins (NGAOUNDERE, NDOP et BERTOUA) et pour le renforcement des capacités institutionnelles et de gestion de la formation professionnelle.

Des études architecturales financées sur fonds C2D Pilotage sur les sites identifiés sont en cours de lancement. Néanmoins les référentiels qui seront dispensés dans les différents centres sont connus et un répertoire des acteurs de la formation professionnelle est disponible.

Deux études dont une portant sur le renforcement des capacités institutionnel du MINEFOP et l'autre sur le diagnostic des ressources humaines sont en cours de lancement, les résultats de ces études contribueront à la finalisation du document projet du volet formation professionnelle du TRANSFAGRI.

Des activités identifiées pouvant déjà être mise en œuvre pourront être financées sur fonds C2D CFM avec l'accord de l'AFD en attendant la levée des conditions suspensives.

III-3-2-6-5-COORDINATION MINEPAT

La coordination du TRANSFAGRI est assurée par le MINEPAT qui a mis en place une plateforme au sein de laquelle on retrouve des projets C2D et qui est appelée à s'élargir à d'autres programmes hors C2D. Son but étant de créer les passerelles et synergies entre les dispositifs C2D et assurer une cohérence dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur du secteur rural et agroalimentaire. Deux axes sont retenus pour cette composante à savoir :

La mise en place d'une plateforme de coordination et d'échanges entre les différentes initiatives du gouvernement qui vise à créer les synergies et passerelles entre les programmes du secteur rural pour une meilleure intervention auprès des bénéficiaires.

L'appui au renforcement de l'activité économique du MINEPAT à travers la réalisation d'un ensemble d'études sectorielles qui permettront de renforcer la compétitivité des industries agroalimentaires, de favoriser une remontée rapide de l'information économique et de renforcer la sensibilisation et les capacités des principaux acteurs institutionnels et privés impliqués dans la mise en œuvre du programme.

L'appui à la coordination conduit l'élaboration du manuel de procédures ainsi que l'étude sur la situation de référence de l'agroalimentaire, financés sur fonds C2D PILOTAGE, les résultats de ces études devront permettre l'implantation des outils pour le suivi et le pilotage du programme. Le PTAB 2019 a été actée pour un montant de 135,15 Mls FCFA. Le lancement officiel du programme est prévu dans le 1^{er} trimestre 2019.

III-3-2-7-APPUI BUDGETAIRE SECTORIEL DU 3^e C2D

Le Contrat stipule qu'une enveloppe de 120 Mds de francs CFA est réservée au financement d'appuis budgétaires sectoriels en faveur des politiques publiques de développement durable et de croissance au Cameroun. Cette enveloppe globale a été déclinée en trois triennats successifs dont le premier couvre la période 2017-2019 pour un montant de FCFA 39 357 420 000 dont :

- FCFA 787 184 800 au MINFI ;
- FCFA 11 553 322 756 au MINSANTE ;
- FCFA 19 089 541 886 au MINEDUB et ;
- FCFA 7 927 406 958 au MINEPAT.

Le programme d'Appui Budgétaire Sectoriel (ABS) triennat 2017-2019 est en cours de mise en œuvre. Les rapports d'exécution en fin 2018 font état d'une atteinte relative de la plupart des objectifs fixés.

Pour ce qui est du volet Santé, et sur un montant de FCFA 2 283 155 200 accordé, FCFA 1 327 240 884 représentant 58,13% ont été effectivement engagés au terme de l'année. Au regard de cette performance, un certain nombre d'indicateurs techniques ont pu être atteints et d'autres différés.

Le volet Education, qui a quant à lui reçu un accord de FCFA 7 070 500 000, a connu un taux d'engagement de 88,81% et un taux de réalisation de 77,37%. Les activités ont porté essentiellement sur la réhabilitation et la construction des salles de classes dans les Zones d'Education prioritaire (ZEP) et sur l'actualisation de la carte scolaire dans le septentrion.

Le MINEPAT, à travers le Bureau de Mise à Niveau (BMN), a bénéficié de FCFA 2 576 844 424 au terme de l'année. Le taux d'engagement atteint est de 51,92% et celui des réalisations 39,46%. De manière générale, les indicateurs techniques prescrits ont été atteints avec i) 05 filières de croissance diagnostiquées et accompagnées, ii) 908 acteurs sensibilisés, iii) 170 appuis intermédiaires effectués dans le secteur agro-alimentaire et iv) 02 conventions de partenariats signés avec le secteur bancaire.

Il convient cependant de relever le besoin de mécanismes adaptés à la mise à niveau pour tenir compte de tous les secteurs impliqués dans la relance économique du Cameroun.

Par ailleurs, le Fonds d'Assistance Technique à l'Élaboration des Politiques publiques (FATEP) devant accompagner l'ABS a déjà fait l'objet de validation des TDR pour le MINEDUB ; restent attendus les TDR du MINSANTE et du MINEPAT (Bureau de Mise à Niveau).

L'exécution de l'ABS en 2019 gagnerait à être accélérée par tous les sectoriels concernés afin de permettre une bonne préparation du prochain triennat en évitant les écueils relevés.

ANNEXES

Annexe1 : Tableaux de l'exécution financière du C2D

Annexe 0.1: Tableau des conventions de première génération au 31 décembre 2018

Numéro	Intitulé	Montant		Date/signature transmission	Observations
		en mls d'€	en FCFA		
A) Conventions signées		1€ = 655,957 FCFA			
CCM 6013 01 H	ACEFA	21,58	14 155 552 060	29 février 2008	achevé
CCM 6015 01 K	AFOP	11,92	7 819 007 440	29 février 2008	achevé
CCM 6014 01 J	AMO	10,52	6 900 667 640	29 février 2008	achevé
CCM 3010 01 B	ESA II	8,90	5 838 017 300	04 juin 2007	achevé
CCM 3005 01 F	PNDP	20,00	13 119 140 000	02 mars 2007	achevé
CCM 6007 01 L	ROUTIER	115,00	75 435 055 000	02 mars 2007	achevé
CCM 6004 01 H	URBAIN	115,00	75 435 055 000	02 mars 2007	achevé
CCM 1158 01 N	SANTE I	55,00	36 077 635 000	11 juin 2007	achevé
CCM 6016 01 L	SANTE II	35,00	22 958 495 000	21 mai 2009	non achevé
CCM 1159 01 P	EDUCATION I	40,00	26 238 280 000	26 juin 2007	achevé
CCM 3017 01 J	EDUCATION II	50,00	32 797 850 000	10 février 2009	non achevé
CCM 3014 01 F	PSFE I	10,00	6 559 570 000	18 juin 2007	achevé
CCM 1233 01 G	PSFE II	10,70	7 018 739 900	28 juin 2012	non achevé
CCM 3013 02 F	ETUDES 1 ^{ER} C2D	9,00	5 903 613 000	29 mars 2007	achevé
CCM 3013 01 E	PILOTAGE	16,00	10 495 617 094	02 mars 2007	non achevé
	RECHERCHE	8,20	5 378 847 400	06 octobre 2008	achevé
	CULTURE	0,80	524 000 000	06 octobre 2008	achevé
Sous total 1		537,62	352 655 141 834		
B) Programmes en cours d'instruction après réaffectation du COS					
		0,00	0		
		0,00	0		
Sous total 2		0,00	0		
Total premier C2D = Sous total 1 + Sous total 2		537,62	352 655 141 834		

Source : STADE-C2D

Annexe 0.2: Tableau des conventions de deuxième génération au 31 décembre 2018

Numéro	Intitulé	Montant		Date/signature transmission	Observations
		mls d'€	FCFA		
A) Conventions signées		(1 € = 655,957 FCFA)			
CCM 1199 02 V	Deuxième pont sur le Wouri	33,00	21 646 581 000	13 juillet 2011	achevé
CCM 1278 01 S	Pilotage et études	3,44	2 256 492 080	07 mai 2012	non achevé
CCM 1253 01 J	PNDP II	57,77	37 894 635 890	07 mai 2012	achevé
CCM 1276 01 P	Formation prof non agricole (CFM)	10,00	6 559 570 000	28 juin 2012	non achevé
CCM 1263 02 L	ACEFA II	58,00	38 045 506 000	1 ^{ER} août 2012	achevé
CCM 1265 02 N	AFOP II	30,00	19 678 710 000	1 ^{ER} août 2012	achevé
CCM 1275 02 P	Drainage pluvial de Douala	18,00	11 807 226 000	1 ^{ER} août 2012	non achevé
CCM 1264 01 L	AMO II	7,80	5 116 464 600	22 février 2013	achevé
CCM 1272 01 K	ASGIRAP	10,00	6 559 570 000	17 février 2014	non achevé
CCM 1347 01 N	Appui Budgétaire Ciblé(ABC)	18,00	11 807 226 000	30 octobre 2014	achevé
CCM 1274 01 M	Capitales Régionales	60,00	39 357 420 000	24 novembre 2014	non achevé
CCM 1277 01 P	Formation professionnelle sect (CFPS)	15,00	9 839 355 000	19 décembre 2014	non achevé
CCM 1266 01 N	Appui aux PMEAA	5,00	3 279 785 000	03 juillet 2015	non achevé
Sous total 1		326,01	213 848 541 570		
B) Programmes en cours d'instruction après réaffectation du COS					
	Recherche II, devenue ABC	0,00	0,00		
	Gestion des risques de volatilité des prix, devenue ABC	0,00	0,00		
Sous total 2		0,00	0,00		
Total deuxième C2D = Sous total 1 + Sous total 2		326,01	213 848 541 570		

Source : STADE-C2D

Annexe 0.3: Tableau des conventions du 3e C2D au 28 février 2019

Numéro	Intitulé	Montant		Date/signature transmission
		en mls d'€	en FCFA	
A) Conventions signées		(1 € = 655,957 FCFA)		
CCM 1439 01 R	PNDP III	20,000	13 119 140 000	05 juin 2017
CCM 1397 03 W	ACEFA III	95,000	62 315 915 000	14 juillet 2017
CCM 1396 03 V	AFOP III	40,000	26 238 280 000	14 juillet 2017
CCM 1379 01 U	Aide Budgétaire 1 ^{ère} tranche triennale	60,000	39 357 420 000	15 novembre 2017
CCM 1461 01 K	Pilotage III	10,333	6 777 720 964	15 novembre 2017
CCM 1443 01 K	TRANSFAGRI	27,000	17 710 839 000	28 juin 2018
CCM 1379 02 V	FATEP (Fonds d'Assistance Technique)	1,600	1 049 531 200	28 juin 2018
CCM 1521 01 G	Capitales Régionales II (volet études)	30,000	19 678 710 000	28 juin 2018
Sous total 1		283,932569	186 247 556 164	
B) Programmes en attente d'instruction (pour mémoire)				Observations
Aide Budgétaire 2 ^e tranche triennale		90,000	59 036 130 000	
Aide Budgétaire 3 ^e tranche triennale		35,625	23 368 468 125	
Biogéosciences		3,100	2 033 466 700	
Yaoundé cœur de ville - projet emblématique (MINH DU)		66,500	43 621 140 500	CCM 1537 01
PAGFI 2 (Gouvernance)		4,000	2 623 828 000	CCM 1498 01
Capitales régionales II (volet travaux)		60,000	39 357 420 000	
Etat civil		3,100	2 033 466 700	CCM 1502 01
Culture II (Musée national)		1,000	655 957 000	CCM 1511 01
CETIC		2,000	1 311 914 000	
Réserve		61,875	40 587 339 375	non affectée
Sous total 2		327,200	214 629 130 400	
Total troisième C2D = Sous total 1 + Sous total 2		611,133	400 876 686 564	

Source : STADE-C2D

Annexe 0.4: Tableau des Ressources-Emplois du Compte Bilatéral C2D BEAC pour le 1er C2D

Période	Cumul des remboursements échéanciers	Cumul de la subvention reçue Ressources€	Cumul des décaissements Emplois	Soldes du Compte imputable au 1 ^{er} C2D	Taux de décaissement (E/R)
Année 2007 au 31 décembre	146 267 102 740	143 612 744 519	53 327 004 960	90 285 000 000	37,13%
Année 2008 au 31 décembre	216 852 940 019	215 103 492 041	108 697 488 761	106 406 003 280	50,53%
Année 2009 au 31 décembre	283 029 824 255	283 029 824 255	169 226 097 430	113 803 726 825	59,79%
Année 2010 au 31 décembre	344 673 271 062	344 673 271 062	217 670 768 758	127 002 502 304	63,15%
Année 2011 au 31 décembre	352 675 047 812	352 675 047 812	253 424 020 409	99 251 027 403	71,86%
Année 2012 au 31 décembre	352 675 047 812	352 675 047 812	275 777 871 901	76 893 200 568	78,20%
Année 2013 au 31 décembre	352 675 047 812	352 675 047 812	282 016 734 615	70 608 313 197	79,97%
Année 2014 au 31 décembre	352 675 047 812	352 675 047 812	301 225 922 669	51 449 125 143	85,40%
Année 2015 au 31 décembre	352 675 047 812	352 675 047 812	309 186 190 512	43 484 881 967	87,70%
Année 2016 au 31 décembre	352 675 047 812	352 675 047 812	317 720 012 524	34 955 035 288	90,10%
Année 2017 au 31 décembre	352 675 047 812	352 675 047 812	321 803 771 362	30 871 276 450	91,23%
Année 2018 au 31 décembre	352 675 047 812	352 675 047 812	331 212 539 062	21 266 439 450	93,90%

Annexe 0.5: Tableau des Ressources-Emplois du Compte Bilatéral C2D BEAC pour le 2e C2D

Période	Cumul des remboursement	Cumul de la subvention	Cumul des décaissements	Solde du Compte imputable au 2 ^e	Taux de décaissement
Année 2012 au 31 décembre	97 023 039 056	97 036 428 208	3 528 523 812	93 507 904 396	3,64%
Année 2013 au 31 décembre	137 160 040 244	137 173 428 396	34 230 612 140	102 992 816 256	24,95%
Année 2014 au 31 décembre	175 606 714 023	175 565 093 650	97 865 433 764	77 699 659 886	55,75%
Année 2015 au 31 décembre	175 606 714 023	175 565 093 650	126 139 109 000	49 425 984 650	71,80%
Année 2016 au 31 décembre	184 511 878 005	184 525 266 157	155 218 989 960	29 306 276 196	84,12%
Année 2017 au 31 décembre	213 722 162 667	213 804 743 059	165 816 511 770	47 988 231 289	77,55%
Année 2018 au 31 décembre	213 722 162 667	213 804 743 059	166 929 288 770	41 513 285 459	78,11%

Annexe 2 : Courbes de mobilisation des financements au 31 décembre 2018

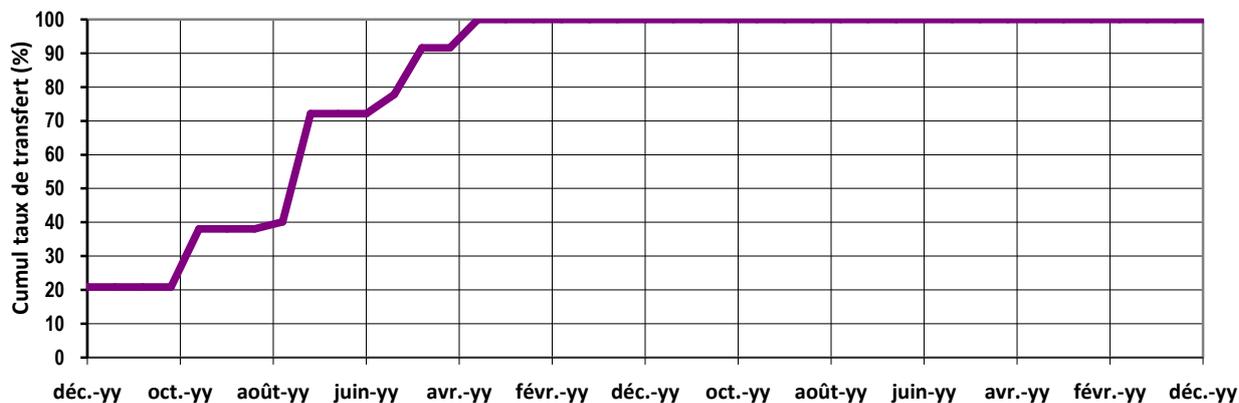
C2D

RYTHME DE DECAISSEMENT DE LA SUBVENTION SELON LE MODE OPERATOIRE

(Programmes liés)

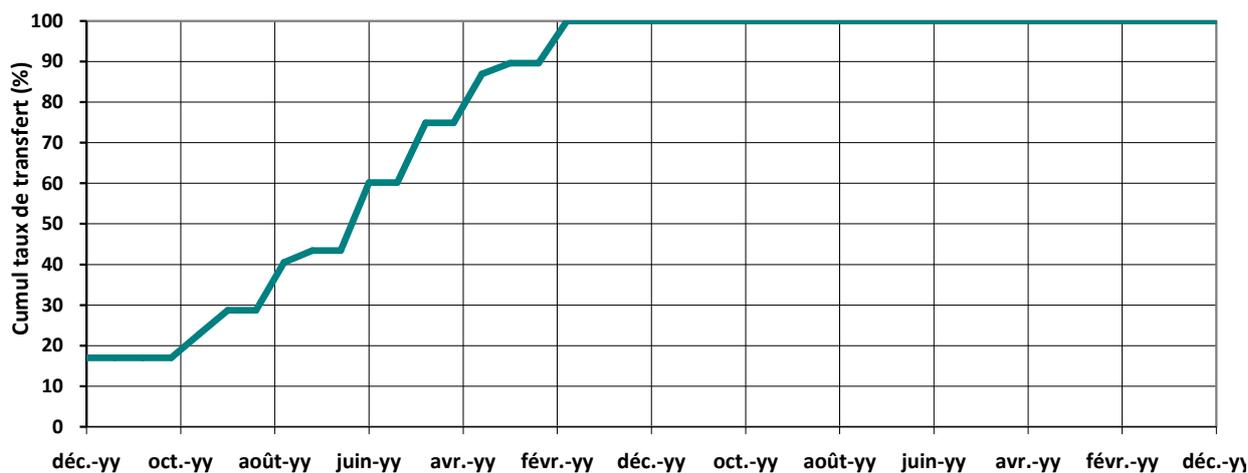
ACEFA [I] - montant de la convention : 14 155 552 060 XAF

100%



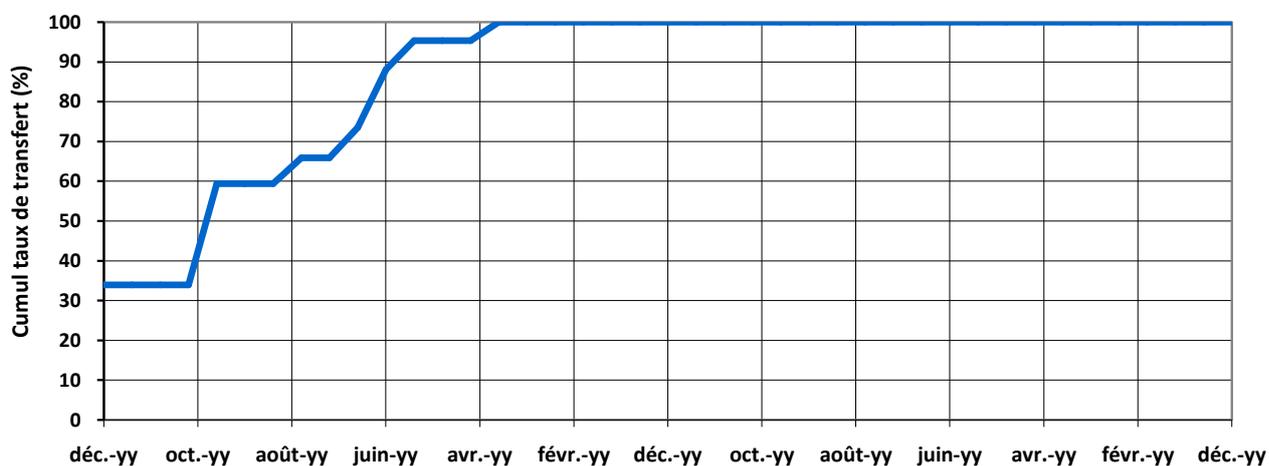
AFOP [I] - montant de la convention : 7 819 007 440 XAF

100%

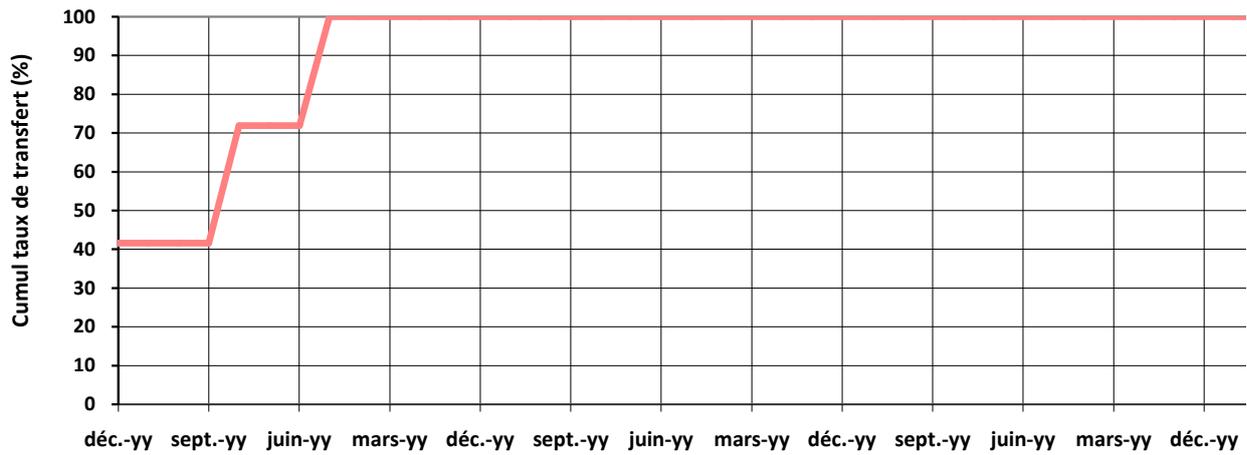


AMO [I] - montant de la convention : 6 900 667 640 XAF

100%



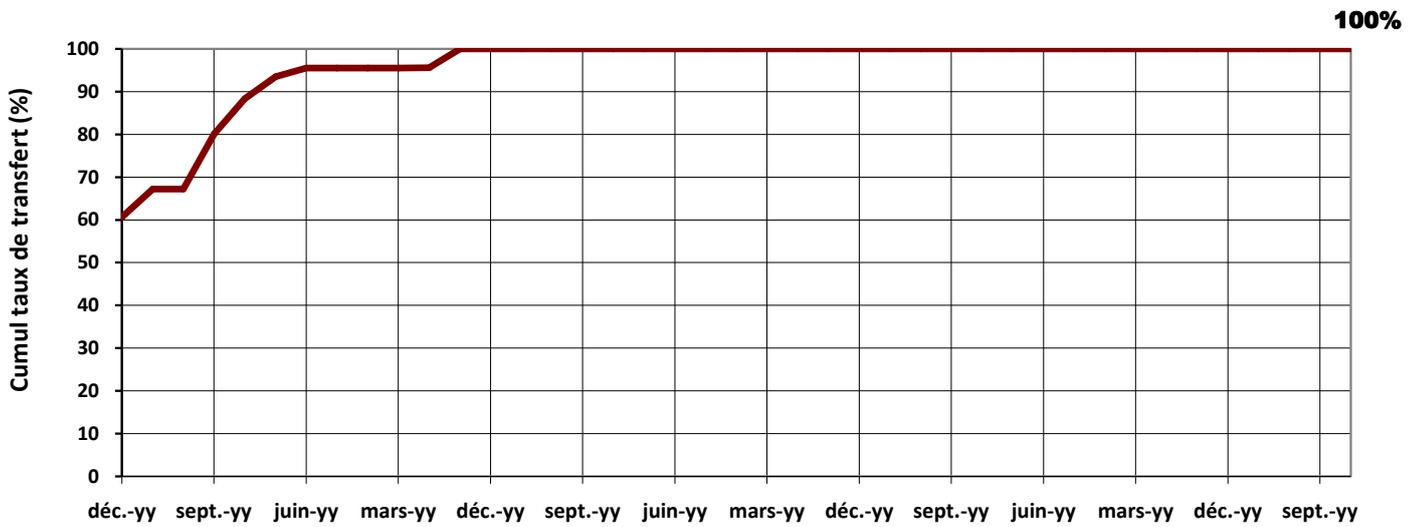
ESA II - montant de la convention : 5 838 017 300 XAF



ROUTIER - montant de la convention : 75 435 055 000 XAF

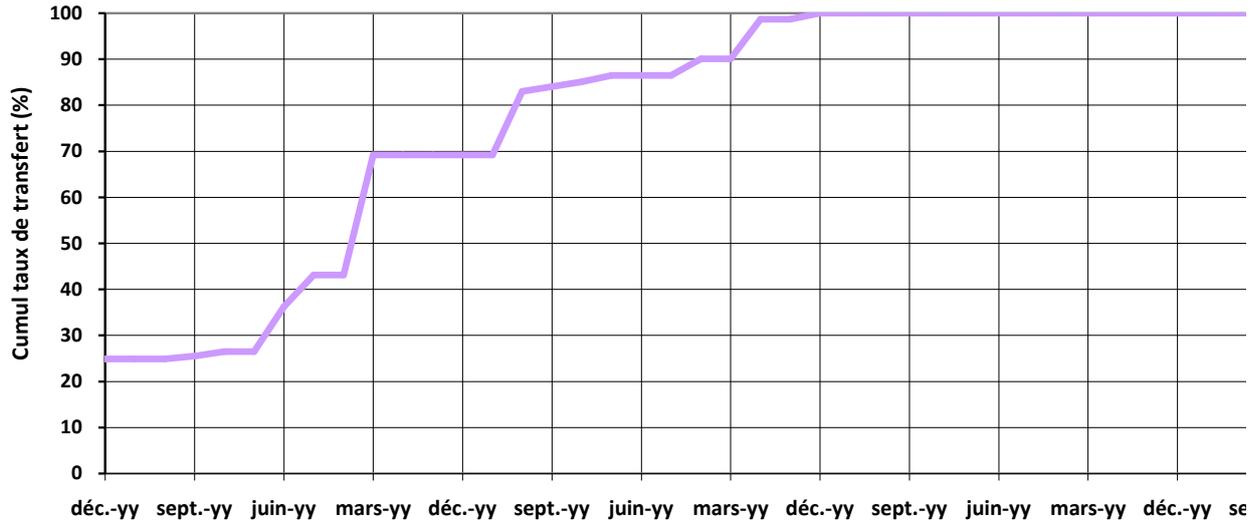


URBAIN - montant de la convention : 75 435 055 000 XAF

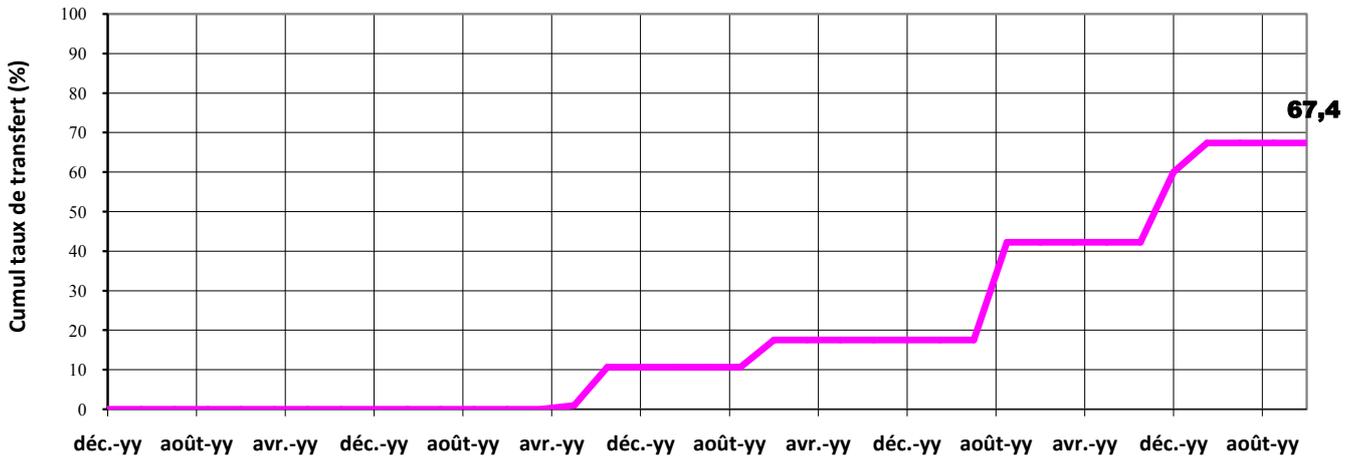


Source : STADE-C2D

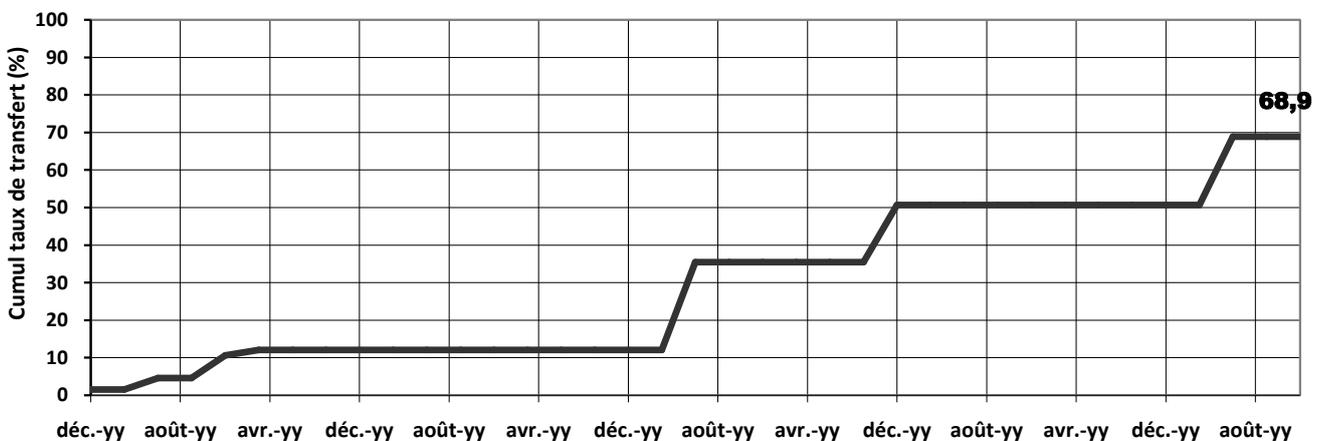
1ère tranche SANTE - montant de la convention : 36 077 635 000 XAF 100%



2e tranche SANTE - montant de la convention : 22 958 495 000 XAF

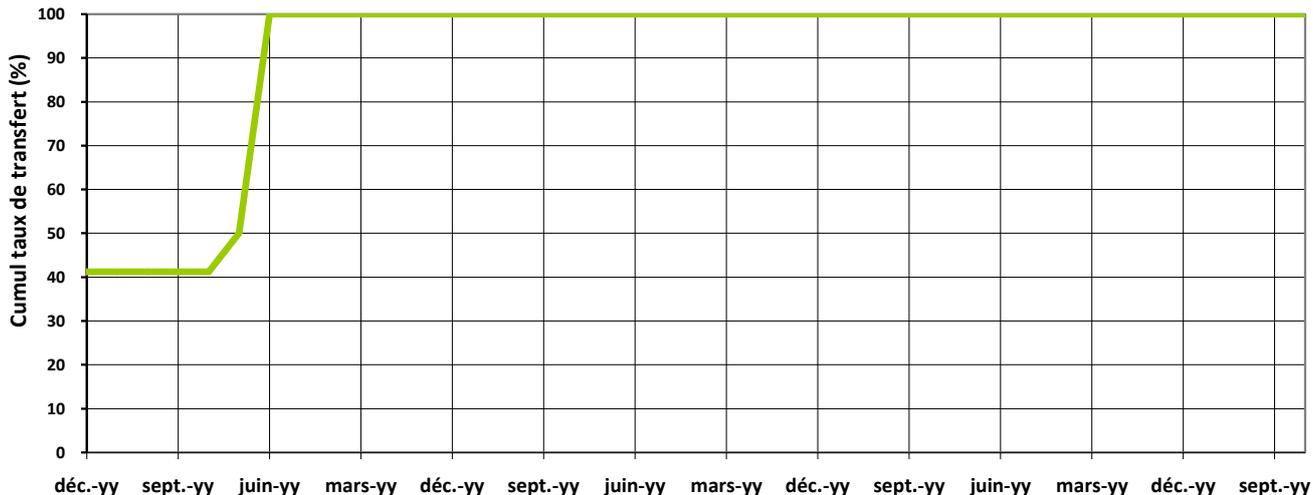


2e tranche EDUCATION - montant de la convention : 32 797 850 000 XAF



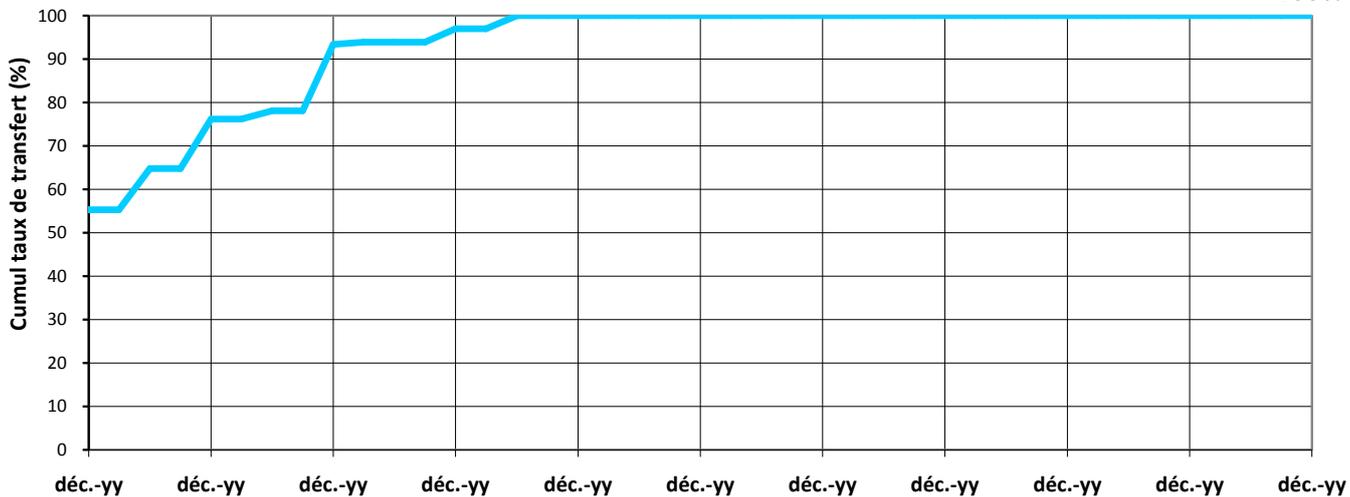
1ère tranche PSFE - montant de la convention : 6 559 570 000 XAF

100%



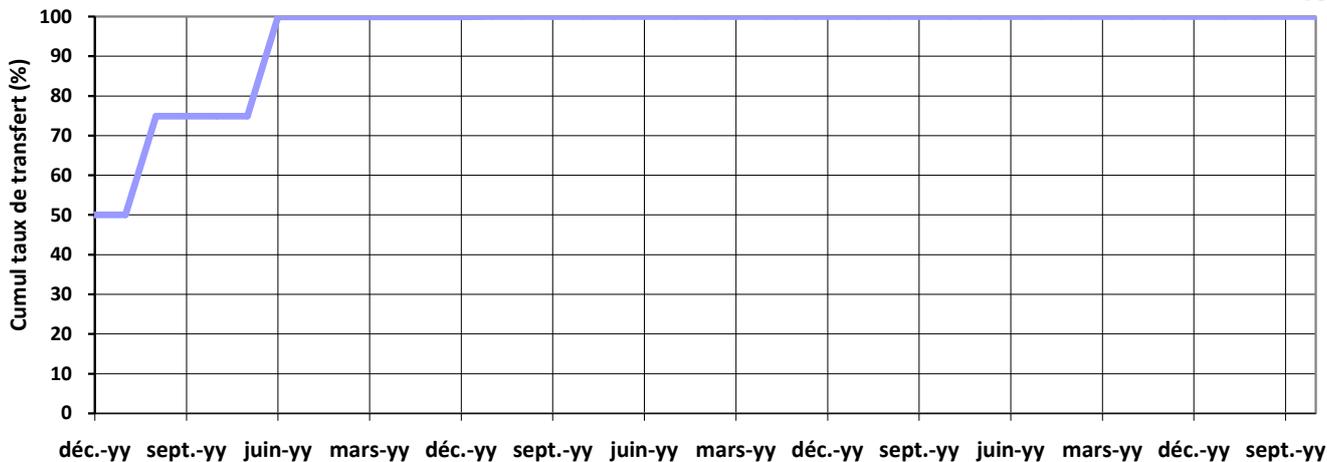
1ère tranche EDUCATION - montant de la convention : 26 238 280 000 XAF

100%



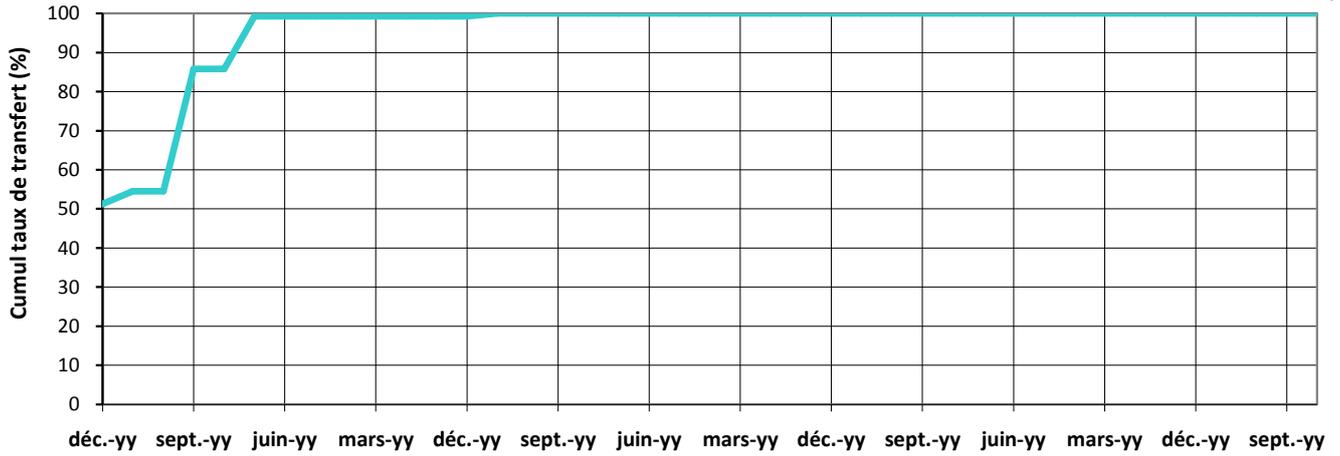
PILOTAGE (STADE) - montant de la convention : 1 312 925 000 XAF

100%

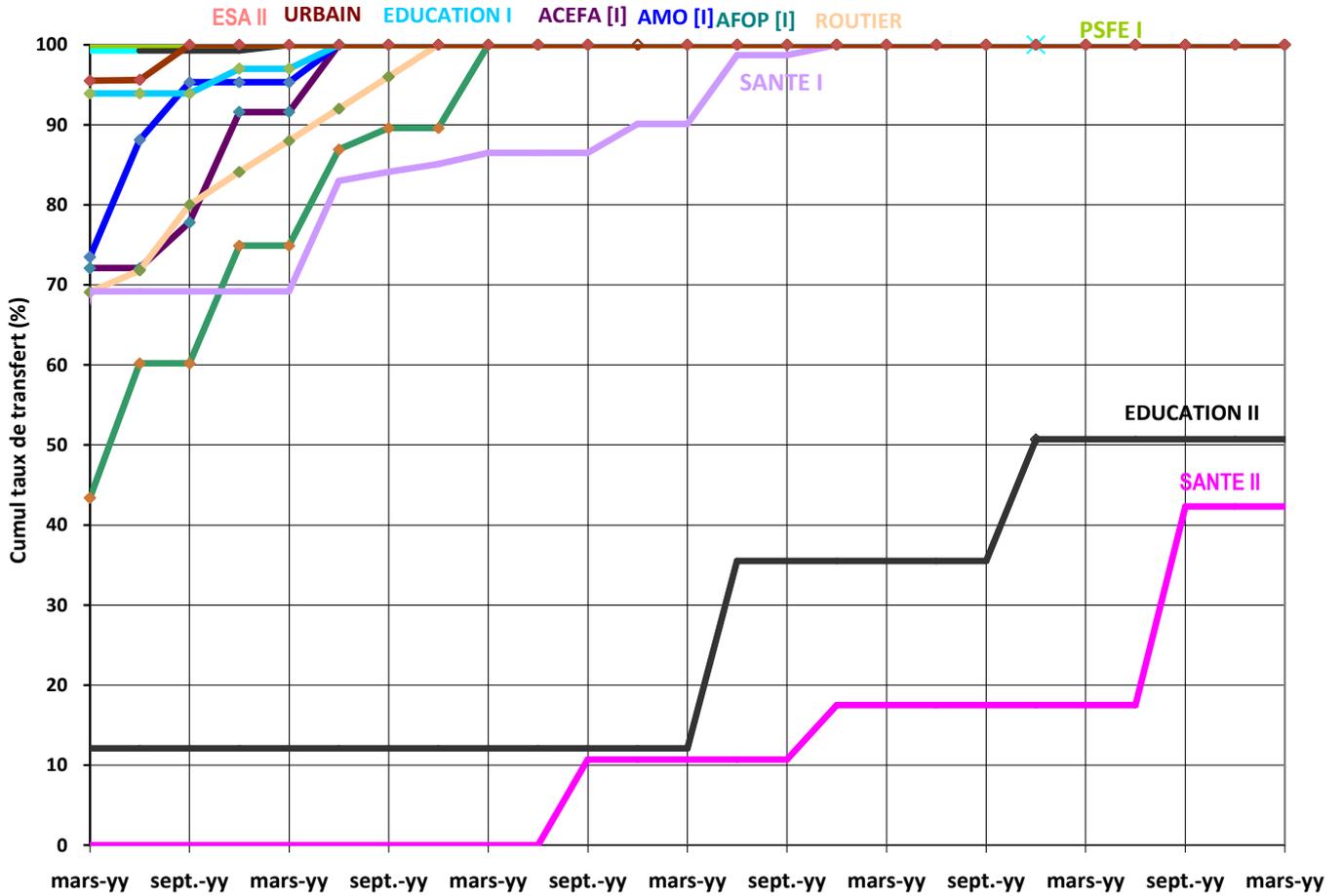


PNDP [I] - montant de la convention : 13 119 140 000 XAF

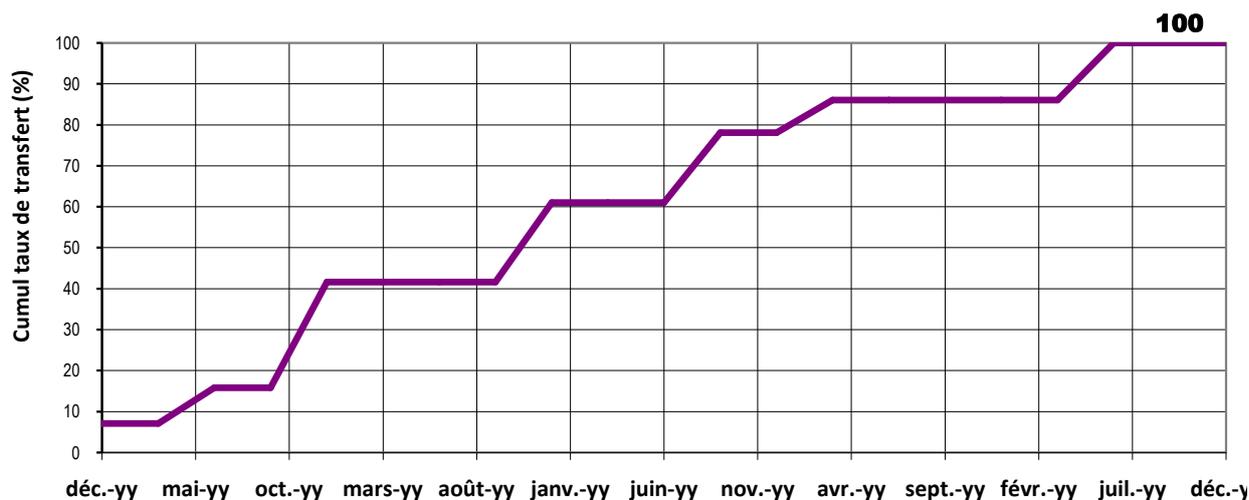
100%



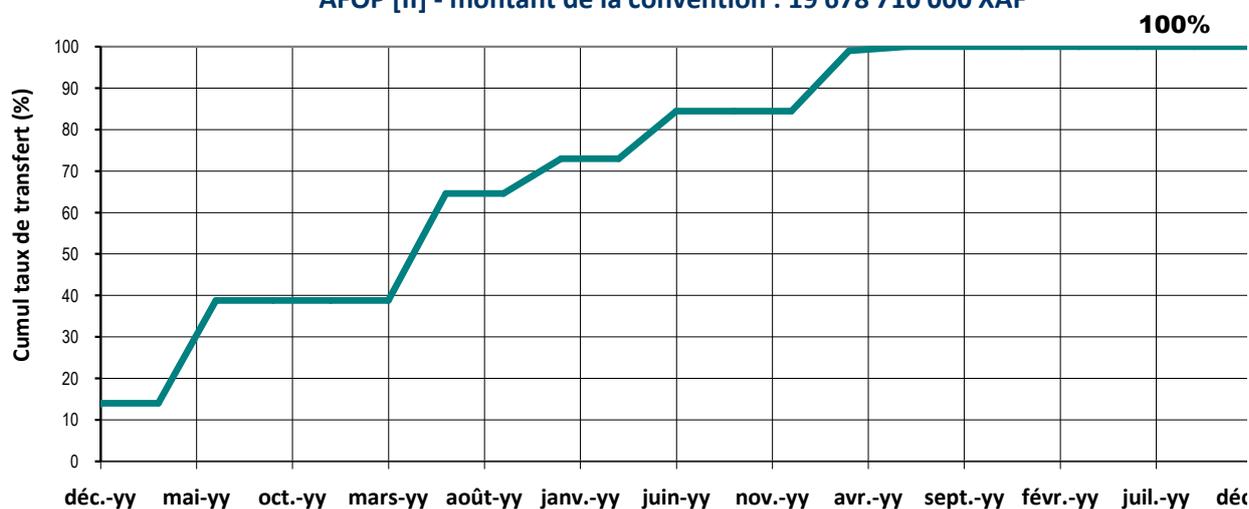
Principaux programmes et calendriers d'exécution



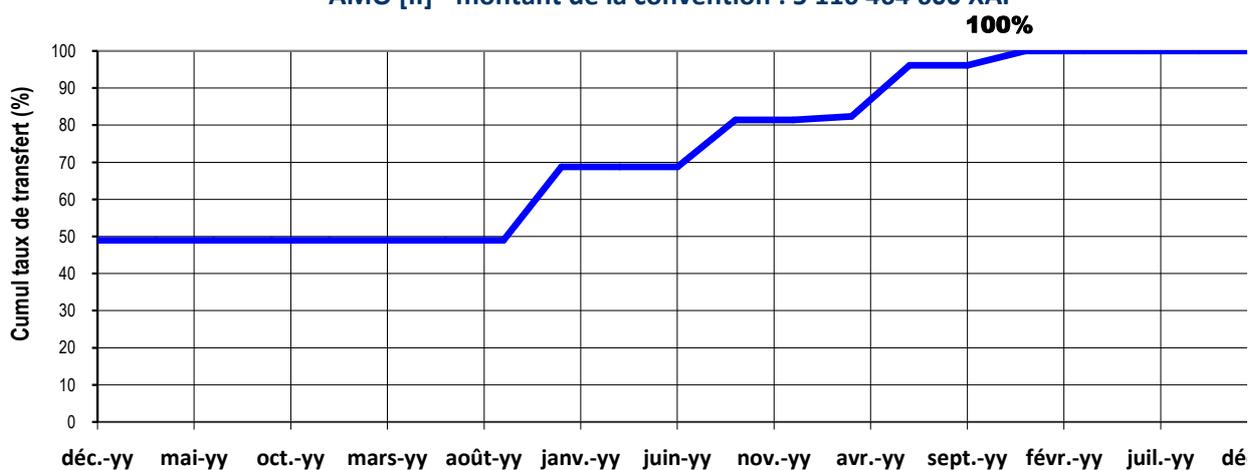
ACEFA [II] - montant de la convention : 38 045 506 000 XAF



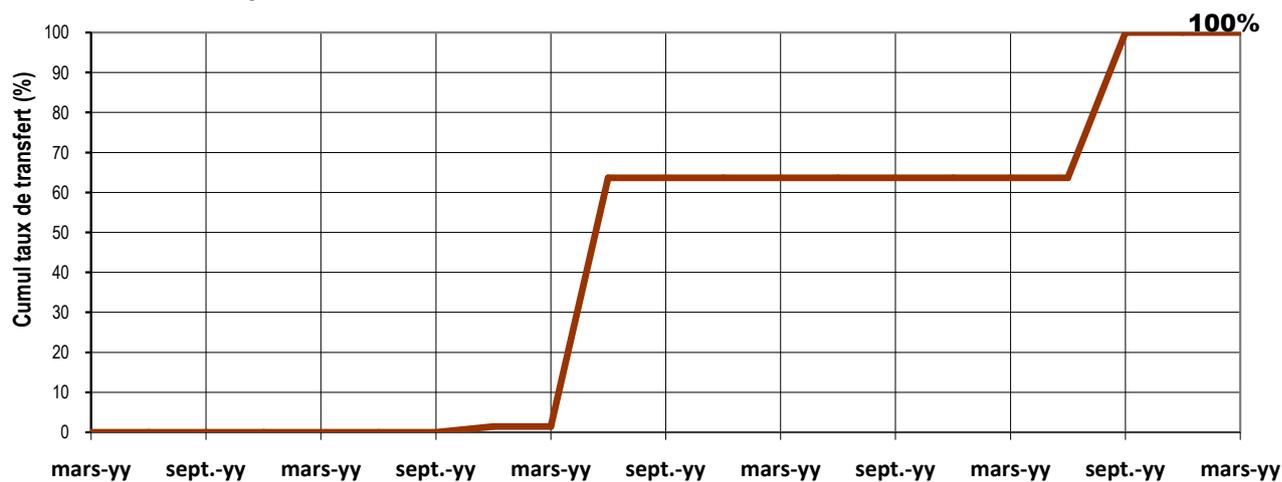
AFOP [II] - montant de la convention : 19 678 710 000 XAF



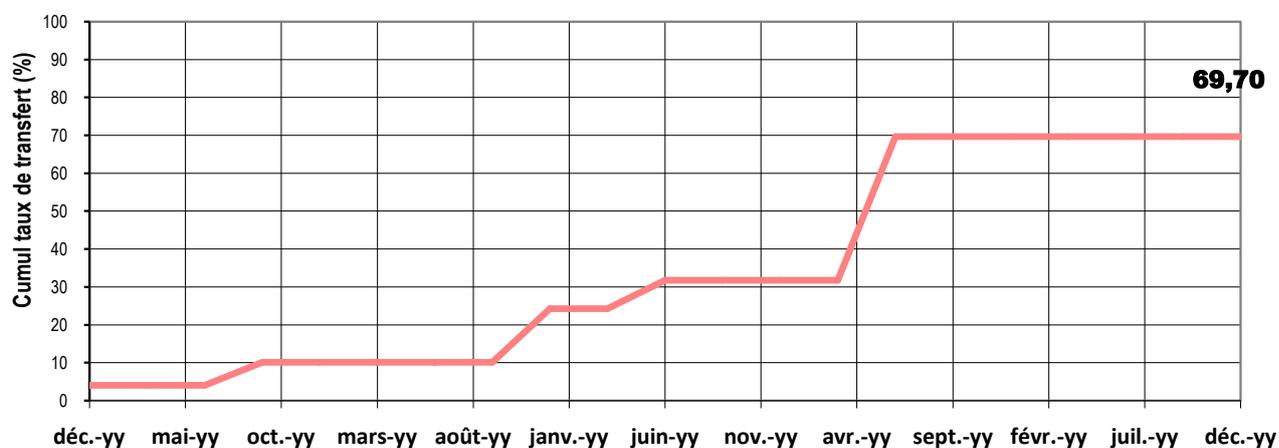
AMO [II] - montant de la convention : 5 116 464 600 XAF



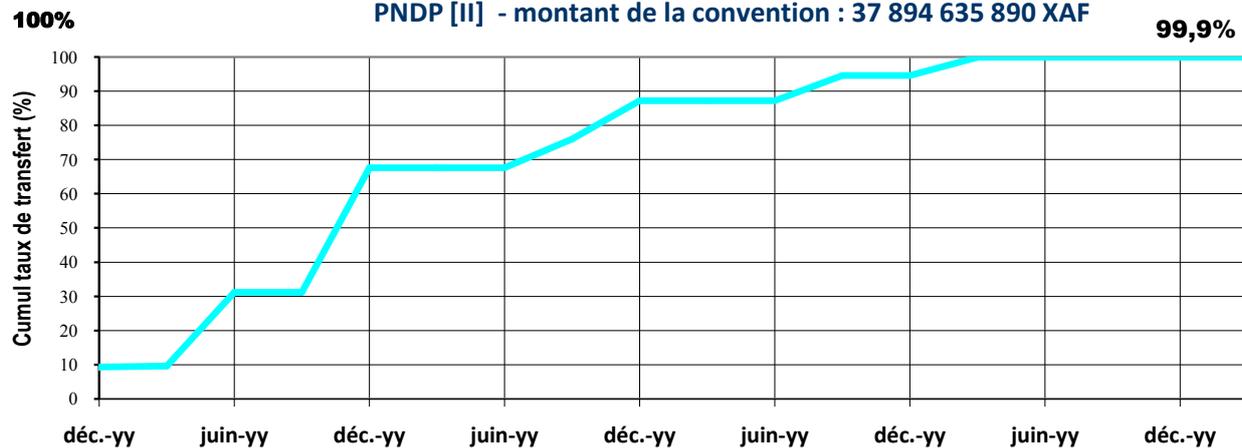
2^e pont sur le Wouri - montant de la convention : 21 646 581 000 XAF



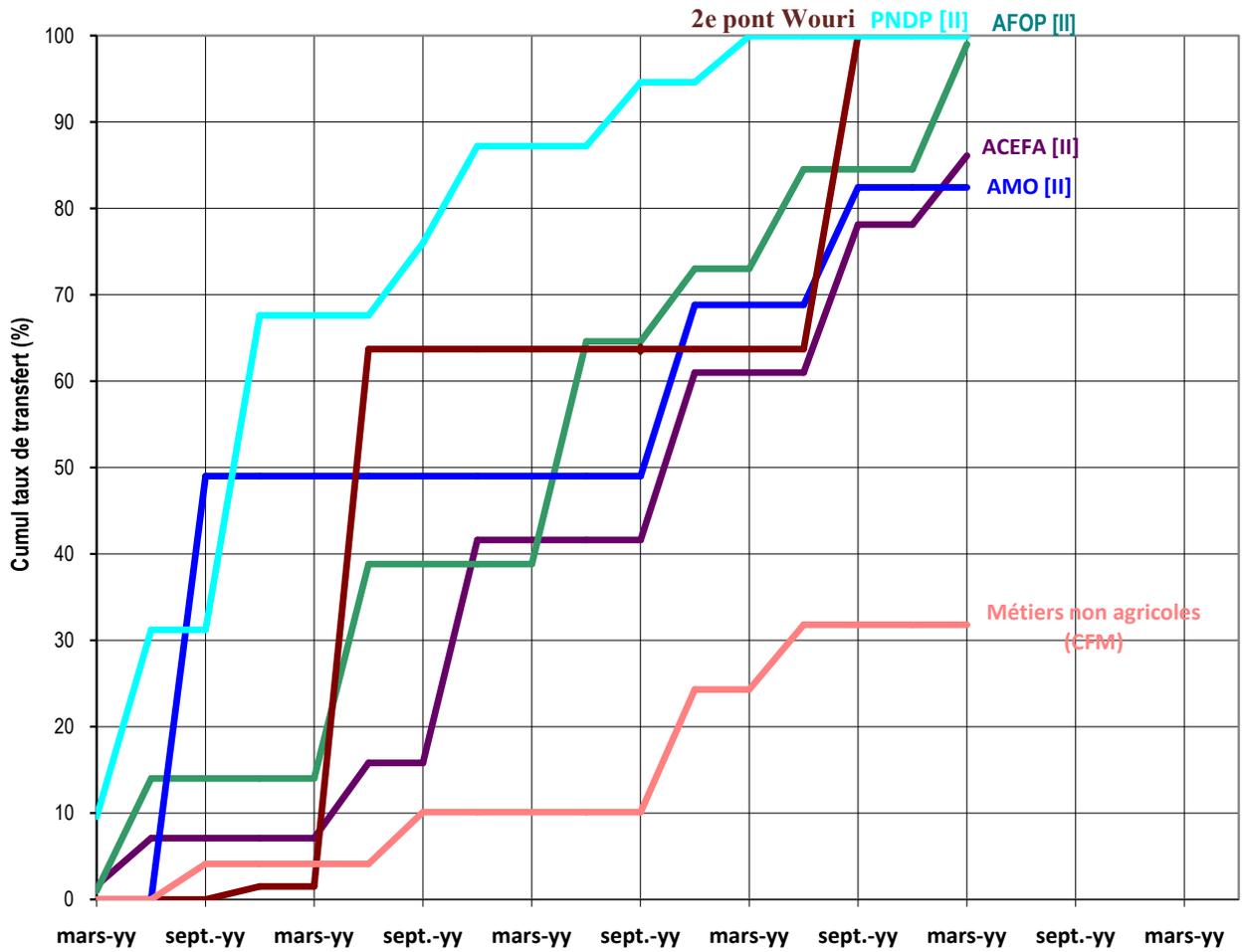
Métiers non agricoles (CFM) - montant de la convention : 6 559 570 000 XAF



PNDP [II] - montant de la convention : 37 894 635 890 XAF



Principaux programmes et calendriers d'exécution



Annexe 3 : Relevé des Résolutions de la 12^{ème} session du COS-C2D



RELEVÉ DES CONCLUSIONS

XII^{ème} Comité d'Orientation et de Suivi du Contrat de Désendettement et de Développement (COS-C2D)

Le 28 juin 2018

A l'issue des travaux de la 12^{ème} session du COS-C2D qui ont regroupé, au Ministère des Finances et en présence de Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères, les membres du Gouvernement camerounais, l'Ambassadeur de France au Cameroun, les représentants du Service de la Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) et de l'Agence Française de Développement (AFD), les représentants du Parlement, de la société civile et des collectivités territoriales décentralisées du Cameroun, et des partenaires au développement, les parties camerounaise et française sont parvenues aux conclusions suivantes.

1/ La signature des Conventions d'Affectation de trois (03) programmes du C2D de 3^{ème} génération :

- le Programme intégré de valorisation et transformation des produits agricoles et agroalimentaires (TRANSFAGRI) pour un montant de FCFA 17,71 milliards (27 millions d'euros) ;
- le Projet du Fonds d'Assistance Technique à l'Elaboration des Politiques Publiques (FATEP) pour un montant de FCFA 1,04 milliards (1,6 million d'euros) ;
- le Programme Capitales Régionales II pour un montant de FCFA 19,68 milliards (30 millions d'euros).

2/ L'exécution satisfaisante des engagements juridiques contractuels :

- taux de mobilisation de 100% pour un taux de décaissement de 91,2% pour le 1^{er} C2D ;
- taux de mobilisation de 100% pour un taux de décaissement de 78% pour le 2nd C2D ;
- taux de mobilisation de 4,3% pour un taux de décaissement de 62,3% des fonds mobilisés dans le cadre du 3^{ème} C2D ;
- solde du compte BEAC arrêté à FCFA 85,4 milliards au 31 décembre 2017.

3/ La mise en œuvre satisfaisante des recommandations du COS du 11 mai 2017.

4/ L'approfondissement effectif de l'appui au secteur rural avec en particulier :

- 170 000 Exploitations Familiales Agropastorales (EFA) accompagnées en conseil collectif et 3 970 en conseil individuel par le programme ACEFA ;



- près de 5 000 jeunes formés aux métiers agropastoraux par le programme AFOP, dont 3 050 insérés ;
- une amélioration de l'information technico-économique et de l'accès au crédit des PMEAA par le programme PMEAA (1 305 acteurs et 30 EMF sensibilisés et mobilisés) ;
- un appui continu des Communes par le programme PNDP.

5/ La poursuite des actions entamées dans les secteurs sociaux et notamment :

- la mise en œuvre du système de subvention des soins obstétricaux et néonataux dans le septentrion à travers le projet chèque santé ;
- la réhabilitation/équipement des formations sanitaires dans le septentrion et le sud ;
- l'augmentation de l'offre scolaire dans les Zones d'Education Prioritaire (ZEP) avec la construction/réhabilitation des salles de classe et les fournitures et équipements scolaires.

6/ Le déploiement des travaux d'infrastructures avec :

- le bouclage des travaux de construction du 2^{ème} pont sur le Wouri ;
- l'intensification des travaux de drainage pluvial de Douala ;
- l'exécution des activités du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) dans les villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua.

7/ L'organisation et la célébration des 10 ans de réalisation du C2D aussi bien à Yaoundé que dans sept (07) des neuf autres régions du Cameroun.

Au vu des progrès réalisés, les deux parties ont dressé un bilan positif des conditions de mise en œuvre des programmes C2D. En effet, les résultats atteints ont été jugés à la hauteur des enjeux du C2D, et cela malgré le contexte sécuritaire difficile dans certaines régions du Cameroun. L'ensemble des acteurs travaillant à la mise en œuvre du C2D ont été encouragés à poursuivre leurs engagements. Les Maîtres d'ouvrage ont plus spécifiquement été invités à poursuivre leurs efforts de manière concertée et structurée pour une pérennisation effective des activités, en s'appuyant sur l'expérience acquise au cours des dix (10) dernières années.

Les deux parties ont toutefois relevé, une fois de plus, que la communication autour du C2D demeurait insuffisante et ne permettait pas de valoriser à leur juste mesure l'ensemble des réalisations. Il convient ainsi de renforcer significativement les actions en matière de communication pilotées par le STADE-C2D. De plus, la communication entre les instances de coordination et les cellules locales de suivi a été jugée insuffisante.

Le COS a également insisté sur l'actuelle faible synergie d'actions entre les programmes intervenant dans les mêmes secteurs, notamment dans le secteur du développement rural.

Enfin, les difficultés récurrentes de passation et d'exécution des marchés sur le terrain ont été mises en avant.

Le COS a par conséquent instruit i) la poursuite avec engagement et détermination de la réalisation des objectifs du C2D, ii) l'accélération de la capacité de décaissement des différents programmes en exécution, iii) la conduite concertée des actions de consolidation et de pérennisation des acquis du C2D, iv) la prise des mesures spéciales en vue de garantir



une exécution efficiente des marchés sur le terrain (constitution des listes des entreprises qualifiées, passation des marchés en mode décentralisé, respect des mesures de maturation des projets...) et v) la mise en œuvre d'un plan de communication ambitieux à même de mettre en valeur les réalisations du C2D.

Il a par ailleurs recommandé :

- d'impliquer les autorités administratives dans le suivi de la mise en œuvre des programmes ;
- d'intensifier la communication au niveau local, par des journées annuelles portes ouvertes du C2D en associant prioritairement les médias locaux ;
- d'impliquer les Mairies dans les actions de pérennisation et de désenclavement des bassins de production en s'inspirant de l'expérience du PNDP;
- de mener un plaidoyer pour l' « additionnalité » des ressources afin de garantir une pérennisation des opérations de développement à long terme ;
- de capitaliser l'expérience du passé pour affiner les futures réalisations pour une meilleure visibilité du C2D sur le terrain ;
- de rechercher des solutions aux problèmes d'insécurité dans certaines régions afin de garantir la territorialité du C2D.

Les co-présidents, de concert avec la Société Civile, se félicitent des résultats atteints à ce stade de mise en œuvre des programmes C2D. Ils engagent les acteurs à multiplier les efforts déployés jusqu'ici pour la garantie d'une consolidation et d'une pérennisation des acquis engrangés et instruisent une périodicité semestrielle pour la tenue des futures sessions du COS.

Le Comité Technique Bilatéral (CTB) est chargé de l'application de ces résolutions conformément aux textes en vigueur.

Fait à Yaoundé, le 15 NOV 2018

L'Ambassadeur de France au Cameroun	Le Ministre des Finances	Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
Gilles THIBAULT 	Louis Paul MOTAZE 	Alamine OUSMANE MEY 



Annexe 3 : Condensé des résolutions des sessions du CTB tenues en 2018

RESOLUTIONS DES SESSIONS DU CTB

Date	Conclusions des travaux du CTB
<p>77^{ème} SESSION (23 Janvier 2018)</p>	<p>Le Comité a pris acte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Du compte rendu de la 76^{ème} session du CTB du 30 Novembre 2017 et de l'état de mise en œuvre des recommandations y afférentes ; ➤ De l'annonce d'une mission de supervision de l'AFD sur la convention pilotage 3 ; ➤ De la situation du Compte BEAC au 31 décembre 2017 ; ➤ Du point sur les conventions d'affectation Pilotage 3 et Appuis Budgétaires en cours d'examen à l'AFD ; ➤ De l'avis favorable donné aux requêtes de financement sur la convention de Pilotage des études préparatoires des programmes C2D Culture et Capitales Régionales. <p>Le Comité a validé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le financement des études préparatoires des C2D Culture et Capitales Régionales <p>Le Comité a recommandé au STADE-C2D et à l'AFD de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De parachever la préparation de la mission de supervision de la convention Pilotage3 rechercher des positions consensuelles et constructives ; ➤ De mener la réflexion pour identifier les programmes en réelles difficultés de décaissements afin que des propositions de solutions efficaces soient trouvées. <p>Le Comité a instruit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le STADE-C2D de soumettre à la signature du Président du CTB, les projets de lettres notifiant son accord favorable au Ministre de la Culture d'une part et à celui en charge de l'Habitat, et du Développement Urbain d'autre part.
<p>78^{ème} SESSION (27 février 2018)</p>	<p>Le Comité a pris acte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Du compte rendu de la 77^{ème} session du CTB du 23 Janvier 2018 et de l'état de mise en œuvre des recommandations y afférentes ; ➤ Du point sur les requêtes de financement des projets et la mise à disposition des Fonds d'Etudes préparatoires ; ➤ Du point sur l'exécution de l'ABS 2017 et 2018 ➤ De la situation du Compte BEAC au 31 janvier 2018 ; ➤ De la décision conjointe prise par l'AFD et le Maître d'ouvrage du C2D Education au cours de la mission de supervision de février 2018, de réorienter vers le circuit de paiement du Trésor, le montant de FCFA 5 Mds

Date	Conclusions des travaux du CTB
	<p>afférents aux travaux de constructions dont les marchés sont à lancer en mode déconcentré ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Du programme des missions physico-financières sur le terrain, avec une première vague dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord ; ➤ De l'activité de communication dénommée « journée de communication », qui se déroulera autour des Gouverneurs de région pendant les missions physico-financières, dans le prolongement de la célébration des 10 ans du C2D ; ➤ De la tenue annoncée de la prochaine session du Comité ad-hoc de suivi des audits au cours de la première quinzaine du mois de Mars 2018. <p>Le Comité a validé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La requête de financement des études préparatoires des C2D Formation professionnelle et Culture <p>Le Comité a instruit le STADE-C2D de soumettre à la signature du Président du CTB :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les projets de lettres notifiant son accord favorable au Ministre de la Culture et à celui en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Urbain, sur le financement des études préparatoires objet de leurs requêtes respectives, tout en formulant des recommandations qui permettront aux instances de pilotage de mener un suivi pour s'assurer de l'atteinte progressive des résultats attendus dans les délais impartis ; ➤ Dès réception de la requête de la société civile, le projet de lettre adressée au MO/C2D-FP pour la mise à disposition des informations essentielles et nécessaires du dossier afférent au litige foncier sur le site CFPS de Yassa/Douala. <p>Le Comité a recommandé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A l'AFD de faire parvenir au STADE-C2D au plus tard le 28 février 2018, la correspondance motivant la non signature par l'Agence du projet d'ordre de virement de la tranche 2018 de l'ABS d'un montant de FCFA 11 Mds, nonobstant la transmission effective des documents nécessaires à la levée de la condition suspensive au 2ème transfert ; ➤ A la Société civile de faire tenir au STADE-C2D, sa requête de disposer de toutes les informations relatives au litige d'occupation du site de construction du Centre de Formation Professionnel Sectoriel (CFPS) agro-alimentaire à Yassa/Douala, en vue d'une meilleure analyse du dossier et présentation des conclusions au CTB.

Date	Conclusions des travaux du CTB
<p>79^{ème} SESSION (09 mai 2018)</p>	<p>Le Comité a pris acte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Du compte rendu de la 78^{ème} session du CTB du 27 février 2018 et de l'état de mise en œuvre des recommandations y afférentes ; ➤ Du compte rendu des travaux du Comité Ad Hoc de suivi des audits ; ➤ Des innovations du 3^{ème} C2D contenues dans de l'Aide-Mémoire de la mission de capitalisation, supervision et évaluation des conventions Pilotage du C2D du 31 janvier au 02 février 2018 ; ➤ De la nécessité de la mise à jour des manuels de procédures du cadre général du C2D, du STADE-C2D et de la CAA ; ➤ Du bilan 2017 des activités de la Communication et de la note de cadrage de la communication présentés ; ➤ De la situation du Compte BEAC au 31 Mars 2018 et de la nécessité d'atteindre FCFA 40 Mds des décaissements au cours de l'année 2018 ; ➤ De la tenue annoncée de la prochaine session du Comité ad-hoc de suivi des audits au cours du mois de Juin 2018 ; ➤ De la tenue envisagée du COS-C2D à la fin du mois de juin 2018. <p>Le Comité a donné son avis favorable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour le prolongement jusqu'au 30 juin 2018 des délais de la finalisation de la mise en œuvre de recommandations de l'Audit par le MINSANTE, Maître d'Ouvrages du C2D Santé. <p>Le Comité a convenu que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les procédures classiques de mobilisation des fonds et de passation des marchés seront priorisées pour la mise en œuvre des composantes (hors fonctionnement) et activités de la convention Pilotage, notamment l'organisation des audits, la Plateforme de compétences franco-camerounaise de volontariats, le programme de formation et de renforcement des capacités ; ➤ La CAA délivrerait des procurations annuelles aux points focaux sectoriels en vue du retrait de leurs relevés bancaires mensuels auprès des banques commerciales teneuses de leurs comptes programmes ; ➤ Les programmes sectoriels désigneront en leur sein des points focaux chargés de retirer les relevés bancaires mensuels auprès des banques commerciales en vue de la levée des conditions suspensives aux différents transferts ; ➤ La réorientation éventuelle des nouveaux programmes (BUNEC et CETIC) dont l'instruction s'avère difficile voire impossible sera soumise à la décision du prochain COS-C2D ; ➤ Un point spécifique soit réservé à l'évaluation des actions de communication à chaque session du CTB, tout en esquissant les

Date	Conclusions des travaux du CTB
	<p>perspectives de déploiement à court terme.</p> <p>Le Comité a recommandé :</p> <p>(i) A la Société civile de faire tenir au STADE-C2D, sa requête de disposer de toutes les informations relatives au litige d'occupation du site de construction du Centre de Formation Professionnel Sectoriel (CFPS) agro-alimentaire à Yassa/Douala, en vue d'une meilleure analyse du dossier et présentation des conclusions au CTB ;</p> <p>(ii) Au STADE-C2D que</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le Plan d'Actions Annuel (PAA) 2018 comprenant l'ensemble des activités planifiées au titre des différentes dimensions du Pilotage 3 soit présenté à la prochaine session du CTB pour validation ; ➤ Les grands axes décrits dans la note de cadrage 2018 de la communication soient déclinés en actions et activités à mener, pour validation à la prochaine session ; ➤ Les actions de communication validées soient effectivement menées, sauf cas de force majeure. <p>Le Comité a instruit le STADE-C2D :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De soumettre à la signature du Président du CTB dès réception de la requête de la société civile, le projet de lettre adressée au MO/C2D-FP pour la mise à disposition des informations essentielles et nécessaires du dossier afférent au litige foncier sur le site CFPS de Yassa/Douala
<p>80^{ème} SESSION (05 juin 2018)</p>	<p>1) Le Comité a pris acte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Du compte rendu de la 79^{ème} session du CTB du 09 Mai 2018 et de l'état de mise en œuvre des recommandations y afférentes ; ➤ Du Plan d'Action Annuel (PAA) du STADE-C2D intégrant les innovations du 3^{ème} C2D contenues la convention Pilotage 3 ; ➤ Des options proposées par le STADE-C2D pour la suite à donner à la requête du MINHDU relative au financement des études préparatoires de « Yaoundé-Cœur de ville » ; ➤ De l'annonce de la visite d'un ministre français au Cameroun en fin juin et sa participation envisagée au COS-C2D ; ➤ De l'esquisse de l'ordre du jour du prochain COS-C2D envisagé en juin 2018 ; ➤ Des activités de la Communication et de la note de cadrage de la communication présentés ; ➤ De la situation du Compte BEAC au 31 Mai 2018 et de la nécessité d'atteindre FCFA 20 Mds des décaissements additionnels au deuxième semestre 2018.

Date	Conclusions des travaux du CTB
	<p>2) Le Comité a convenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tenir une session extraordinaire du CTB le Mardi 19 juin 2018 à partir de 10 heures, sur les questions de communication afin d'en préciser le positionnement au sein du dispositif de pilotage, d'adopter le PAA du STADE qui intégrera celui de la communication, et de tirer les conclusions sur ce dossier à remonter au MINFI ; ➤ Soumettre à la décision consensuelle des Co-présidents du COS-C2D l'orientation du Programme C2D de la Communauté Urbaine de Yaoundé dans le cadre du C2D de 3ème génération ; ➤ Faire la projection d'un condensé des réalisations du C2D dans certaines régions du Cameroun, en version bilingue. <p>3) Le Comité a recommandé au STADE-C2D de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparer tous les documents relatifs à l'examen du dossier de l'Expert-Communicateur du STADE-C2D au cours de la session extraordinaire du CTB du 19 juin prochain ; ➤ De rendre compte au MINFI Maître d'ouvrage, la proposition des deux options conclusives de l'analyse de la requête de financement des études préparatoires du Programme C2D de la Communauté Urbaine de Yaoundé dans le cadre du C2D de 3ème génération afin qu'il échange avec les co-présidents dans le but de trouver une position consensuelle à présenter au COS ; ➤ Soumettre à la signature du Président du CTB, le projet de lettre adressée à tous les sectoriels C2D, les informant des nouvelles modalités d'audits dans le cadre du Pilotage 3.
<p>81^{ème} SESSION 19 juin 2018</p>	<p>1) Le Comité a pris acte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Du compte rendu de la 80^{ème} session du CTB du 05 juin 2018 et de l'état de mise en œuvre des recommandations y afférentes ; <p>2) Le Comité a convenu de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La nécessité de se conformer à la réglementation en matière de gestion du dossier des différentes catégories des personnels du STADE-C2D ; ➤ L'insertion formelle des dispositions relatives à tous les avantages à prendre en charge dans les contrats des personnels en vue de leur bonne application. <p>3) Le Comité a recommandé au STADE-C2D de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Soumettre à la signature du Président du CTB, le projet de lettre adressée à tous les sectoriels C2D, les informant des nouvelles modalités d'audits dans le cadre du Pilotage 3 (recommandation reconduite); ➤ Procéder au renouvellement du Contrat du Communicateur en un Contrat à Durée Indéterminée (CDI) au regard des dispositions de l'article 25

Date	Conclusions des travaux du CTB
	<p>alinéa 3 de la Loi n°92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Procéder à la délivrance systématique des bulletins de paie mensuels des personnels du STADE-C2D ; ➤ Se rapprocher de la CNPS pour s’assurer de la ventilation effective des cotisations versées dans les comptes des personnels bénéficiaires ; ➤ Veiller à l’insertion formelle dans les contrats des personnels des dispositions relatives à tous les avantages à prendre en charge en vue de leur bonne application ; ➤ Organiser une séance de travail avec l’AFD, afin d’éclaircir les éventuels points d’ombre sur les dépenses imputables ou non à la ligne « Communication de la convention transversale, et de disposer d’une base assainie et validée par toutes les parties, en vue de leur prise en charge incontestable sur la ligne Communication de la convention transversale sus-indiquée.
<p>82^{ème} SESSION 25 Octobre 2018</p>	<p>1) Le Comité a pris acte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des récents changements intervenus à la tête de la Direction de l’Agence Française de Développement (AFD) à Yaoundé, au Service Economique Régional et au SCAC d’une part, et au Secrétariat Technique d’Appui Dédié à l’Exécution du C2D (STADE-C2D) d’autre part, ainsi que la confirmation officielle du Président du CTB à son poste ; ➤ De l’exécution complète des cinq recommandations sur les six formulées au cours de la précédente session du CTB ; ➤ Du niveau de mise en œuvre des recommandations des audits du C2D Santé I et de celui de Capitales Régionales, ainsi que de la nécessité de réviser le texte instituant le Comité ad-hoc de suivi des audits ; ➤ Des imputations budgétaires des dépenses du 3ème C2D pour l’exercice 2019 ; ➤ Du solde créditeur du compte BEAC de FCFA 54 568 094 847 ; ➤ Des dernières activités de communication et des perspectives. <p>2) Le Comité a convenu de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adresser les projets de Compte Rendu aux Membres du CTB, une semaine avant la tenue des travaux ; ➤ Se rapprocher à l’avenir de l’AFD et de la CAA pour un arrêt concerté et consensuel des données de la note technique et financière mensuelle ; ➤ Redoubler d’efforts dans la mise en œuvre de la stratégie de communication du C2D. <p>3) Le Comité a recommandé au STADE-C2D de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Revoir le contenu du projet de Compte-rendu de la 81ème session en veillant à le rendre plus synthétique ; ➤ Prendre entièrement en compte, sur le volet pilotage du C2D, le salaire

Date	Conclusions des travaux du CTB
	<p>net de l'Expert Communication sur toute sa période d'exercice ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diligenter la procédure de signature du Relevé des Conclusions de la 12ème session du COS du 28 juin 2018 par les trois Coprésidents ; ➤ Prendre des mesures nécessaires et urgentes en vue d'autoriser le Cabinet MAZARS à effectuer une mission de vérification du niveau des résultats de l'audit du C2D Santé I ; ➤ Accélérer la procédure d'élaboration de la Convention de financement avec la Plateforme de Volontariat pressentie ; ➤ Lancer un audit organisationnel, technique, comptable et financier au niveau du STADE-C2D ; ➤ Examiner avec le MINDEVEL les projets susceptibles d'être pris en compte par le C2D pour impulser davantage la dynamique en cours de la décentralisation.
<p>83^{ème} SESSION 29 novembre 2018</p>	<p>1) Le Comité a pris acte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Du compte rendu de la 82èmesession du CTB du 25 octobre 2018 et de l'état de mise en œuvre des recommandations y afférentes ; ➤ De l'exécution au 31 octobre 2018 du PAA du STADE-C2D ; ➤ Du point sur l'instruction des programmes CETIC et BIOGEOSCIENCES ; ➤ Du niveau d'avancement du projet de convention de partenariat avec la plateforme de compétences franco-camerounaises, et des points de consensus retenus ; ➤ Du niveau d'avancement des documents en cours de mise du jour (Cadre Général du C2D, Manuels de procédures du STADE-C2D et de la CAA sur ressources C2D ainsi que ses annexes) ; ➤ Des activités de communication au cours du mois de novembre 2018 ; ➤ De la situation du Compte BEAC au 31 octobre 2018. <p>2) Le Comité a validé</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les termes de références de la mission de vérification de l'état de mise en œuvre par le MINSANTE des recommandations de l'audit C2D Santé 1 ; ➤ Les termes de références de l'audit organisationnel, technique, comptable et financier du STADE-C2D ; et ➤ Le Plan d'Actions Annuel (PAA) du STADE-C2D (en régularisation). <p>3) Le Comité a donné son avis favorable</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sur les requêtes des programmes C2D Education (FCFA 60 MIs) et Santé (plafond à hauteur de FCFA 360,8 MIs), bénéficiaires des fonds C2D Appuis Budgétaires Sectoriels (ABS), et éligibles sur le Fonds d'Assistance Technique à l'Elaboration des Politiques Publiques (FATEP), pour la mobilisation d'experts ; <p>4) Le Comité a convenu de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La signature de la convention dans la première quinzaine du mois de

Date	Conclusions des travaux du CTB
	<p>décembre 2018 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La tenue du prochain CTB entre le 18 et le 20 décembre 2018, date à confirmer ; ➤ La présentation désormais en début d'année N du PAA de cette année N. <p>5) Le Comité a recommandé au STADE-C2D de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparer la signature de la convention de partenariat entre la Plateforme et le CTB ; ➤ Soumettre à validation du prochain CTB le PAA 2019 du STADE-C2D, y compris le PTAB de la Communication ; ➤ Accélérer la mise en exploitation du site internet avec focus sur des informations suffisamment illustratives des réalisations C2D sur l'ensemble du territoire ; ➤ De soumettre à la signature du Président : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un projet de lettre adressée au MINRESI, lui demandant la désignation d'un porteur du dossier BIOGEOSCIENCES, ainsi que d'un site juridiquement sécurisé comme garantie pour la poursuite de ce projet ; ➤ Un projet de lettre pour la saisine du Ministre de l'Enseignement Supérieur (MINESUP), lui demandant de faire le point actuel de la situation du programme CETIC ; ➤ Un projet de lettre pour la saisine du Ministre de la Santé Publique (MINSANTE) l'informant de l'avis favorable du Comité sur financement FATEP plafonné à FCFA 360,8 Mls ; ➤ Un projet de lettre adressée au MINH DU, l'informant de l'éligibilité de l'activité « Ne pas nuire » dans la convention C2D Capitales Régionales II.

Annexe 4 : Matrices d'actions des programmes C2D

MATRICE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU C2D AU 31 DECEMBRE 2018

SECTEUR DES INFRASTRUCTURES

Annexe 0.6: Matrice de suivi des travaux de construction du deuxième pont sur le Wouri

Conventions : CCM 11 99 01 U/CCM 11 99 02 V du 13 juillet 2011

Montant de financement C2D : 21 646 581 000 FCFA

Objectif global du projet : renforcer le rôle moteur économique national et sous régional de la ville de Douala et lui assurer une croissance urbaine équilibrée et durable

Partie de l'ouvrage	Consistance des travaux (travaux attendus pour tout le projet)	Avancement des travaux obtenu au terme du 31 décembre 2018	Etat des Avancement des travaux	Avancement global des travaux	Avancement financier	Observations
Fondation	<ul style="list-style-type: none"> ● 52 pieux en rivière Ø2500mm ● 30 pieux sur berge Ø1500mm 	<ul style="list-style-type: none"> ● 52 pieux en rivière Ø2500mm ● 30 pieux sur berge Ø1500mm 	100%	100%	100%	La réception provisoire globale a été faite le 20 décembre 2018
Elévations du viaduc	<ul style="list-style-type: none"> ● 07 chevêtres sur pile ● 02 chevêtres sur culée 	<ul style="list-style-type: none"> ● 07 chevêtres sur pile ● 02 chevêtre sur culée 	100% 100%			
Travaux du tablier du viaduc	<ul style="list-style-type: none"> ● 756ml de viaduc routier ● 746ml de viaduc ferroviaire 	<ul style="list-style-type: none"> ● 716,3ml de viaduc routier ● 748 ml de viaduc ferroviaire 	100% 100%			
Travaux des voies d'accès	<ul style="list-style-type: none"> ● 1500m d'accès côté Déïdo ● 600m d'accès côté Bonabéri 	<ul style="list-style-type: none"> ● 1500 m d'accès côté Déïdo ● 600 m d'accès côté Bonabéri 	100% 100%			

Annexe 0.7: Matrice de suivi des travaux d'aménagement des drains dans la ville de Douala

Conventions : CCM 12 75 01 N du 01 Août 2012 Montant de financement C2D : 11 807 226 000 FCFA Objectif global du projet : assainir les eaux pluviales dans la ville de Douala sans provoquer d'inondations lors d'une crue engendrée par une pluie décennale			
Poste des travaux	Avancement des travaux du poste au 31 décembre 2018	Avancement global de chaque lot au 31 décembre	Observation
Lot 1			
Installations, projet d'exécution et repli du chantier	75%	64,8%	Un avenant sans incidence financière est en cours de signature qui comportera le linéaire retenu pour les travaux et la prolongation des délais d'exécution
MBOPPI	60%		
NGOUA	94%		
NEW BELL NORD	4,16		
NEW BELL SUD	13,99		
LECLERC	0,38		
Lot 2			
Installations, projet d'exécution et repli du chantier	90%	71,61%	Un avenant sans incidence financière est en cours de signature qui comportera le linéaire retenu pour les travaux et la prolongation des délais d'exécution
TONGO'A BASSA	75,85%		
MBANYA	52,95%		
KONDI	73,33%		
BONASSAMA	77,02%		
BONNES COURSES	100%		
<u>Projet de construction des ouvrages d'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers défavorisés jouxtant les drains</u>			
Réalisation des études techniques	40%		La réalisation des études techniques connaît des retards dus par les lenteurs de la maîtrise d'œuvre
Travaux	0%		Les travaux démarreront à la suite de la réalisation des études techniques

Annexe 0.8: Matrice de suivi de la mise en œuvre des activités du C2D-Urbain Capitales Régionales1

<p>Convention : CCM 12 74 01 M du 24 Novembre 2014</p> <p>Montant de financement C2D :39 357 420 000 FCFA</p> <p>Objectif global du programme : Améliorer les conditions de vie des habitants des Communautés de Bertoua, Bafoussam et Garoua et contribuer au développement économique de ces trois villes</p>			
Volets	Activités /résultats attendus	Résultat Obtenus au terme de l'année 2018	Observations
Composante I: Programme d'Investissement Prioritaire			
Infrastructures de voiries	<ul style="list-style-type: none"> - Passation des marchés - lancer et exécuter les travaux d'aménagement de 73 km de voirie revêtue, de 23 km d'éclairage dans les villes Bafoussam, Bertoua et Garoua 	<p>-trois marchés d'aménagement des voiries urbaines de Bafoussam, Bertoua et Garoua passés ;</p> <p>Avancement des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15% pour les travaux d'aménagement de 20 km de la voirie de Bafoussam pour une consommation des délais de 18% ; - 3% pour les travaux d'aménagement de 15,57 km de la voirie de Bertoua pour une consommation des délais de 10% ; - 9% pour les travaux d'aménagement de 15,57 km de la voirie de Garoua pour une consommation des délais de 18% ; 	<p>Pour permettre d'entrer dans l'enveloppe budgétaire, 52,81 km de voirie urbaine seront aménagés sur les 73 km prévus dans les trois.</p>
Equipements marchands	<ul style="list-style-type: none"> - Produire les Document de Consultation des Entreprises (DCE) en vue de l'élaboration des DAO de recrutement des entreprises des travaux - passer les marchés des travaux de construction des équipements urbains 	<ul style="list-style-type: none"> - Production des DCE pour les études d'équipements marchands des villes de Bafoussam et Garoua ; - DAO des villes de Bafoussam et Garoua élaborés 	<p>Le marché de réalisation des études techniques d'équipements marchands de la ville de Bertoua a été résilié à cause des retards dus à la maîtrise d'œuvre, une nouvelle estimation a été faite en vue d'un découpage des lots par site d'ouvrage. Le lancement et la finalisation de ces études sont attendus au premier semestre 2019</p>

Volets	Activités /résultats attendus	Résultat Obtenus au terme de l'année 2018	Observations
Services urbains	-Réceptionnés les travaux de construction de 40 latrines scolaires ; - Réceptionnés les travaux de construction 20 toilettes publiques, 60 forages et 13 kiosques à eau - achevé les travaux de pose de candélabres solaires	- 40 latrines scolaires, 30 kiosques à eau, 60 forages et 12 toilettes publiques ont été construits et réceptionnés ; - 20% d'exécution des travaux de pose de 240 candélabres solaires	Les travaux de construction de 08 toilettes publiques à Bafoussam, exécutés à 50% pour une consommation des délais de 254%, ont été résiliés à cause du non-respect de certaines clauses du marché par l'entreprise.
Espaces publics	Passation des marchés d'espaces verts dans les trois villes	- Rien n'a évolué au cours de l'année 2018	Les réserves émises lors de la validation des études d'espaces verts n'ont toujours pas été levées à la cellule centrale. Cela entrave au bouclage du DAO.
Composante II : Appui institutionnel et renforcement des capacités			
Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage en phase d'exécution	- Production du 4 ^{ème} et 5 ^{ème} rapports semestriels - Suivi des chantiers	- 4 ^{ème} et 5 ^{ème} rapports semestriels et les rapports mensuels élaborés et validés - Suivi des chantiers de services urbains effectué - Appui au recrutement des entreprises d'exécution des travaux d'infrastructures de voirie	RAS
Audit Suivi/Evaluation	- Production du premier Audit technique et financier 2015-2016 - Démarrage de l'audit exercice 2017	Production du rapport d'audits 2015 et 2016.	Retard dans le lancement de l'audit exercice 2017 à cause des difficultés de remontée des pièces comptables de cellules locales de suivi à la cellule centrale
Renforcement des capacités des Maîtrises d'Ouvrage locales	Démarrage des formations pour le personnel des cellules locales de suivi de Bamenda et Maroua	• Rien n'a évolué au cours de l'année 2018	La révision de la convention avec le PNFMV a été faite pour intégrer les cellules de Bamenda et Maroua dans ses villes
Contrat de ville	- Suivi de l'exécution des contrats de ville - Accompagnement de l'AMO dans la mise en œuvre des contrats de villes	Fiches de poste du personnel des CU et CA élaborées et suivis par l'AMO résistant dans chacune des villes	RAS

MATRICE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU C2D AU 31 DECEMBRE 2017

SECTEURS SOCIAUX

Annexe 0.9: Matrice d'actions programme C2D-Santé 1

Conventions : CCM 1158 01 N du 11 Juin 2007 et CCM 6016 01 L du 21 mai 2009

Montants de financement C2D : 36 077 635 000 FCFA et 22 958 495 000 FCFA

Objectif global du programme : Contribuer à l'amélioration de l'état de santé des populations

Composantes	Activités/Actions	Calendrier initial	Principales réalisations	Observations
Composante 1 : Appui aux axes organisationnels et gestionnaire (AOG) de la mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle Santé (SSS).	Renforcer la mise en œuvre et le suivi de la stratégie sectorielle santé (SSS).	Horizon 2011	Renforcement des capacités des acteurs du C2D-santé (Cellule C2D-Santé, DCOOP, DAJC, IG, SG, DRH) effectué.	Programme clôturé après 10 ans de mise en œuvre
	Appui à l'action des inspections générales.	Horizon 2011	Des missions d'inspection régulièrement effectuées auprès du privé, des laboratoires d'analyse et des fabricants des médicaments.	
	Appui au fonctionnement du secrétariat général.	Horizon 2011	Véhicules mis à la disposition du secrétariat Général, des Inspections Générales et des Directions du MINSANTE.	
	Renforcer le processus de viabilisation des districts sanitaires.	Horizon 2011	Activités de renforcement du processus de viabilisation des districts de santé effectuées.	
	Optimiser la gestion des ressources humaines et adapter les programmes de formation aux besoins essentiels du secteur.	Horizon 2011	Recrutement de 150 personnels intégrés à la fonction publique	
	Mettre en place un système national de gestion du patrimoine, des équipements et de leur maintenance.	Annuel	Programme de formation des Sages-femmes ainsi que celui de la formation à large échelle des personnels en Soins Obstétricaux et Néonataux Essentiels d'Urgence (SONEU) mis en œuvre.	
	Améliorer la gestion des ressources financières du programme sectoriel (politique d'allocation budgétaire) et favoriser l'accessibilité de tous les ménages à des services essentiels de qualité.	Annuel	Recensement du personnel de la santé effectué. Plan National de Développement des Ressources Humaines (PNDRH) élaboré avec la collaboration de l'OMS et mis en exécution.	
	Améliorer l'accès aux médicaments essentiels et réguler le secteur pharmaceutique.	Horizon 2011	Concertations permanentes avec les fabricants des médicaments et des pharmaciens. Acquisition des médicaments essentiels au niveau des CAPR réalisée	

Composantes	Activités/Actions	Calendrier initial	Principales réalisations	Observations
<p>Composante 2 :</p> <p>Contractualisation du secteur privé non lucratif.</p>	<p>Mettre en place une politique partenariale et un cadre contractuel avec le secteur privé confessionnel non lucratif.</p> <p>Appuyer la remise à niveau et la restructuration des formations sanitaires privées confessionnelles.</p>	<p>Horizon 2011</p> <p>Horizon 2011</p>	<p>Développement du partenariat avec le secteur confessionnel privé renforcé.</p> <p>Elaboration et diffusion de la stratégie partenariale et la formation des acteurs.</p> <p>Recensement des PTF en santé et tenue d'un forum sous régional sur le Partenariat Public Privé (PPP).</p> <p>Appui à 14 hôpitaux privés à but non lucratif en termes de réhabilitation et d'équipement ;</p> <p>Appui important aux quatre principaux réseaux confessionnels (OSCAC, FALC, CEPCA et RESAFNOM).</p>	<p>Programme clôturé en 2016</p>
<p>Composante 3 :</p> <p>Lutte contre les maladies</p> <p>Composante 3.1 :</p> <p>Programme élargi de vaccination</p> <p>Composante 3.2 :</p> <p>Appui au programme SIDA</p>	<p>Rendre les équipements de la chaîne de froid et de la sécurisation des injections opérationnels dans les 10 DPSP à au moins 80 %.</p> <p>Rendre les équipements de la chaîne de froid et de la sécurisation des injections fonctionnels.</p> <p>Mettre en place un mécanisme fonctionnel décentralisé de coordination des appuis et de suivi des activités.</p> <p>Appui à la création à la Faculté de Médecine et de Science Biomédicales de l'Université de Yaoundé (FMSB) d'un diplôme interuniversitaire (DIV) médical de formation à la prise en charge des malades VIH/SIDA.</p> <p>Renforcement de la Direction de la lutte contre la Maladie (DLM) et Extension du dispositif de formation continue mis en œuvre par le GIP ESTHER par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement des capacités des CTA soutenus par ESTHER ; - La décentralisation ; - Le recueil et le suivi des données patients par le logiciel ESOPE ; - Le renforcement de la coordination pays; - la supervision et le suivi des activités. 	<p>Horizon 2011</p> <p>Horizon 2010</p> <p>Horizon 2010</p>	<p>Equipement de la chaîne de froid effectué (1403 réfrigérateurs ordinaires, 08 groupes électrogènes, 198 réfrigérateurs horizontaux).</p> <p>Livraison de 1 204 bonbonnes de gaz effectué.</p> <p>36 incinérateurs installés sur site mais non opérationnels.</p> <p>Formation pour le Diplôme Interuniversitaire par la Faculté de Médecine et Sciences Biomédicales (FMSB) bouclée.</p> <p>Travaux de tutorat du GIP ESTHER/EXPERTISE France réalisés.</p> <p>Logiciel de suivi ESOPE opérationnel dans les différents CTA.</p> <p>Appui spécial de FCFA 1,3 Mds apporté pour l'achat des ARV.</p>	<p>Programme clôturé en 2016</p> <p>Volet ayant connu d'importantes difficultés dans l'exécution des activités commises.</p> <p>Programme clôturé en 2016.</p>

Composantes	Activités/Actions	Calendrier initial	Principales réalisations	Observations
<p>Composante 4 : Plan d'urgence dans les quatre régions du septentrion et du Sud.</p>	<p>Recrutement de 150 personnels de santé.</p> <p>Achat des médicaments essentiels et des équipements médicaux de base.</p> <p>Renforcement des services d'urgence des 5 hôpitaux provinciaux et du Centre pasteur de Garoua.</p>	2006-2008	<p>Recrutement de 150 personnels de santé effectué.</p> <p>Médicaments payés et mis à la disposition de 9 Districts de Santé bénéficiaires.</p> <p>Travaux d'aménagement des services des urgences des hôpitaux régionaux du septentrion effectués et équipement du Centre Pasteur de Garoua acquis de même qu'un système informatique de laboratoire.</p> <p>L'exécution des projets innovants est effective avec la mise en œuvre du projet de distribution des kits obstétricaux dans le septentrion et dans le Sud et le projet de fidélisation du personnel enclenché dans les zones d'accès difficile</p>	Programme clôturé en 2016.

Annexe 0.10: Matrice de suivi du Programme Conjoint C2D/KFW

Conventions : CCM 6016 01 L du 21 mai 2009
Montants de financement C2D : 22 958 495 000 FCFA
Objectif global du programme : Contribuer à l'amélioration de l'état de santé des populations

Composantes	Activités/Actions	Etat d'Avancement	Observations
Améliorer la gouvernance du système santé	-Renforcement des capacités des Fonds Régionaux de Promotion de la Santé (FRPS) existants -Création des FRPS dans les 10 régions	- Capacités des FRPS du Sud-ouest, du Nord-ouest et du Littoral renforcées - 07 FRPS dans 07 sept régions créés et fonctionnels - 03 FRPS appuyés dans le fonctionnement	
Améliorer l'accessibilité et la qualité des services de santé	-Mise en place du projet chèque santé -Construction/réhabilitation et équipement des Formations Sanitaires (FOSA)	-Projet chèque santé mis en place dans les trois régions du septentrion (64 Formations Sanitaires couvertes dans 11 Districts de Santé). 122 590 chèques vendus, 275 045 consultations prénatales réalisées, 86 193 accouchements effectués avec Chèque. - 27 Chantiers de réhabilitation de Formation Sanitaire ; (FOSA) sont achevés sur les 75 FOSA total ; - 42/48 forages réalisés.	Important engouement des bénéficiaires pour ce projet dans les zones couvertes Importants retards connus dans la phase de passation des marchés
Renforcer les capacités des coordinations et de gestion du MINSANTE	Assurer le suivi de la stratégie sectoriel ainsi que celui de l'exécution du Programme Conjoint (PC)	-Harmonisation du budget du Programme Conjoint (PC) effectué -Validation du manuel de procédures en cours -Réception définitive des rapports d'audits 2015-2017	

Annexe 0.11: Matrice de suivi du programme C2D EDUCATION

Conventions : CCM 1159 01 P du 26 Juin 2007 et CCM 30 17 01J du 10 février 2009

Montants de financement C2D : 26 238 280 000 FCFA et 32 797 850 000 FCFA

Objectif global du programme : Améliorer la qualité de l'offre d'éducation, de la gestion et de la gouvernance du système éducatif

Composantes	Activités/Actions	Indicateurs de suivi		Calendrier	Etat d'Avancement	Observations
		Effectifs, activités et financements prévus	Effectif réel, financements débloqués et décaissés			
<p>1^{ère} Tranche C2D Education Composante 1 : Contractualisation des Instituteurs Soutien à la politique de contractualisation des instituteurs vacataires et des maîtres des parents.</p>	- contractualisation des instituteurs vacataires et les maîtres des parents ; - recrutement de jeunes diplômés des écoles normales d'instituteurs de l'enseignement général (ENIEG).	37 000 13 300 en 2007 5 500 en 2008 5 500 en 2009 5 800 en 2010 7 100 en 2011	37 200 12 742 en 2007 5 390 en 2008 5 332 en 2009 6 275 en 2010 7 461 en 2011 Ressources C2D entièrement consommées : fcfa 24,6 Mds	2007 - 2011 Sept 2006 Jan 2007 Sept 2007 Sept 2008 Sept 2009 Sept 2010 De 2007 à déc 2011	100% d'exécution physico-financière, et la quasi-totalité des indicateurs atteints	Programme achevé, cependant le besoin en enseignants reste important.
<p>Composante 2 AOG1^{ère} phase : Renforcement des capacités de pilotage et de gestion du secteur de l'éducation de base afin d'améliorer la qualité des enseignements et la gestion du système éducatif.</p>	- appui à la définition des orientations et du plan de mise en œuvre d'une révision des programmes du primaire et de l'enseignement matériel, - études diverses sur les différentes réformes à entreprendre ; - perfectionnement des cadres des services centraux et déconcentrés du Ministère dans les différents domaines de gestion ; - mise au point d'un manuel de procédures ; - relance de la collecte nationale des statistiques scolaires.	fcfa 10 Mds initialement prévus dans le programme Voyages d'Etudes et formations Elaboration d'un Manuel de Procédures	Fcfa 1,6 Md accordé dans la Convention n° CCM 1159 01P Entièrement consommé	2007 – 2011 Phase préparatoire en 2007 – 2008 Mise en œuvre dès 2009-2011	100% d'exécution physico-financière, et la quasi-totalité des indicateurs atteints	Programme achevé avec Dérogation, à titre exceptionnel, de la date limite d'utilisation des fonds (DLUF), à fin mars 2014, accordée au Maître d'ouvrages pour lui permettre de clôturer de manière satisfaisante la convention CCM 1159 01 P, sans nécessité d'avenant. Les résultats des études ont contribué à l'élaboration de la nouvelle stratégie sectorielle de l'éducation

Composantes	Activités/Actions	Indicateurs de suivi	Calendrier	Etat d'Avancement	Observations	
2ème Tranche C2D Education (32,8 Mds)						
1) Composante AOG	Poursuite du programme AOG	FCFA 8,4 Mds prévus dans la 2è Convention d'affectation	FCFA 1,9 Md accordé dans la Convention n° CCM 3017 01 J Décaissements BEAC à hauteur de 100% soit FCFA 1,9 Md Paiements d'environ 92% de la dotation conventionnelle	2018	En 2018, la principale réalisation a été la réception des rapports d'audits des exercices 2013 et 2014 et l'élaboration des TDR du marché de recrutement d'un auditeur pour les exercices 2015 et 2016. Les réalisations antérieures à l'année 2018 sont :(i) la fourniture des équipements et logiciels informatiques pour la confection des cartes scolaires à toutes les délégations départementales du MINEDUB, et (ii) l'élaboration du schéma directeur informatique de MINEDUB L'exécution financière de la composante se situe à près de 92% du montant conventionnel.	Montant de FCFA 1,9 Md retenu par arbitrage par le Maître d'ouvrage, après prise en compte la composante « Contractualisation avec le secteur privé non lucratif », et les coûts du programme des constructions scolaires ; Exécution globale de la composante assez satisfaisante (92%) malgré quelques activités en retard Le 2 ^{ème} Comité de Pilotage (COPI) de ce programme est prévu pour fin juillet 2018
2) Contractualisation avec le secteur privé non lucratif	Traitement des arriérés de subventions des établissements privés confessionnels devant être apurés par le C2D-Education		Fcfa 1,9 Md accordé dans la Convention n° CCM 3017 01 J Décaissements de la totalité des fonds à partir du compte BEAC Apurement complet Fcfa 1,9 Md accordé dans la Convention n° CCM 1347 01 N C2D ABC	2018	L'exécution financière achevée de la composante se situe à 98,2% du montant conventionnel.	Activités de la composante achevée

Composantes	Activités/Actions	Indicateurs de suivi		Calendrier	Etat d'Avancement	Observations
3) Programme des constructions scolaires	Salles de classe à construire, à réhabiliter et à équiper, dans les provinces de l'Extrême – Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, du Centre et du Littoral	<p>Fcfa 20 Mds prévus</p> <ul style="list-style-type: none"> -Construction en deux phases de 1 591 salles de classe -Réhabilitation de 715 salles de classe -Construction de 236 bureaux de direction -Construction de 331 blocs de latrines à 6 cabines ; -Réalisation de 115 points d'eau, dont 114 forages, 1 impluvium et 43 branchements au réseau CAMWATER dans les grandes villes ; -Fabrication et fourniture de 54 845 tables bancs -Fabrication et fourniture de 1 596 bureaux de maitres (tables et chaises) -Equipement des bureaux Directeurs en : 236 bureaux directeurs -Construction de clôture sur 10 sites. 	<p>Fcfa 28,8 Mds accordés dans la Convention n° CCM 3017 01 J</p> <p>Programme revu à 1591 salles de classe, 138 blocs de direction, 331 blocs latrines, 11 clôtures, la réhabilitation de 671 salles de classe, leur équipement ainsi que 114 points d'eau</p> <p>Décaissements de fcfa 12,7 Mds soit près de 44% de la dotation conventionnelle</p> <p>Paiements d'environ Fcfa 8,64 Mds soit près de de 30% de la dotation conventionnelle</p>	2018	<ul style="list-style-type: none"> – 695 salles de classe construites, – 340 salles de classe réhabilitées, – 51 blocs de direction construits, – 138 blocs latrines construits et 03 clôtures également construites, – un accord de collaboration signé entre le MINEDUB et le Génie Militaire, – 20 350/54 296 tables bancs, – - 545/1559 chaises pour maître, 545/1559 tables pour maître, 338/1063 chaises de réunion, et 70/94 forages. Construits. 	<p>Lenteurs avérées dans le démarrage ;</p> <p>Prolongation de la date limite d'utilisation des fonds (DLUF) au 31 décembre 2020,</p> <p>Programme complexe (dimensionnement, spécifications techniques, allotissements, plans types,);</p> <p>Difficultés de réalisation de certaines entreprises, procédures de résiliation en cours pour d'autres ;</p> <p>Quelques réceptions des ouvrages dans la phase 2 en cours d'exécution.</p>

MATRICE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU C2D AU 31 DECEMBRE 2018
PROGRAMMES DU SECTEUR RURAL (AMO, ACEFA, AFOP, ASGIRAP)

Annexe 0.12: Matrice de suivi programme AMO

Conventions : CCM 60 14 01J du 29 février 2008 et CCM 12 64 01 L du 22 février 2013

Montants de financement C2D : 6 900 667 640 FCFA et 5 116 464 600

Objectif global du programme : amélioration durable de la gouvernance et de l'efficacité des services administratifs du MINADER et du MINEPIA

Programme/projet	Composante/Activité/ Action	Calendrier	Etat d'Avancement	Difficultés/ Contraintes Solutions Envisagées
<p>C2D-AMO :</p> <p>Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du MINADER et du MINEPIA.</p>	<p>Appui à la définition concertée des politiques harmonisées de soutien à la production.</p> <p>Amélioration des performances des administrations</p> <p>Développement du dispositif de statistiques</p>	<p>Durée du Programme</p>	<p>6 sessions de Cadres Régionaux de Concertation (CRC) et 06 documents de politiques publiques élaborés portant sur i) l'hydraulique agricole, ii) les semences agricoles, iii) le suivi sanitaire et vétérinaire, iv) le conseil et la vulgarisation agricole, v) la formation/insertion aux métiers agricoles et halieutiques, vi) la gestion des ressources halieutiques et subvention/soutien aux activités de production. Arrimage des textes de l'Acte Uniforme OHADA avec la loi sur les COOP/GIC.</p> <p>Présentation des outils rénovés sur les travaux d'amélioration et de rénovation du dispositif de la chaîne PPBS et du guide méthodologique. Renforcement des capacités organisationnelles et managériales des services déconcentrés, diagnostics et actualisations des PRAS dans les 20 délégations régionales du MINEPIA et du MINADER.</p> <p>Dans le cadre du développement des dispositifs de statistiques, un "Guide méthodologique" a été élaboré et vulgarisé en vue de l'harmonisation des méthodes d'enquêtes statistiques. Accompagnement de l'opération du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) en cours avec le testage de nouvelles méthodologies de collectes de données.</p>	

Annexe 0.13: Matrice de suivi programme ACEFA

Conventions : CCM 60 13 01 H du 29 février 2008, CCM 12 63 01 K du 01 août 2012 et CCM 13 97 03 W du 14 juillet 2017

Montants de financement C2D : 14 155 552060 FCFA, 38 045 506 000 FCFA et 62 315 915 000 FCFA

Objectif global du programme : amélioration de la compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales et l'accroissement de leurs revenus

Programme/projet	Composante/Activité/Action	Calendrier	Etat d'Avancement	Difficultés/ Contraintes Solutions Envisagées
<p>C2D-PCP ACEFA :</p> <p>Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA).</p>	<p>Consolidation de l'appui conseil</p> <p>Financement des projets des Organisations de Producteurs (GP et OPA).</p> <p>Professionalisation Agropastorale</p>	<p>Durée du programme</p>	<p>Consolidation du dispositif d'appui conseil à travers le toilettage du portefeuille de conseillers, la formation des conseillers référents et conseillers de base, la reconfiguration du conseil.</p> <p>Accompagnement de près de 10 600 Organisations de Producteurs (OP) constitués de 120 283 membres dont 57 268 femmes.</p> <p>745 projets financés en 2018 pour un montant de 3,3 Mds portant le cumul des projets financés à 3513 projets financés pour 10,5 Mds FCFA.</p> <p>Poursuite de l'appui à la professionalisation agropastorale par le CRPA et la PLANOPAC.</p>	

Annexe 0.16: Matrice de suivi du Programme C2D CULTURE 1

Convention : CCM 30 13 01 E du 06 octobre 2008
Montant de financement C2D : 524 000 000 FCFA
Objectif global du programme : Rendre les industries culturelles plus rentables et leur impact plus visible dans le PIB national.

Composantes CULTURE	Activités/Actions	RESULTATS ATTENDUS	RESULTATS OBTENUS	OBSERVATIONS
Acquisition d'une bibliothèque Mobile (projet pilote) ;	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcer l'offre des produits culturels nationaux ; -Améliorer l'accès au livre ; -Promouvoir et valoriser la culture camerounaise ; -Contribuer à maintenir les bénéfices de la scolarisation ; -Renforcer le taux d'alphabétisation ; -Contribuer à poser les bases du développement par l'éducation ; -Cultiver les habitudes de lecture chez les plus jeunes. -Susciter le relais des collectivités territoriales décentralisées 	Une Bibliothèque Mobile disponible et fonctionnelle ;	<ul style="list-style-type: none"> -Bibliothèque mobile acquise et fonctionnelle -Equipe d'animation mise en place -8 villes desservies -2763 ouvrages disponibles -15 tablettes numériques disponibles 	Quote part de l'Etat de FCFA 44 000 000 toujours attendue
Aménagement de la galerie d'art Contemporain (annexe du musée national) à Yaoundé	<ul style="list-style-type: none"> -Accroître les espaces de diffusion des arts et de la culture camerounais ; -Améliorer l'accès aux arts visuels à un plus grand nombre ; -Sensibiliser le public sur les arts visuels ; -Valoriser le génie créateur des artistes camerounais. 	<ul style="list-style-type: none"> -Salle d'exposition temporaire aménagée et fonctionnelle ; -Galerie Nationale d'Art Contemporain fonctionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> -Galerie Nationale d'Art Contemporain fonctionnelle -Equipe destinée à assurer la continuité du fonctionnement de la Galerie mise en place -Première exposition s'y est déroulée du 31 mai au 31 juillet 2017 	
Edition et publication d'un catalogue sur l'architecture coloniale.	<ul style="list-style-type: none"> -Réaliser un inventaire sur les architectures coloniales de la région du Centre ; -Réaliser un inventaire des collections muséographiques des chefferies traditionnelles ; -Disposer d'un répertoire sur les objets d'arts anciens et le patrimoine architectural colonial ; -Enrichir la banque de données du MINAC ; -Reconstituer la mémoire collective du Cameroun. 	<ul style="list-style-type: none"> -7 catalogues publiés pour un total de 9 000 exemplaires de documents -Fichier national du patrimoine culturel enrichi -Collections des chefferies traditionnelles protégées 	<ul style="list-style-type: none"> -2000 exemplaires du catalogue imprimés et en cours de distribution aux principaux bénéficiaires, 	Il est envisagé de faire une édition commerciale, avec la FPAE du reste des catalogues attendu

Composantes CULTURE	Activités/Actions	RESULTATS ATTENDUS	RESULTATS OBTENUS	OBSERVATIONS
Développement des volets formation, cinéma ambulants et équipement du bureau du projet « Shoot in Cameroon » ;	<ul style="list-style-type: none"> -Constituer une équipe légère d'animation du bureau ; -Équiper le local ; -Acquérir les logiciels adaptés ; -Former l'équipe du Bureau à l'utilisation des logiciels ; -Assurer la formation des techniciens camerounais du cinéma dans les métiers suivants : prise de vue, prise de son, story-board ; -Inciter les professionnels étrangers à venir tourner au Cameroun ; -Équiper le Bureau « Shoot in Cameroon » en matériel technique ; -Développer et promouvoir le cinéma ambulant au Cameroun. 	<ul style="list-style-type: none"> -Bureau identifié et équipé ; -Personnels formés ; -Outils de promotion des sites camerounais développés ; -Facilités financières indiquées ; -Répertoire des métiers du cinéma élaboré ; -Répertoire des métiers connexes élaboré. 	<ul style="list-style-type: none"> -Convention de partenariat signée avec l'Association Cinéma Numérique Ambulant (CNA). -Le CNA a bouclé sa tournée dans les régions du Centre, du Littoral, de l'Adamaoua et du Sud-ouest. -100 diffusions de Cinéma Numérique Ambulant à travers 50 localités ont été réalisées -Formation de 99 personnes dans différents domaines dont 19 en direction de production, 19 en assistantat de réalisation, 10 régisseurs, 9 en ingénierie du son, 17 en scénario et 25 projectionnistes animateurs. 	Développement des volets formation, cinéma ambulants et équipement du bureau du projet « Shoot in Cameroon » ;
Organisation des 2^{èmes} assises des Entreprises et industries Culturelles au Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> -Disposer d'un outil permettant de mieux apprécier l'impact des IC sur l'économie nationale -Mieux évaluer les freins au développement harmonieux des IC au Cameroun, afin d'élaborer le cas échéant, un programme de soutien aux opérateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> -Assises tenues, -Axes stratégiques et plan d'action adoptés, -Suivi et évaluation de l'exécution des projets sous financement C2D effectués. 	<ul style="list-style-type: none"> -Activité tenue du 27 au 29 avril 2016, à travers une convention avec la Fondation Paul AngoEla (FPAE), -Elaboration d'un rapport dit « opérationnel » qui propose un cadre de mise en œuvre pour concrétiser les priorités retenues. -Trois stratégies adoptées à savoir : i) disposer d'outils d'aide à la décision et d'instruments de veille ii) mutualiser les ressources et mettre en réseau les compétences et iii) instaurer un cadre de dialogue et de suivi permanent. 	Activité bouclée et reste le suivi de la mise en œuvre des recommandations
C2D CULTURE 2FCFA 655 957 000 en cours d'instruction				
Réalisation d'une étude de faisabilité pour les travaux de réfection de la toiture du Musée National	<ul style="list-style-type: none"> -Solliciter le financement par le pilotage -Conduire la procédure de passation du marché -Suivre la réalisation de l'étude -Élaborer le document programme 	<ul style="list-style-type: none"> -Financement disponible -Rapport de l'étude disponible -Document programme disponible 	<ul style="list-style-type: none"> -Requêtes de financements approuvées par le CTB à hauteur de FCFA 13 Mls. -Short liste des soumissionnaires préqualifiés ainsi que le Dossier d'Appel d'Offres de l'étude de faisabilité transmis à l'AFD pour ANO en juin 2018 -Résultats de l'étude détermineront le travail à effectuer dans le cadre du 2ème volet de ce programme. 	
Réalisation d'une mission française de l'évaluation du Musée National	<ul style="list-style-type: none"> -Solliciter le financement par le pilotage -Conduire la procédure de sélection de l'évaluateur -Suivre la réalisation de l'évaluation -Arrêter les priorités du programme en termes de formation et d'équipement. 	<ul style="list-style-type: none"> -Financement disponible -Rapport de l'évaluation disponible 	<ul style="list-style-type: none"> -Requêtes de financements approuvées par le CTB à hauteur de FCFA 4,9 Mls. -Mission d'évaluation à effectuer et le rapport final présenté en avril 2018. -Une autre mission française sera effectuée au cours du troisième trimestre 2018 à l'effet d'arrêter les priorités du programme en termes de formation et d'équipement. 	

Annexe 0.17: Matrice de suivi du programme Formation Professionnelle

Conventions : CCM 12 76 01 P du 28 juin 2012 et CCM 12 77 01 P du 19 décembre 2014

Montant de financement C2D : 6 559 570 000 FCFA et 9 839 355 000

Objectif global du programme : i) développement économique des zones rurales, en améliorant et en diversifiant l'offre de formation professionnelle, ii) renforcer la compétitivité et l'amélioration de l'accès des jeunes à l'emploi par des formations initiales et continues dans les métiers de la Maintenance industrielle, du Transport/Logistique et de l'Agro-industrie

Composantes	Activités/Actions	Indicateurs de suivi		Calendrier	Etat d'Avancement 2018	Observations
		Prévu : Nombre de centres, Effectifs des apprenants, Documents	Réalisé : Nombre de centres, Effectif, financements débloqués et décaissés			
1^{er} Projet C2D FP : Centres de Formation aux Métiers (CFM) Convention n° CCM 1276 01 P du 28 juin 2012 (FCFA 6,5 Mds)						
Composante 1 : Renforcement des capacités et cadre réglementaire <ul style="list-style-type: none"> Collaboration des acteurs locaux et renforcement des capacités (1) Suivi du projet et adaptation du cadre réglementaire 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place du COPIL Mise sur pied de l'Unité de Suivi et de Coordination 	06 CFM 600 apprenants en moyenne par an en période de croisière 1 COPIL 1 USCP Inscriptions budgétaires quasi bouclées en 2016	04 CFM identifiés à Bandjoun, NdopEbebda et Maroua Mise sur pied du COPIL et de l'USCP en 2012 : Fcfa 6,4 Mds engagés ; Fcfa 2,1 Mds décaissés (32,3 %); Environ Fcfa 768 Mls de paiements effectifs, soit un taux de consommation de 12%	2018	<ul style="list-style-type: none"> Tenue des 9^{ème} et 10^{ème} session du Comité de Pilotage (COPIL) Base de données des acteurs locaux enrichie Audits des années 2012 à 2016 réalisés.; Analyse des offres en cours pour la période 2017-2020, Convention TRANSFAGRI signée le 28 juin 2018 	Difficultés rencontrées et perspectives Retard dans la réalisation des travaux du CFM de Bandjoun, et plus généralement dans la mise en œuvre du programme

Composantes	Activités/Actions	Indicateurs de suivi		Calendrier	Etat d'Avancement 2018	Observations
Composante 2 Mise en œuvre des CFM : Constructions, équipements et opérationnalisation des Centres	<ul style="list-style-type: none"> - Mise au point des référentiels de formation et des services annexes (2.1), - Réalisation des études et dépenses relatives aux infrastructures et aux équipements (2.2), - Sélection et mise à niveau du personnel des centres (2.3), - Elaboration des projets d'établissement (2.4), - Mise en place et formation des conseils d'établissement (2.5), - Gestion des budgets annuels (2.6), - Mise en place des subventions de fonctionnement (2.7), - Ouverture des centres de formation (2.8), - Mise en place des partenariats techniques (2.10) 	Réalisation des études	Signature de conventions	2014 – 20161 Phase préparatoire en 2007 – 2008	<ul style="list-style-type: none"> - 04 référentiels des CFM élaborés - 01 plan type architectural des CFM élaboré et validé ; - 01 répertoire dynamique de partenaires élaborés dont 250 entreprises - 13 outils de gestion des centres élaborés - 56% des travaux de construction du CFM de Bandjoun exécutés pour une consommation de 118% ; - 47% des travaux de construction du CFM d'EBEBDA exécutés pour une consommation de 27% ; - 2% des travaux de construction du CFM de Maroua exécutés pour une consommation de 10% ; - Elaboration des listes des Equipements, des Matériels didactiques et la Matière d'œuvre ; Taux d'exécution financière du projet s'élève à 34%.	
2^{ème} Projet C2D FP : Centres de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS)						
Objectif : Favoriser la croissance économique et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes au Cameroun, à travers l'amélioration de l'offre de formation répondant à la fois aux besoins de formation des jeunes et à ceux du marché du travail dans trois secteurs porteurs de l'économie						
Composante 0 : Lancement de la phase transitoire • Lancement sous la houlette du GICAM des formations continues	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identification des besoins ❖ Développement des modules ❖ Formation des formateurs ❖ Certification 	1 Conseiller en formation	5 à 6 modules dans les trois secteurs retenus	2018	<ul style="list-style-type: none"> - 06 Référentiels de formation continue élaborés - Six formations déjà dispensées - Renforcement des compétences de 72 travailleurs ; - 11 fiches de suivi de formations élaborées ; - 40 professionnels formés à l'habilitation - Liste des métiers, actualisée et validée 	

Composantes	Activités/Actions	Indicateurs de suivi	Calendrier	Etat d'Avancement 2018	Observations	
Composante 1 : Appui au pilotage et au suivi du projet	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etudes complémentaires ❖ Identification des personnels ❖ Développement des référentiels ❖ Activités de mise en place des Centres ❖ Activités de Suivi du Projet ❖ Activités d'Evaluation du Projet ❖ Création du COFIL ❖ Mise sur pied de l'Unité de Suivi et de Coordination 	<p>Suivi et réception de l'étude de faisabilité complémentaire ;</p> <p>Finalisation du cadre partenarial avec le GICAM</p> <p>Mise sur pied de l'Unité de suivi</p> <p>Mise sur pied du COFIL</p> <p>Recrutement de l'AMO</p> <p>Mise en œuvre, Suivi et Evaluation du Projet</p>	<p>Finalisation de l'Instruction du Projet</p> <p>Finalisation du cadre partenarial avec le GICAM</p> <p>Mise sur pied du COFIL et de l'USCP :</p> <p>Fcfa2,2 Mds engagés ;</p> <p>Environ Fcfa100 Mls de paiements effectifs</p>	<p>2014</p> <p>2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tenues des 5èmes et 5ème session du Comité de Pilotage (COFIL) ; - Un argumentaire sur le choix du GIP comme structure de gestion des centres a été élaboré et transmis au SPM pour avis ; - Réalisation d'une mission d'acquisition de l'expérience des Centres de formation sectoriels au Maroc en décembre 2018. 	<p>La question du statut juridique et de l'élaboration paritaire du statut de GIP reste à clarifier</p>
Composante 2 Appui à la mise en place des CFPS:	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en place des CFPS ❖ Fonctionnement des CFPS 			<ul style="list-style-type: none"> - 01 note technique sur le statut des centres élaborée ; - validation des APS des études techniques et architecturales pour la construction des CFPS ; - Réalisation des études d'impact environnemental et social ; <p>Taux d'exécution financière du projet s'élève à 8%</p>	<p>La réalisation des études techniques et architecturales pour la construction des CFPS connaissent un grand retard dû d'une part à l'ajout des prestations supplémentaires et d'autre au lenteur du BET adjudicataire</p>	